

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14781 – 7 F

JEUDI 6 AOUT 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Démonstrations de force en Afrique du Sud

LA grève générale observée pendant deux jours par la population noire sud-africaine n'a pas donné lieu, lundi 3 et mardi 4 août, aux dérapages que l'on pouvait craindre. Le mouvement lancé par le Congrès national africain (ANC) et ses alliés n'est certes pas terminé : des marches et des occupations de bâtiments officiels sont prévues jusqu'à la fin de semaine. Aucun risque d'explosion ne doit donc être encore exclu. Mais, pour l'instant, le souci ressort clairement, de part et d'autre, de ne pas laisser la situation se dégrader.

C'est comme malgré eux que la direction de l'ANC et le gouvernement de M. Frederik De Klerk ont assisté, au cours des deux derniers mois, à la détérioration du dialogue amorcé il y a maintenant près de deux ans et demi entre communautés noire et blanche. Le blocage, en mai, du processus de négociations engagé entre experts de tous bords, chargés de mettre au point un partage effectif du pouvoir, ne semblait pas, sur le coup, insurmontable. Le raidissement consécutif de l'ANC ne signifie pas davantage une rupture définitive.

L'INTRANSIGEANCE des dirigeants noirs porte plus, en réalité, sur la forme que sur le fond ; pour la direction de l'ANC, il était devenu nécessaire de montrer à la base du mouvement que son impatience était prise en compte. Autrement dit, la campagne d'actions de masse lancée par M. Nelson Mandela et ses amis semble, avant tout, destinée à combler le fossé qui les sépare de leurs troupes. Si les hautes sphères ont le sentiment de progresser sur le chemin menant au partage du pouvoir, la population des cités noires n'a pas senti, dans sa vie quotidienne, un quelconque changement.

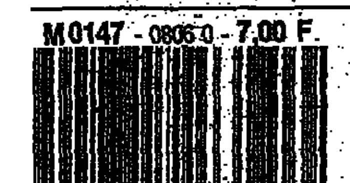
Dans les townships, la peur est venue s'ajouter à la misère. Les violences – entre Zoulous et partisans de l'ANC, entre la police et la majorité des Noirs – se sont banalisées. Chaque week-end, des dizaines de Sud-Africains en meurent. Aussi les quarante-deux morts enregistrées au cours des deux jours de grève générale doivent-elles être mesurées à l'aune de statistiques éloquentes : en deux ans, sept mille personnes ont été tuées dans ce qu'il est convenu d'appeler les « violences politiques ».

BIEN qu'engagés, pour le moment, dans un dialogue de sourds – l'ANC pose comme préalable à la reprise des négociations la satisfaction de quatorze requêtes, le gouvernement souhaite une rencontre avant toute chose –, le président De Klerk et M. Nelson Mandela veulent reprendre les discussions. Ils l'ont souvent affirmé. Le premier s'est déclaré disposé à faire d'amples concessions, attendant apparemment de voir la tournure que prendrait la semaine d'actions de l'ANC pour formuler ses propositions.

M. Mandela ne pouvait irriter les militants de son organisation, en reprenant trop tôt les pourparlers avec le gouvernement. Mais avec ces manifestations qui témoignent, pour le moment, de la capacité de mobilisation et de la maîtrise de l'ANC et de ses alliés, l'échéance du délai de décence pourrait sembler plus acceptable. Les conditions nécessaires pour renouer le fil des négociations devraient donc être prochainement réunies, sauf accident.

Lire page 5 l'article de FRÉDÉRIC FRITSCHER

M 0147 - 0806 0 - 7,00 F



Les ravages de la sécheresse et de la guerre civile

Un quart de la population somalienne serait menacé de mort

En compagnie d'un représentant spécial de l'ONU, M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, s'est rendu à Mogadiscio, mardi 4 août, pour attirer l'attention sur la nécessité et l'urgence de l'aide à apporter aux Somaliens, décimés par la sécheresse et la guerre civile.

Dans l'immédiat, un quart de la population du pays serait menacé de mort par la sécheresse alors que, selon Amnesty International, dix mille personnes – hormis les combattants – ont été tuées, en moins de cinq mois, dans la capitale au cours des affrontements entre bandes rivales.

Un pays à l'agonie

MOGADISCIO

de notre envoyé spécial

Le geste de M. Kouchner, surtout symbolique, aura-t-il les retombées attendues ? L'opinion internationale assiste dans la quasi-indifférence à l'autodestruction de ce pays qui agonise à l'extrême est du continent africain. En dix-neuf mois de guerre civile, la folie meurtrière des clans et des sous-clans qui se disputent des lambeaux de pouvoir a fait plusieurs dizaines de milliers de victimes. La sécheresse menace de mort imminente près d'un quart de la population. A terme, ce sont quatre millions et demi des sept millions de Somaliens qui risquent de succomber à la famine. Mogadiscio offre le visage d'une ville mutilée. L'agonie de la capitale a commencé en 1991 par un bombardement ordonné, lors de sa chute, par le président Syaad Barre, le tyran octogénaire qu'un coup d'Etat avait porté au pouvoir en 1969.

Il ne reste plus rien aujourd'hui du Mogadiscio d'antan. Les rues bordées d'acacias déchiquetés sont désertes, la plupart des bâtiments criblés d'éclats d'obus et de balles. Ce champ de ruines peuplé de fantômes à la silhouette décharnée est aux mains de bandes armées qui sillonnent les rues à bord de pick-up Toyota surmontés de mitrailleuses rouillées. Des coups de feu éclatent sporadiquement même si le couvre-feu, décrété le 3 mars sous les auspices de l'ONU, est à peu près respecté depuis. Des gamins tout juste pubères se donnent des airs de guerriers farouches le doigt sur la gâchette de leur kalachnikov trop lourde pour eux. Le ressort politique de ces affrontements fratricides – le renversement du dictateur – est depuis longtemps oublié. La violence gouverne Mogadiscio où personne ne contrôle plus quiconque. Unis jusqu'à la chute du président honni, les partis politiques ont éclaté en clans rivaux qui s'entre-déchirent. Des bandes de pillards font la loi dans plusieurs secteurs de la ville. Cimentés jusqu'à présent par une même ethnie et une religion commune, l'islam sunnite – une homogénéité unique en Afrique, – les Somaliens s'acharnent à leur perte.

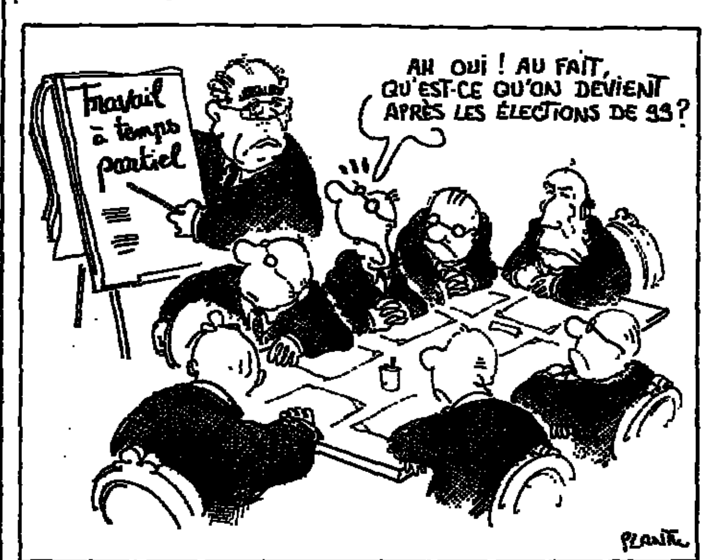
BERTRAND LE GENDRE

Lire la suite page 5

Pour favoriser la création d'emplois

Le gouvernement relance le travail à temps partiel

Dans le but de favoriser un meilleur « partage du travail », le gouvernement a annoncé, mercredi 5 août, au cours du conseil des ministres, de nouvelles mesures destinées à développer le travail à temps partiel. Voulant concilier les « aspirations » des salariés et « l'efficacité » des entreprises, le plan de Mme Martine Aubry, ministre du travail, vise aussi à aider la création d'emplois.



Lire page 15 l'article d'OLIVIER PIOT

LES JEUX OLYMPIQUES

Athlètes sous pression

Les espoirs français de médaille d'or en athlétisme reposent essentiellement sur Marie-Josée Pérec sur 400 m. Avant l'entrée en piste de la Guadeloupéenne, mercredi soir 5 août, la délégation nationale n'a guère brillé. Beaucoup de sélectionnés ne semblent pas supporter la pression de la compétition.

Lire pages 8 et 9 les articles de nos envoyés spéciaux GÉRARD ALBOUY, MICHEL BOLE-RICHARD, JÉRÔME FENOGLIO, CORINE LESNES et BÉNÉDICTE MATHIEU

ARTS ET SPECTACLES

La reconnaissance du patrimoine maritime français.

Pages 11 à 13

Le sommaire complet se trouve page 20

Le désarroi du parti de M. Bush

Les sondages sont désastreux pour le candidat républicain qui donne de plus en plus l'image d'un perdant

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

M. George Bush n'arrive pas à trouver le ton juste pour sa campagne, et le doute s'installe dans les esprits. Veut-il vraiment être réélu ? Cette question insolente est désormais ouvertement posée. Ceux qui le connaissent bien affirment qu'il n'en est rien, que le président sortant n'est nullement découragé et qu'il n'est pas dans son caractère de se laisser aller aux états d'âme. L'ennui est qu'il donne l'impression inverse, et le désarroi s'installe dans le camp républicain.

« J'ai l'esprit combatif. Ma santé est bonne malgré les rumeurs imbéciles », déclare-t-il dans un entretien publié mercredi 5 août par le quotidien *USA Today*. Il faut décidément que le climat soit devenu bien délétère pour que le président éprouve ainsi le besoin de proclamer qu'il est déterminé *« à se battre et à gagner »*. Cela devrait aller sans dire. M. Bush reconnaît même que M. Bill Clinton, son adversaire démocrate, *« a fait de bonnes choses »*, avant d'ajouter, comme un aveu : *« Je dois arrêter de dire des gentillesses et faire ce qu'il m'a fait depuis six mois. »* M. Bush n'est pas loin d'admettre qu'il n'a pas été un très bon candidat jusqu'ici. Le président n'est pas seulement soupçonné de ne plus savoir lui-même s'il veut rester quatre ans de plus à la Maison Blanche. On lui reproche aussi d'être incapable de dire ce qu'il ferait de ce second mandat. Ce silence pourrait se justifier si M. Bush était encore soutenu par une écrasante majorité de ses concitoyens, comme c'était le cas après la guerre du Golfe. Il surprend de la part d'un candidat qui est désormais devancé de vingt-cinq points par son adversaire démocrate. Les sondages sont désastreux pour M. Bush. Moins de 30 % des électeurs se disent prêts à voter pour lui le 3 novembre.

DOMINIQUE DHOMBRES

Lire la suite page 4

M. Gaudin convoqué pour être inculpé d'escroquerie

M. Jean-Claude Gaudin, président (PR) du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et sénateur des Bouches-du-Rhône, est convoqué, vendredi 7 août, par M. Jean-Pierre Murciano, juge à Grasse. Celui-ci lui a déjà fait connaître son intention de l'inculper d'escroquerie dans l'affaire Saincene. L'instruction, portant sur des faits de racket fiscal, avait permis d'établir que l'un des principaux inculpés, M. Fernand Saincene, n'occupait pas ses fonctions de vacataire au conseil régional, mais se livrait à des actions occultes de renseignements au cabinet de M. Gaudin. Estimant qu'il s'agissait d'un emploi fictif, M. Murciano avait inculpé, le 18 décembre, M. Claude Bertrand, directeur du cabinet de M. Gaudin.

Lire page 20 l'article de GUY PORTE

Clientélisme à l'Université

Malgré la mise en place de nouvelles procédures le recrutement des enseignants provoque des polémiques

par Gérard Courtois

Cette année encore, la tradition aura été respectée. La campagne 1992 de recrutement d'enseignants du supérieur (professeurs et maîtres de conférences) aura provoqué son lot d'échecs, de mécontentements et de règlements de comptes peu académiques. Elle n'aura pas réussi à lever le soupçon qui pèse sur les décisions des instances de recrutement, à l'échelon national le Conseil national des universités (CNU) et à l'échelon local les commissions de spécialistes.

Les griefs sont anciens. Pour les uns, les sections du CNU, discipline par discipline, sont autant de chasses gardées contrôlées par tel ou tel « mandarin ». Pour les autres, les commissions de spécialistes sont excessivement dépendantes de solidarités locales. D'un côté ou de l'autre, chacun dénonce le clientélisme qui primerait trop souvent sur les choix scientifiques.

C'était pourtant l'ambition de la réforme du CNU – bouclée au pas de charge par M. Lionel Jospin juste avant son départ du ministère de l'éducation nationale, au printemps dernier – de changer les règles du jeu, afin d'inciter la communauté universitaire à redistribuer les cartes et à combattre les coteries, réelles ou supposées.

Lire la suite page 7

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الأصل

LES FINS D'EMPIRES

Hiver 1405, au fond des steppes, sur les bords du Syr-Daria : Tamerlan meurt. Le chef cruel du clan turco-mongol, le pseudo-gendre de Gengis Khan, l'amoureux de Samarcande, s'était taillé un domaine, le plus vaste qu'on pût imaginer, de la Turquie à Delhi. En vain : l'empire du prédateur boiteux va fondre avec les neiges.

15. – La mort de Timour le Boiteux

Par PIERRE CHUVIN

Au début d'août 1404, l'émir Timour, que nous appelons Tamerlan, arriva près de Samarcande. Il avait quitté sa ville préférée en direction de l'ouest presque cinq ans plus tôt. A son retour, il s'installa dans les jardins qu'il avait créés, le *«jardin neuf»*, celui *«des platanes»*, *«de l'enchantement du cœur»*, *«du cœur du monde»*, sur les prairies de Kan-i-Gel, dont le nom évoque une profusion de fleurs. *«Il y avait de nombreuses tentes dont certaines étaient faites de tissus en soie... Des pièces de tissus de soie colorés, ajourés ou unis, avaient été tendues pour faire de l'ombre... une tente tendue par des cordes vertes, recouverte de petit-gris et doublée intérieurement de zibeline»* : Ruy Gonzalez de Clavijo, ambassadeur du roi de Castille, ne se lasse pas de décrire ces résidences dont la somptuosité l'éblouit.

La fin de l'été et le début de l'automne furent consacrés au repos, à des fêtes et des beuveries, à la poursuite hâtive des énormes chantiers qui remodelaient le visage de la ville, capitale du Pays au-delà du fleuve (entendez l'Amou-Daria). Les jardins servirent à de grandes assemblées des princes et gouverneurs de l'empire, dans la tradition mongole. *«On apporta beaucoup de viande de mouton cuite, assaisonnée ou rôtie, et des morceaux de cheval rôtis... Le morceau préféré de ces gens est la hanche de cheval, avec l'échine, sans les jambes... On nous donna à boire, dans des écuelles avec des aiguières en or et en argent, du lait de jument sucré.»* Mais voici moins innocent pour un pieux musulman comme était Timour : *«Pendant cette fête Timour Beg proclama que l'on pouvait boire du vin, et il en but lui-même... On sert le vin avant de manger, et on en donne si souvent que les hommes deviennent ivres ; on croit ici qu'il ne peut y avoir de réjouissances ni de fêtes sans s'enivrer.»*

Dernières fêtes à Samarcande : dès le 27 novembre, l'émir repartait en direction de l'est, vers les steppes où régnaient des princes mongols, vers la Chine qu'il voulait conquérir. Il était coutumier de ce genre de départs à la mauvaise saison, sachant bien que l'hiver gèle les fleuves les plus puissants, solidifie les marécages, que la neige étanche la soif dans la traversée des steppes. Une organisation très efficace mettait en outre son armée à l'abri du besoin. Des chariots de grain suivaient la troupe : semé lors du voyage aller, ce grain serait moissonné au retour. Chacun, en plus de ses provisions, devait avoir deux vaches et dix chèvres laitières, que l'on mangerait lorsque leur lait serait tari – le froid, de plus, conservant les carcasses. L'armée de Tamerlan formait ainsi un immense troupeau bêlant et meuglant, et d'interminables convois. Le train de l'émir à lui seul se composait de cinq cents chariots.

Mais l'hiver 1404-1405 fut particulièrement précoce et glacial. Le Syr-Daria délimitait au nord-est le berceau de la puissance de Timour : à la mi-janvier, l'armée atteignait le fleuve, couvert d'une couche de glace de plus de 1 mètre. Juste de l'autre côté, la ville forte d'Otrar, étape importante pour les caravanes qui venaient de Chine et passaient au nord des monts Tien-Chan, par les pâturages du Pays des Sept-Rivières. La steppe, enneigée à hauteur de deux javelots, bloquait l'armée, et Timour lui-même, à soixante-neuf ans, atteint de tuberculose osseuse, souffrant de diverses blessures et d'une boiterie qui lui vaut le nom sous lequel il est le plus connu (Timour-i-Lenk, le Boiteux), était usé par une vie de batailles et de beuveries. Transi, il ne voyageait qu'en litière.



Timour le Boiteux. Extrait d'un recueil de portraits des empereurs mongols (1774).

GIRAUDON

A Otrar, le jour de l'arrivée, un incendie sans doute provoqué par les braseros se déclara à l'étage du palais. Alors, pour conjurer ce mauvais présage, Timour décréta des fêtes où l'on boirait du vin. Dans le palais du gouverneur, audiences et banquets reprirent. Pour se réchauffer, le vieux prince but force vin mêlé d'épices. Jusqu'à ce que l'effet du froid soit redoublé par celui d'une infection intestinale. Il s'enivra de plus belle, la fièvre redoubla. Puis, le 17 février, il dicta son testament. Après la prière du soir, il répéta plusieurs fois la profession de foi musulmane, *«Il n'y a pas d'autre dieu que Dieu»*, fut pris de quintes de toux et, dans la nuit, rendit l'âme *«aux envoyés du diable, comme une broche tirée d'une pelote mouillée»*, dit le chroniqueur Ibn Arabchah, qui ne lui pardonnait pas le sac de sa patrie, Damas, cependant que l'historiographe de cour, au contraire, a entendu l'ange de la mort, Izraïl : *«Esprit qui espères, retourne à ton Seigneur avec résignation. Nous sommes à Dieu, à lui nous retournons.»*

Ainsi échoua la grande expédition montée pour détrôner les Ming, qui avaient chassé les Mongols de Chine en 1368. Timour avait conquis l'Inde du Nord, l'Iran, la Syrie et la Mésopotamie, l'Anatolie, une partie du Caucase. Il avait brisé la Horde d'Or. Il ne conquerrait pas la Chine. Il ne châtierait même pas les chefs mongols du Pays des Sept-Rivières.

Qui donc était Timour ? Le fils d'un chef turc, de la tribu Barlas, récemment converti à l'islam (son grand-père n'était pas musulman), installé dans une vallée du sud du Pays au-delà du fleuve. Il était né en 1336 dans un monde partagé entre les descendants du conquérant mongol Gengis Khan (mort en 1227). Son pays appartenait à la dynastie du second fils de Gengis Khan, Djaghataï. Les khans Djaghataï s'étaient turquifiés : et, à l'époque de la naissance de Timour, ils s'islamisaient. Mais ils avaient perdu le pouvoir réel, que se disputaient en leur nom des chefs de tribus parés de titres différents (en arabe : *émir*, «commandant», en turc : *beg*, ou en mongol : *noyan*).

Timour fut d'abord l'un d'eux et, toute sa vie, il entretint un khan descendant de Gengis Khan et de Djaghataï, souverain nominal, dans une prison dorée, à Samarcande. Il n'hésitait pas à le faire assassiner si son «protégé» se mêlait de politique, mais avait toujours soin de le remplacer par un autre membre de la famille. Timour s'intitula simplement «le grand émir», *amir al-kabir*, à partir de 1370 ; et il épousa des princesses mongoles, ce qui lui permit de prendre le titre de «gendre», *kōregen*, de Gengis Khan.

C'est ainsi qu'il eut de surprenants ménagements pour son vieil adversaire, le maître de la Horde d'Or, Tokhtamich, qui avait pris et brûlé Moscou, et se montra toujours prêt à lui pardonner dans les termes les plus affectueux. A la fin de janvier 1405, Tokhtamich, qui était réduit à errer dans les steppes, l'assura que *«s'il était pardonné, il ne secouerait plus jamais de sa tête le joug de l'obéissance»*. Timour lui fit répondre qu'à son retour de Chine il le rétablirait sur le trône. Mais il mourut quelques jours après cette promesse et Tokhtamich fut tué l'année suivante en Sibérie.

Timour fut certes un massacreur et un destructeur. Mais, dans son propre pays, il a aussi chéri et transfiguré Samarcande. Une part de son œuvre – les jardins, la citadelle, le marché – a disparu. Il reste un monument colossal, la Grande Mosquée, et son tombeau bleu et or, qui fut d'abord celui de son petit-fils, le prince héritier Muhammad Sultan. Avec le même gigantisme, Timour avait fait édifier un palais et un mausolée dynastique dans sa ville natale de Kech, ainsi qu'un sanctuaire pour un saint musulman, au-delà du Syr-Daria, à Yasi (aujourd'hui au Turkestan). Ils célèbrent la réislamisation, grâce aux confréries de derviches, de l'Asie centrale conquise par les Arabes au huitième siècle et submergée au début du treizième par le paganisme et l'éclectisme religieux des Mongols.

Timour, parti soumettre la Chine à soixante-neuf ans, souffrait d'anciennes blessures et était atteint de tuberculose. Usé par une vie de batailles et de beuveries, il ne voyageait qu'en litière.

Lac Balkhach
Mer Caspienne
Mer d'Aral
Syr-Daria
KHANAT DJAGHATAI
Otrar
Tachkent
MTS TIEN-CHAN
Zérachan
Boukhara
Samarcande
TRANSOXIANE
Kech
Balkh
Hérat
Tiflis
CAUCASE
Bagdad
Delhi

Ibn Arabchah se plaît à observer que la Grande Mosquée de Samarcande commença à s'écrouler aussitôt après la mort du tyran. L'édifice avait été mis en chantier en 1399. A son retour en 1404, jugeant le portail mesquin, Timour fit pendre les responsables et recommencer la construction : lui-même se chargea d'un côté, deux de ses conseillers de l'autre, et c'était à qui irait le plus vite. Timour se rendit sur le chantier en litière, y passait ses journées, y prenait ses repas, faisait distribuer aux ouvriers des parts de sa viande, voire la leur jetait lui-même, comme à des chiens, dit Clavijo, caustique... A plusieurs reprises, le même Clavijo note son souci de donner des portails spectaculaires aux édifices, avant tout aux mausolées, majestueux par leurs proportions et pleins de délicatesse et de grâce par leur décor. *«On nous dit que Timour Beg était venu ici il y a un mois et qu'il n'avait pas aimé* [la] *porte trop basse. Il avait ordonné qu'elle soit rehaussée d'un portail large et haut, orné de motifs or et bleu, de carreaux de faïence, d'un aspect admirable...* [portant] *la représentation d'un lion placé dans un soleil.»*

Malgré cet orgueil, Timour, conquérant infatigable, organisateur méthodique qui planifiait pillages et massacres avec une rare efficacité, n'a pas fondé d'empire. Il maintenait la cohésion de son domaine par la terreur qu'il inspirait et la fidélité de ses émirs, surveillant de près ses enfants et ses petits-enfants. Sitôt qu'il fut mort, les princes s'entre-déchirèrent tandis que les émirs changeaient d'allégeance selon leurs intérêts.

Le mieux placé de ses petits-fils était Khalil Sultan, qui se trouvait alors à Tachkent avec l'aile droite de l'armée. Il marcha sur Samarcande et occupa la ville le premier, le 18 mars 1405. Il transporta Timour dans le tombeau où il se trouve encore, au son du tambour de guerre de l'émir, *«dont les roulements se mêlaient aux hurlements de deuil»*. Une fois le cortège arrivé au mausolée, on tailla en lanières la peau de l'instrument : il ne servirait aucun autre maître. Puis Khalil Sultan étala sur la tombe les vêtements de soie de Timour, disposa sur les murs ses armes et ses équipements les plus riches, incrustés de pierreries, brodés ; il pendit des lustres d'or et d'argent, dressa des chandeliers d'or, recouvrit le sol de soie, recruta des lecteurs du Coran.

Deux ans plus tard, pour essayer d'acheter la loyauté de ses sujets et de ses soldats, le jeune prince, *«comme la pluie d'avril, comme les mines* [de rubis] *du Badakhshan, comme la mer d'Oman* [qui produit des perles], *répandit l'argent et les joyaux sur leur tête»*. Mais il ne lui servit à rien de gaspiller presque tout le trésor de Tamerlan. Bon général, médiocre politique, Khalil Sultan fut supplanté par un de ses oncles, fils de Timour, Chahrukh, entré en 1409 dans Samarcande, qu'il confia à son fils Oulough Beg, cependant que lui-même installait sa capitale à Herat.

Malgré son orgueil, le chef mongol, conquérant infatigable, n'a pas fondé d'empire. Il maintenait la cohésion de son domaine par la terreur qu'il inspirait et grâce à la fidélité de ses émirs.

Sous son long règne (il mourut en 1447), grâce à son mécénat et à celui d'Oulough Beg – gouverneur de Samarcande, puis roi, détrôné et assassiné en 1449 par son propre fils – les arts, la poésie, l'astrologie connurent un essor extraordinaire. A Samarcande, Oulough Beg édifia des fondations pieuses qui encadrèrent la place du Registan. Bon astronome, il figurait en victime de l'obscurantisme religieux parmi les grands hommes de Samarcande à l'époque soviétique... Mais dans l'épitaphe qu'il plaça sur la tombe de son grand-père il eut soin de faire remonter son origine à la reine mongole Alanqo'a, dont les descendants reçurent l'illumination divine. Il conciliait la lumière de l'islam et la tradition mongole païenne, qui fait parler Alanqo'a : *«Chaque nuit, un homme jaune, brillant, entrant par l'ouverture supérieure de la tente... frottait mon ventre et son éclat lumineux s'enfonçait dans mon ventre ; quand il sortait, il sortait en rampant, tel un chien jaune, dans les rais du soleil* [ou] *de la lune.»*

L'épitaphe de Timour ne se bornait pas à lui assurer une légitimité. Selon un usage fréquent dans les inscriptions funéraires, elle maudissait celui qui dérangerait le défunt dans son repos : celui qui ouvrirait la tombe attirerait l'invasion sur son pays. Des archéologues soviétiques n'en exhumèrent pas moins le cadavre aux fins d'autopsie et de reconstitution de ses traits. C'était en mai-juin 1941. Le 21 juin, l'Allemagne nazie s'abattait sur l'Union soviétique. L'efficacité de ces malédictions, impressionnante, reste néanmoins incertaine...

Ce que Timour, avec tant de cruauté, avait voulu défaire se reconstitua très vite. A l'ouest, il avait écrasé les Ottomans le 28 juillet 1402 près d'Ankara, prolongeant de plusieurs décennies la survie de Constantinople, dernier vestige de l'Empire byzantin. Mais les Ottomans se relevèrent, tout comme, dans l'Est anatolien, la confédération turque du Mouton-Noir (Kara Koyunlu) et les Mamelouks qui gouvernaient la Syrie. Un siècle après la mort du fondateur, ses descendants étaient chassés de Samarcande et du Pays au-delà du fleuve par des tribus turques, les Ouzbeks, dont le chef se réclamait d'un fils de Gengis Khan, Chayban. Elles ont donné leur nom aux populations turques actuelles du pays, devenu *grosso modo* l'Ouzbékistan.

La dynastie accomplit cependant un beau rétablissement : le jeune Babour (1488-1529), qui dut abandonner Samarcande aux Ouzbeks, s'empara de l'Inde, où il fonda l'empire des Mogols. L'Empire du conquérant boiteux, lui, avait fondu avec les neiges d'Otrar, au printemps de 1405.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ *La Route de Samarkand au temps de Tamerlan*, de Ruy Gonzalez de Clavijo, traduit par Lucien Kehren, Imprimerie nationale, 1990.

■ *Timur and the Princely Vision. Persian Art and Culture in the Fifteenth Century*, de Thomas W. Lenz et Glenn D. Lowry, Los Angeles County Museum of Art/Arthur M. Sackley Gallery, 1989.

■ *Tamerlan*, de Jean-Paul Roux, Fayard, 1991.

Sous la direction de Jean-Pierre Rioux

Prochain épisode : «A Mexico, les tambours se sont tus», par Serge Gruzinski

La situation en Bosnie-Herzégovine

Le Conseil de sécurité de l'ONU demande l'accès immédiat aux centres de détention

A la demande des Etats-Unis, le Conseil de sécurité s'est réuni, mardi 4 août à New-York, pour adopter une déclaration condamnant les camps de détention en Bosnie-Herzégovine et exigeant leur accès immédiat pour le Comité international de la Croix-Rouge et les autres organisations internationales compétentes.

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Dans la déclaration adoptée par consensus, les membres du Conseil de sécurité rappellent toutes les parties aux obligations du droit humanitaire international, en particulier les conventions de Genève de 1949. *«Les personnes qui commettent ou ordonnent de commettre de graves violations de ces conventions sont individuellement responsables»*, rappelle le texte.

L'administration américaine, qui a sollicité cette réunion du Conseil après avoir confirmé les informations diffusées dans la presse sur des «camps de concentration» en Bosnie, a déclaré ensuite ne pas disposer de preuves sur ce qui se passe dans les centres de détention. Selon des diplomates de l'ONU, c'est la raison pour laquelle les Etats-Unis se sont *«contentés»* de cette déclaration non contraignante du Conseil.

Pour l'ambassadeur de Bosnie-Herzégovine à l'ONU, une simple demande d'accès à ces camps ne suffit pas. *«Les camps de concentration? Ça ne vous rappelle pas quelque chose? Ce qui se passe à l'intérieur de ces camps d'horreur n'est pas une affaire politique, mais une violation pure et simple des droits de l'homme. Il faut que ces camps soient dissous, et cela n'est possible que par l'utilisation de la force»*, a-t-il déclaré encore une fois. Pour le gouvernement de la Bosnie-Herzégovine, qui compte, *«à défaut d'armes, de plus en plus sur la pression de l'opinion publique»*, les articles récents dans la presse américaine avaient soulevé l'espoir d'une action *«décisive»* de la part des Etats-Unis. La *«reculade»* de Washington, mardi soir, l'a convaincu qu'il leur faut se défendre eux-mêmes.

Les représentants de la Conférence islamique (OCI), qui se sont réunis à New-York, mardi soir, sont du même avis. Cinq pays ont été choisis pour négocier avec le Conseil de sécurité le sort de la population musulmane de Bosnie-Herzégovine. Les ambassadeurs de Turquie, d'Iran, d'Egypte, du Pakistan et du Sénégal ont demandé l'utilisation de la force contre les forces serbes, selon l'article 42 de la Charte de l'ONU, pour *«mettre fin au cauchemar»* en Bosnie-Herzégovine. La délégation de l'OCI demande la levée, pour cette République, de l'embargo sur les armes imposé par le Conseil à l'ensemble de l'ex-Yougoslavie en septembre dernier.

«Les gens nous prennent pour des traîtres»

Mardi soir toujours, le commandant de la FORPRONU à Sarajevo, le général canadien Lewis Mackenzie, qui vient de quitter son poste dans la capitale bosniaque, a participé à une conférence de presse à New-York. Répondant à des questions relatives à la faisabilité d'une opération humanitaire *«musclée»* de la communauté internationale, le général a expliqué : *«Les gens qui parlent d'utilisation de la force en Bosnie-Herzégovine ne se rendent pas compte de l'envergure d'un tel engagement. Il faudrait envisager une opération phénoménale à long terme»*. Tout en répétant qu'une opération militaire est *«une possibilité que l'on ne saurait écarter»*, le général Mackenzie rappelle que pendant la deuxième guerre mondiale, les Allemands avaient 37 divisions en Bosnie-Herzégovine et n'ont pas réussi à y réinstaurer la paix.

Sur l'accord de Londres, selon lequel l'artillerie lourde sera mise sous surveillance internationale, M. Mackenzie explique que cette tâche pourrait être effectuée en trois jours par l'armée d'un seul pays (mais *«aucun pays n'a l'autorité morale nécessaire»*), mais que cela peut prendre des mois si elle est confiée à l'ONU. Les soldats de 29 pays participent actuellement à l'opération de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie.

Pourquoi les «casques bleus» suscitent-ils de la haine dans la population bosniaque? *«La CEE partie, les gens à Sarajevo regardaient avec espoir l'arrivée des «casques bleus». Ils pensaient que nous venions pour arrêter la guerre. Lorsqu'ils se sont rendu compte que ce n'était pas le cas, ils nous ont pris pour des traîtres. Dès que je négociais avec une des parties, ce que j'étais censé faire, l'autre partie s'estimait trahie par l'ONU.»*

AFSANÉ BASSIR POUR

L'aéroport de Sarajevo est fermé pour trois jours

Sarajevo a subi de violents bombardements dans la nuit du 3 au 4 août et pendant toute la journée de mardi. Dans la soirée, la plupart des quartiers de la ville étaient privés d'eau; la radio et la télévision bosniaques affirmaient que l'alimentation avait été coupée à partir du réservoir d'Ilidza, qui fournit en eau une grande partie de la capitale bosniaque, dans une commune limitrophe contrôlée par les Serbes.

«C'est une des pires journées que nous ayons connues», a déclaré Mik Magnusson, le porte-parole de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU), qui a signalé de durs échanges d'artillerie et de mortier, particulièrement dans les quartiers ouest et nord-ouest de Sarajevo. Entre autres violences au cours de cette journée : les funérailles des deux enfants tués samedi lors d'une opération d'évacuation se sont déroulées au cimetière de la ville sous des tirs d'obus de mortier obligeant l'assistance à se mettre à l'abri.

Sur recommandation du commandant de la FORPRONU, les vols à caractère humanitaire sur l'aéroport de Sarajevo ont été suspendus pour soixante-douze heures, après avoir été interrompus à trois reprises dans la journée de mardi en raison des bombardements. Six avions seulement, au lieu des vingt quotidiens, avaient pu atterrir.

Gorazde assiégée

Durant ces trois jours, le commandant adjoint de la FORPRONU, le général Philippe Morillon, tentera à Sarajevo d'obtenir de nouveau de toutes les parties la réaffirmation de l'engagement pris le 6 juin et qui avait permis la réouverture de l'aéroport et le lancement du pont aérien. La FORPRONU avait été prise à partie, mardi, par l'état-major des forces serbes, qui lui a reproché de *«ne pas contrôler l'artillerie croato-musulmane»* autour de Sarajevo. Pour l'état-major serbe, cela *«remet en question»* l'acheminement de l'aide humanitaire par air et par terre. Selon l'agence Tanjug de Belgrade, citant Radio-Sarajevo, un appel à la mobilisation a été lancé par les forces bosniaques pour *«libérer définitivement»* la capitale. Les Serbes avaient dénoncé ces derniers jours une *«offensive générale»* croato-musulmane visant notamment à ouvrir un couloir pour des renforts dans la capitale assiégée.

Le maire de Gorazde (à l'est de la Bosnie-Herzégovine), Hazdo Efendic, joint par liaison radio par le correspondant de l'AFP à Sarajevo, a dressé un tableau dramatique de la ville assiégée depuis cent-trente-cinq jours par les forces serbes. Les cadavres des victimes des combats polluent la rivière et les survivants vont aux puits sous le feu des francs-tireurs, a-t-il affirmé. Les vivres manquent. La ville est privée d'eau courante et d'électricité depuis le 4 mai. Seuls quelques puits ravitaillent la ville en eau potable et on ne peut s'en approcher qu'à la nuit. Le seul hôpital de la ville a été détruit, les médicaments et les produits nécessaires pour soigner les blessés manquent; beaucoup meurent faute de soins adéquats, a poursuivi le maire, qui a estimé à 2 000 le nombre de morts depuis le début du siège. Ils sont enterrés dans les jardins et même dans les rues. 4 000 personnes ont été blessées, dont 1 500 sont dans un état grave.

Gorazde comptait 37 500 habitants avant la guerre. Des dizaines de milliers de musulmans s'y sont réfugiés, chassés des villes de la région tombées les unes après les autres aux mains des Serbes, et le maire estime actuellement la population à 100 000 personnes. C'est la dernière ville de cette zone a résister à ce *«nettoyage ethnique»*. *«Pourquoi*, a demandé M. Efendic, *le monde les laisse-t-il faire impunément?»* – *(AFP, AP, Reuter.)*

Washington nuance ses propos sur les «camps de concentration»

Sous une vive pression de l'opinion aux Etats-Unis, l'administration américaine va chercher à obtenir du Conseil de sécurité une résolution permettant le cas échéant l'usage d'avions de combat pour protéger les opérations humanitaires en Bosnie. Le département d'Etat a déclaré, mardi, ne pas disposer de preuves sur ce qui se passe dans les camps de Bosnie.

Nuançant ses déclarations de la veille, le département d'Etat américain a fait savoir, mardi 4 août, qu'il ne pouvait confirmer les informations parues dans la presse sur les exactions auxquelles se livreraient les forces serbes contre les civils qu'elles détiennent dans des camps en Bosnie-Herzégovine. *«Nous n'avons pu obtenir de confirmation indépendante de ces informations, mais nous suivons bien sûr de près cette affaire avec les autorités serbes»*, a déclaré le secrétaire d'Etat adjoint, M. Thomas Niles, devant la sous-commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants sur l'Europe et le Proche-Orient.

«Nous avons pris connaissance, par nos propres informations, de faits similaires à ceux que rapporte la presse. Les forces serbes possèdent ce qu'elles appellent des centres de détention pour les Croates et les Musulmans. Il y a eu des exactions, des tortures et des meurtres commis dans ces centres», avait déclaré, la veille, le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher. M. Niles, soulignant la *«préoccupation»* des Etats-Unis, a insisté sur le fait qu'il appartenait à la Croix-Rouge internationale et aux organisations compétentes de vérifier ces informations. L'administration fait l'objet d'une pression croissante en faveur d'une action des Etats-Unis et de la communauté internationale en Bosnie. Mardi, la politique de M. George Bush a été la cible de violentes attaques de parlementaires démocrates, reflétant le malaise croissant de l'opinion publique face à l'impuissance de l'Amérique à arrêter le carnage à Sarajevo.

M. Thomas Niles s'est vu durement reprocher au congrès la *«faiblesse»* de l'administration républicaine face à ce qu'elle a pourtant elle-même décrit comme l'agression serbe contre la Bosnie-Herzégovine. *«Cela me rappelle l'attitude du département d'Etat avant la deuxième guerre mondiale, lorsque nous avons tourné le dos aux juifs d'Europe (...), et je crois que le jour viendra où nous regarderons la conduite de cette administration avec une profonde honte»*, a notamment déclaré M. Peter Kostmayer (Pennsylvanie).

Pour sa défense, M. Niles a rappelé le rôle des Etat-Unis dans l'adoption de sanctions contre la Serbie et le Monténégro et insisté sur le partage des responsabilités avec la CEE et l'ONU. Mais il n'a pas pu satisfaire l'impatience de la commission de voir l'administration s'engager dans une politique plus musclée.

Tout au plus a-t-il assuré que les Etats-Unis cherchaient à obtenir du Conseil de sécurité de l'ONU une résolution permettant en cas de besoin l'usage d'avions de combat pour protéger les opérations humanitaires en Bosnie. Il n'a pas voulu dire quand il espérait voir un consensus se faire sur une telle résolution ni quels étaient les obstacles rencontrés. – *(AFP, Reuter.)*

M. Eltsine appelle la CEE à reconnaître la Macédoine

Le président russe Boris Eltsine a demandé *«à la Communauté européenne de soutenir et de reconnaître la Macédoine»* lors d'une visite, mardi 4 août, en Bulgarie, provoquant aussitôt une vive réaction de la Grèce. A Athènes, le ministère des affaires étrangères a jugé *«inacceptables»* les déclarations du président russe. Appuyé par le président bulgare Jeliou Jelev, M. Eltsine avait estimé que la Russie *«doit reconnaître immédiatement l'indépendance de la Macédoine, dont le peuple est le seul à avoir le droit de choisir son nom»*. La Grèce, qui juge que le nom de Macédoine appartient à son patrimoine national, s'oppose à la reconnaissance tant qu'elle n'aura pas renoncé à ce nom. – *(AFP, Reuter.)*

«Tout camp doit être visité, contrôlé et ouvert»

déclare M. Mitterrand devant le conseil des ministres

Le conseil des ministres, réuni mercredi 5 août au Palais de l'Elysée, a entendu une communication de M. Roland Dumas sur la situation en Bosnie-Herzégovine et l'existence éventuelle de «camps de concentration». Rapportant les propos du président de la République, M. Malvy a indiqué : *«Il faut manifester une exigence forte. Tout convoi humanitaire doit être protégé. Tout camp doit être visité, contrôlé et ouvert»*.

M. Roland Dumas, ministre des affaire étrangères, a rappelé que *«la France a condamné en premier et sans réserve les transferts de population et la théorie de purification ethnique»*. *«Elle reste*, a ajouté M. Dumas, *le pays qui a pris la plus grande part à l'action de la FORPRONU (...). La France entend exiger que toute la vérité soit faite sur ces camps et le comportement de ceux qui en sont responsables. Cela passe évidemment par le droit de se rendre sur place et de constater les sévices dont les populations ainsi rassemblées auraient été victimes. La France est prête à participer à ces investigations et à prendre, avec la communauté internationale, toutes les dispositions qui permettront de mettre fin à ces exactions.»*

□ **Pas d'études françaises sur une intervention militaire limitée contre la Serbie.** – Le ministère français de la défense a catégoriquement démenti, mardi 4 août, l'existence d'études de l'état-major sur une intervention militaire limitée contre la Serbie, comme l'avait affirmé la veille, M. Lothar Rühl, ancien secrétaire d'Etat allemand à la défense, dans le quotidien *Die Welt* (*le Monde* du 5 août). *«Il n'y a pas de planification d'action contre les Serbes et il n'y a pas eu d'exercice d'état-major dirigé contre telle ou telle force dans l'ex-Yougoslavie»*, déclare-t-on au ministère. On y souligne également que l'action de la France dans ce conflit *«s'inscrit dans le cadre des instances internationales»*.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Mort du cardinal Tomasek, ancien archevêque de Prague

Le cardinal Frantisek Tomasek, ancien archevêque de Prague et primat de Bohême, s'est éteint mardi 4 août à son domicile, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Hospitalisé au mois de juin, le cardinal était rentré chez lui en juillet. En dépit d'un état de santé en constante détérioration, il avait pu recevoir, le 23 juillet, M. Vaclav Havel, qui venait de démissionner de la présidence de la Tchécoslovaquie. Proche de Jean-Paul II, qu'il accueillit à Prague il y a deux ans, Mgr Tomasek était devenu dans les années 80 l'un des symboles de la résistance à l'oppression communiste. Il avait été remplacé à la tête de l'Eglise tchèque par Mgr Miroslav Vlk, évêque de Ceske Budejovice, en mars 1991. Les funérailles du cardinal Tomasek devraient avoir lieu mercredi 12 août en la cathédrale Saint-Guy de Prague.

Un vieillard prudent dévoué à l'Eglise

Archevêque de Prague et primat de Bohême jusqu'à 1991, le cardinal Frantisek Tomasek aura eu la satisfaction, dans les dernières années de sa vie, de voir l'Eglise catholique retrouver un réel droit de cité dans une Tchécoslovaquie débarrassée du carcan communiste.

Né le 30 juin 1899 dans la famille d'un agriculteur installée à Studanka, en Moravie du Nord, il est ordonné prêtre en 1922. Il enseigne ensuite à la faculté de théologie Cyrille-et-Méthode d'Olomouc, où il avait fait ses études avant d'être, sans l'accord de l'Etat, consacré en 1949 évêque de Buto et évêque coadjuteur d'Olomouc. A l'époque, la persécution de l'Eglise bat son plein : l'archevêque de Prague, Mgr Beran, est sous les verrous, des milliers de prêtres sont arrêtés, les monastères fermés. Mgr Tomasek est incarcéré en juillet 1951 et ne sera relâché qu'en 1955. Les autorités lui refusent le droit d'ordonner des prêtres; fort surveillé, il s'occupe de la paroisse de Stemberk, puis de Moravska-Hruzova, en Moravie.

Il revient sur le devant de la scène en 1965. Le 18 février, avec l'accord des autorités tchécoslovaques, le pape Paul VI le nomme administrateur apostolique de l'archevêché de Prague; c'est le résultat du compromis qui permet au cardinal Beran, nommé au Sacré Collège, d'aller finir sa vie à Rome. Et au Vatican de commencer de longues négociations pour tenter de préserver l'Eglise en Tchécoslovaquie. Mais si, au fil des années, quelques légers progrès seront enregistrés en la matière, il leur faudra en fait un quart de siècle pour aboutir réellement.

Placé sous le contrôle rigoureux du pouvoir, Mgr Tomasek agit avec beaucoup – trop? – de prudence. Pendant le «printemps de Prague», en 1968, il essaie de créer de meilleures conditions pour son Eglise. Après la chute d'Alexandre Dubcek, il arrête toute initiative et recherche de difficiles compromis avec les autorités. Il est élevé à la pourpre le 27 juin 1977, parce que Paul VI, un an auparavant, l'avait nommé cardinal *in pectore* (en secret). Le 10 janvier 1978, il est enfin intronisé à la tête de l'archevêché de Prague.

Lorsque le cardinal Karol Wojtyla accède à la papauté, le cardinal Tomasek et le cardinal Wyszynski sont les seuls à continuer à tutoyer Jean-Paul II. Sous l'influence du nouveau pape, le cardinal Tomasek va peu à peu s'enhardir. Au début des années 80, il demande officiellement la dissolution de Pacem in Terris, organisation de prêtres créée par le pouvoir communiste. Il ne sera pas entendu. Dix des treize diocèses sont toujours vacants, les autorités refusant d'entériner les nominations de nouveaux évêques par le Vatican.

Mais l'opinion publique, elle, va peu à peu se réveiller et dès 1985 des foules considérables assistent à des pèlerinages, tant en Bohême qu'en Slovaquie. Le primat de Bohême adresse plusieurs lettres aux autorités, qui ne répondront jamais à ses revendications. Trois ans plus tard, il signe une pétition réclamant la fin de l'ingérence de l'Etat dans les affaires religieuses et de toutes les mesures discriminatoires contre les croyants, bref la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Plus d'un demi-million de Tchécoslovaques signent cette pétition. Seule concession des autorités : elles acceptent la nomination de trois évêques. On est loin du compte. Puis les manifestations laïques prennent le pas sur les religieuses et la «révolution de velours», en novembre-décembre 1983, fait le reste.

Apogée de sa carrière, le cardinal Tomasek, renouant avec la tradition abandonnée depuis le «coup de Prague» en février 1948, peut bénir le nouveau président de la République, Vaclav Havel, à la cathédrale Saint-Guy. Et surtout y recevoir, le 21 avril 1990, le pape Jean-Paul II. Il peut enfin prendre sa retraite, en mars 1991, et céder la place à la tête de l'Eglise tchèque à Mgr Miroslav Vlk.

AMBER BOSOUGLOU

Histoire d'un «retournement»

Dans les années 80, le cardinal Tomasek était devenu l'une des pièces maîtresses de la politique à l'Est du Vatican, qui a permis aux croyants de desserrer la contrainte communiste. C'est sur le tard que le vieux lion de Bohême gagnera, dans son pays, une popularité rarement égalée pour un responsable d'Eglise et, à l'étranger, une réputation de champion de la lutte contre une persécution religieuse particulièrement sévère en Tchécoslovaquie.

C'est bien de conversion dont il faut parler à son égard. Après la publication de la Charte 77, le futur primat de Prague se désolidarise des signataires de ce document, estimant qu'il n'a *«besoin d'aucune incitation extérieure»* pour défendre les croyants. La réplique des croyants «chartistes» est foudroyante : *«Vous reculez sur tous les plans et n'apparaissez en public que lorsque la propagande du pouvoir a besoin de vous»*, lui lance le Père Zverina, théologien catholique qui deviendra son plus proche conseiller. Douze ans après, le 24 novembre 1989, le nom du cardinal Tomasek est acclamé sur la place Wenceslas de Prague, après ceux de Havel et de Dubcek.

Entre les deux dates, il y eut l'élection de Jean-Paul II, son voisin de Cracovie, mûri comme lui dans la résistance au communisme. Dès 1978, le pape polonais lui accorde sa première audience privée et, jusqu'en 1984, il recevra l'archevêque de Prague au Vatican à sept reprises. Jean-Paul II le convainc que la liberté religieuse est la clé de toutes les autres libertés et de la démocratie. Le cardinal Tomasek est *«retourné»*. A quatre-vingt-cinq ans, il se décide à mener la vie dure aux prêtres collaborateurs de Pacem in terris, association créée de toutes pièces par le pouvoir. A son âge, il n'a plus rien à perdre et encourage les publications clandestines, organise le rassemblement de Vehlerad (Moravie), qui attire, en 1985, 150 000 pèlerins, en présence du cardinal Casaroli, secrétaire d'Etat du Vatican. C'est lui surtout qui apporte sa caution à la pétition pour la liberté religieuse du laïc Augustin Navratil, en laquelle n'avait cru aucun des intellectuels opposants et qui, en quelques mois, recueille près d'un demi-million de signatures.

«Si le cardinal n'arrive pas à se faire entendre – et je n'ai qu'une seule voix – vous, les prêtres et les fidèles, vous devez élever vos voix», dira le primat de Bohême un an avant la «révolution de velours» de 1989, à laquelle participeront des ecclésiastiques comme Vaclav Maly ou Dominik Duka. L'histoire retiendra que le cardinal Tomasek a pris en marche le train de la contestation, mais au point de devenir l'un des principaux symbole de la résistance spirituelle au communisme.

HENRI TINCQ

AMÉRIQUES

BRÉSIL : devant l'ampleur prise par les accusations de corruption

Le sort du président Collor paraît de plus en plus incertain

La crise politique ouverte en mai dernier avec les accusations de corruption lancées par le propre frère du président brésilien Fernando Collor de Mello a pris un tour dramatique ces derniers jours. La possibilité d'une procédure de destitution à l'encontre de M. Collor est de plus en plus souvent envisagée (*le Monde* du 5 août) et la solidarité de son cabinet commence a être ébranlée.

RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

Le ministre de l'éducation, M. Jose Goldemberg, a annoncé sa démission *«irrévocable»*, lundi 3 août, en expliquant que *«le gouvernement est beaucoup plus préoccupé de sa propre survie que du sort du pays»*. Le porte-parole du président, M. Pedro Luiz Rodrigues, avait pour sa part renoncé durant le week-end. La Bourse a chuté en ce début de semaine de plus de 7 %, et le dollar s'est envolé au cours parallèle.

Il y a quelques semaines encore, le déclenchement d'une procédure de destitution à l'encontre du chef de l'Etat était jugé impensable. Sa mise en œuvre, qui nécessite l'approbation des deux tiers des cinq cent trois députés fédéraux, apparaît aujourd'hui comme une possible conclusion des travaux de la commission *d'enquête parlementaire* (CPI) chargée de faire la lumière sur les accusations concernant le président et son entourage. La CPI doit clore son enquête le 11 août, et la publication de son rapport est attendue pour le 26 août au plus tard. D'ores et déjà, les investigations ont révélé certains liens d'affaires entre M. Collor et le financier de sa campagne électorale, M. Paulo Cesar Farias, ainsi que l'existence de trafics d'influence.

Les dépositions de plusieurs collaborateurs du président ont donné lieu à de nombreuses contradictions et maladresses. L'ancien secrétaire particulier de M. Collor, M. Claudio Vieira, a voulu expliquer d'une manière globale l'origine des fonds utilisés par le chef de l'Etat et sa famille à des fins privées. Il a indiqué qu'un prêt de 5 millions de dollars avait été contracté en Uruguay en 1989, pendant la campagne présidentielle. Mais il a curieusement refusé de fournir les preuves de cette transaction quelque peu rocambolesque.

«Nous sommes tous corrompus»

D'autres personnalités, tentant de voler au secours de M. Collor, ont commis d'énormes gaffes. Ainsi, le président de la puissante confédération patronale de Sao Paulo (FIESP), M. Mario Amato, a lancé à la télévision : *«Nous sommes tous corrompus!»* Le chef de file du parti au pouvoir au Sénat, M. Ney Maranhao, a confié *«dissimuler des revenus»* et s'est interrogé : *«Qui d'entre nous ne triche pas avec les impôts?»*

Dans cette atmosphère plus que délétère, les clans se forment et se figent. Un dirigeant du Parti social-démocrate (*PSDB*, centre-gauche), M. Jose Serra, a estimé que, *«le pays se trouvant dans une situation de prérévolution morale, le plus dangereux est de ne rien faire (...) La meilleure solution, c'est la démission du président»*. Le populaire gouverneur du Ceara, M. Ciro Gomes, a été plus incisif : il s'agirait, a-t-il déclaré, *«d'un acte de pudeur»* pour un président qui *«paraît en être dépourvu»*. Le Parti des travailleurs (PT, gauche) souhaite organiser mobiliser une opinion publique jusqu'à présent relativement et paradoxalement indifférente, malgré l'abondante couverture médiatique de toute cette affaire.

Le chef de l'Etat, qui a multiplié ces derniers temps les allocutions télévisées et les petites phrases condamnant un *«syndicat du coup d'Etat»*, a indiqué, selon le quotidien *le Folha de Sao Paulo*, qu'il ne quitterait le Planalto, siège du gouvernement à Brasilia, *«que mort»*, en précisant qu'il n'avait pas l'intention de se suicider. M. Collor, dont le mandat n'expire que le 1er janvier 1995, a dit à *ses collaborateurs* que le salut du gouvernement passait par l'octroi de plus grandes facilités de crédit aux gouverneurs d'Etat qui le soutiennent.

Le ministre de l'action sociale a demandé le déblocage de fonds équivalents à un 1 milliard de dollars, mesure à laquelle s'oppose son collègue de l'économie et des finances, soucieux de préserver sa politique de rigueur. M. Marcilio Marques Moreira a ajourné une rencontre prévue à Washington avec le FMI pour se consacrer à *l'étude de ces propositions*. *«Le gouvernement ne dépensera que ce qu'il peut»*, a-t-il affirmé mardi. M. Marques Moreira est la «clé de voûte» de l'équipe gouvernementale et le garant de la stabilité politique, aux yeux des acteurs économiques brésiliens et étrangers.

Le débat en cours au sein du cabinet pourrait aboutir à la dislocation de cette équipe. De persistantes rumeurs font état d'une prochaine démission du président de la Banque centrale. D'autres départs ne sont plus à écarter, principalement parmi les personnalités de renom appelées au gouvernement lors du remaniement d'avril.

Le vice-président, M. Itamar Franco, multipliant les références à la chute de M. Richard Nixon, s'est déclaré, à plusieurs reprises, prêt à assumer ses responsabilités. Ces candides déclarations, venant d'un homme à la personnalité peu marquée et souvent caricaturée, constituent la seule inquiétude d'une opposition par ailleurs convaincue de son juste combat. Le président de la Chambre des députés, M. Ibsen Pinheiro, a estimé que, *«si rien ne se passe, Collor va gouverner pendant deux ans et demi comme un zombi»*. *«De toute manière, à court terme, même le meilleur scénario envisageable est désastreux pour le pays»*, a déclaré, de son côté, l'économiste Carlos Langoni.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

Le désarroi du parti de M. Bush

Suite de la première page

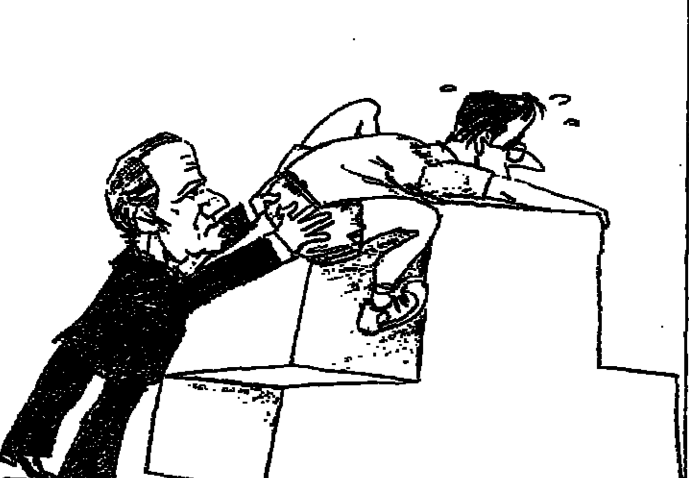
De tous les présidents sortants qui ont tenté leur chance une seconde fois, seul M. Jimmy Carter était tombé aussi bas. Il fut, comme on sait, balayé par M. Ronald Reagan en 1980.

M. Clinton recueille 62 % des intentions de vote, et M. Bush seulement 28 % en Californie, un Etat qui a pourtant voté à chaque élection présidentielle depuis 1964 pour le candidat républicain. M. Bush s'est rendu fin juillet dans le fief, républicain par excellence, que constitue le comté d'Orange, au sud de Los Angeles, qu'il avait remporté haut la *main en 1988. Le journal* local a jugé bon de publier à cette occasion un éditorial invitant tout simplement le président sortant à se retirer de la course.

Les appels de ce genre se multiplient. *«Le président devrait suivre l'exemple d'Harry Truman, Lyndon Johnson et Richard Nixon et s'effacer. Il garderait sa place dans l'Histoire et rendrait un grand service à son parti et à son pays»*, affirme M. Richard Viguerie, un activiste de la droite du Parti républicain, grand collecteur de fonds pour toutes les cause conservatrices depuis des décennies. Un autre conservateur, M. Burton Pines, propose que M. Bush cède la place à M. Jack Kemp, *son secrétaire* au logement, enfant chéri de la droite républicaine, à l'ancien gouverneur du Delaware, M. Pierre du Pont, ou à son secrétaire d'Etat, M. James Baker, voire *«à n'importe qui»*.

Qu'un ancien rédacteur en chef du *New York Times, un quotidien traditionnellement* acquis aux démocrates, appelle à son tour M. Bush à se retirer n'a rien d'extravagant. Mais le mal est nettement plus grand lorsque s'exprime dans le même sens le célèbre éditorialiste conservateur George Will. *« M. Bush devrait dire «au diable tout cela» et aller à la pêche avec ses petits-enfants. S'il ne le fait pas, il perdra presque certainement l'élection, déclenchant peut-être un raz-de-marée qui causera un grand tort à son parti»*, écrit ce dernier.





L'atmosphère est telle que certains sénateurs et représentants républicains soumis à réélection en novembre commencent à se demander s'ils ne risquent pas d'être entraînés dans la chute du président sortant. L'argument vaut plus encore pour le vice-président, M. Dan Quayle, que *M. Bush a pris de nouveau* comme colistier. Quelque 60 % des Américains interrogés souhaitent son départ. Depuis plusieurs semaines, les rumeurs n'ont pas cessé selon lesquelles M. Bush allait revenir sur son choix. Gaffeur impénitent, M. Quayle fait intellectuellement pâle figure face à M. Albert Gore, le numéro deux retenu par M. Clinton. Mais il est peut-être un peu tard. M. Bush a souvent été taxé d'opportunisme. Il le serait davantage encore s'il se débarrassait maintenant, en pleine tourmente, de son colistier.

Les incertitudes à propos du sort de M. Quayle pèsent lourd sur la campagne. Même un éditorialiste conservateur tel que William Buckley, *qui appartient au même* courant que le vice-président, écrit que la *«réputation de légèreté»* de ce dernier est *«irréparable»* et constitue un *«handicap alors qu'il faudrait un ticket fort»*. M. Bush a beau affirmer *que le chapitre est clos et qu'il gardera* M. Quayle, des voix continuent à s'élever, au sein même du Parti républicain, pour demander la tête du vice-président. Tout cela fait un peu désordre.

L'état-major de la campagne hésite sur la ligne à suivre. Les coups bas n'avaient pas manqué en 1988 lorsqu'il s'était agi, pour le candidat Bush, de démolir son adversaire *démocrate de l'époque, M. Michael* Dukakis. On avait laissé entendre que ce dernier avait dans le passé subi un traitement psychiatrique, ce qui était faux. Il y avait eu aussi ces spots télévisés accusant M. Dukakis d'avoir été responsable, en tant que gouverneur du Massachusetts, de la permission de sortie accordée à un condamné noir, pendant laquelle ce dernier avait commis un viol et un meurtre.

Mme Mary Matalin, chef-adjoint de la campagne de M. Bush, a cru bon de recourir à des procédés comparables. Elle a envoyé le 2 août aux journalistes qui suivent l'élection une télécopie faisant allusion aux infidélités conjugales supposées de M. Clinton. Mais l'opinion publique, cette fois, ne suit pas. M. Bush a demandé à Mme Matalin de s'excuser, ce qu'elle a fait lundi en grommelant.

On prête au président sortant l'intention de chercher à frapper un grand coup pour sortir du marasme avant la convention républicaine de Houston, qui commence le 17 août. Le nom de M. James Baker revient dans la plupart des scénarios envisagés. *Le secrétaire d'Etat pourrait être* mis en disponibilité pour prendre la direction de la campagne jusqu'ici bien hésitante de M. Bush.

Il pourrait, dans une autre hypothèse, se voir attribuer une responsabilité économique d'ensemble, avec des attributions plus grandes que celles habituellement accordées à un secrétaire au Trésor (une fonction qu'il a déjà occupée dans le passé), pour redonner un peu de vigueur à la reprise. Il est enfin à nouveau question de choisir un candidat à la vice-présidence qui fasse davantage le poids que M. Quayle. Une chose semble sûre : M. Bush doit agir rapidement s'il veut redonner vie à sa campagne.

DOMINIQUE DHOMBRES

□ **COLOMBIE : fin de l'appui *logistique américain pour retrouver* Pablo Escobar.** – Le gouvernement colombien a mis abruptement fin, mardi 4 août, à l'aide des Etats-Unis qu'il avait lui-même demandée pour faciliter les recherches du narco-trafiquant Pablo Escobar, en fuite depuis le 22 juillet. Ce dernier serait retranché dans la région du Magdalena Medio (département d'Antioquia), selon des sources américaines. *Le Conseil* d'Etat colombien avait estimé le 30 juillet que le survol du territoire par des avions américains sophistiqués était une *«violation de la souveraineté nationale»*. – *(AFP.)*

□ **PANAMA : un rapport du Congrès américain sur l'opération «Juste cause».** – De 300 à 400 personnes – et non un millier, comme l'assurent les organisations humanitaires – ont été tuées lors de l'opération militaire américaine «Juste cause», qui avait mis fin en décembre *1989* au pouvoir du *général* Noriega, indique le rapport d'une sous-commission du Congrès des Etats-Unis, rendu public mardi 4 août. Selon ce document, plus de 230 civils figurent parmi les victimes, mais ce chiffre inclut des *«pillards»* et des *membres* des «bataillons de la dignité», force paramilitaire mise sur pied par le dictateur déchu. Seules quelques dizaines de personnes (de 60 à 86) peuvent être considérées comme des victimes *«innocentes»*, conclut le rapport. – *(AFP, Reuter.)*

□ **PEROU : six militaires tués par la guérilla.** – Tombé dans une embuscade tendue par les *rebelles* du Sentier lumineux au sud de Lima, le chef du principal corps d'élite de l'armée péruvienne, le colonel Edmundo Obregon, est décédé, mardi 4 août, a-t-on appris de sources officielles. Par ailleurs, un *capitaine de l'armée et quatre soldats* ont péri dans des circonstances similaires à la frontière bolivienne. – *(AFP.)*

□ **VENEZUELA : assassinat d'un dirigeant du parti au pouvoir.** – M. Marcos Palacios, un dirigeant du parti Action démocratique (AD, social-démocrate, au pouvoir), a été tué par balles, mardi 4 août, à son domicile de Caracas. Agé de soixante et un ans, M. Palacios présidait la Fédération nationale des économistes. – *(AFP.)*

□ **RECTIFICATIF.** – Une erreur nous a fait attribuer, dans nos éditions du 5 août, le titre de ministre à M. Miguel Alfonso Martinez, qui préside la 44e session de la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU. M. Martinez, de nationalité cubaine, est juriste et enseignant.

ASIE

CHINE

Mort de Wang Hongwen le benjamin de la «bande des quatre»

M. Wang Hongwen, un des membres de la «bande des quatre» dirigée par Jiang Qing, la veuve de Mao Zedong, est décédé, lundi 3 août, à Pékin, d'une maladie du foie à l'âge de cinquante-huit ans, ont annoncé les autorités.

PÉKIN

de notre correspondant

Le personnage de Wang Hongwen était sans épaisseur, mais le symbole qu'il a représenté n'est pas totalement effacé de la réalité présente de la Chine, par la faute du régime. Ancien chef du personnel d'une usine textile de Shanghaï – ce qui lui avait valu son étiquette de «prolétaire» – dans les années 60, il avait été l'homme de main de la faction dure de la révolution culturelle dans la grande métropole avant que son militantisme maoïste ne le propulse à la haute direction du régime. «Numéro deux» du PCC, il parvint à faire croire qu'il était aussi *«plein d'avenir»*, ce que disait, par ironie, un Zhou Enlai en pleine lutte de succession lors de sa propre course contre la mort avec Mao, dans les années 70.

Arrêté avec ses collègues au lendemain de la mort de Mao en octobre 1976, Wang donna sa pleine mesure de marionnette lors du procès-spectacle de la «bande des quatre», en 1980. Soudain plein de *«repentir»*, il s'employa à témoigner, tête rasée et regard bas, contre la veuve de Mao et l'ex-dirigeant maoïste de Shanghaï, M. Zhang Chunqiao, abondant dans le sens de ses accusateurs. Il conclura sa déposition par une phrase n'appelant aucune répartie : *«Je n'ai rien à dire pour ma défense... J'ai commis des crimes affreux.»* Ayant ainsi sauvé sa vie – il fut seulement condamné à perpétuité – il n'en parut que plus dérisoire quand les sentences de mort prononcées contre Jiang Qing et Zhang Chunqiao, tous deux non *repentants, furent* commuées en détention à vie en 1983.

Jiang Qing s'est suicidée en mai 1991. M. Zhang Chunqiao et le quatrième larron de cette *«clique contre-révolutionnaire»*, M. Yao Wenyuan, sont toujours internés. Les idéaux de pureté révolutionnaire dont la «bande des quatre» se voulait le fer de lance sont largement discrédités dans une Chine pour l'essentiel acquise à l'enrichissement prôné par M. Deng Xiaoping. Cependant, les générations adultes constatent avec quelque effroi qu'une fraction de la jeunesse voue, par défi envers les autorités, un culte morbide à cette époque, équivalente de la Terreur au lendemain de la Révolution française. La responsabilité en incombe au régime, qui se refuse à régler complètement ses comptes avec son passé par crainte de miner les derniers restes de sa légitimité.

FRANCIS DERON

INDE

Des militants musulmans interdisent le Cachemire aux Israéliens

Le Hezbul Mudjahidin, la plus importante des nombreuses factions musulmanes en lutte contre le pouvoir central indien au Cachemire, a annoncé, mardi 4 août, que tout Israélien repéré dans le territoire disputé devra être *«arrêté et remis»* à ses sympathisants. Cette décision, indique l'AFP, répond à des indications selon lesquelles le Mossad (services secrets israéliens) collaborerait avec New-Delhi dans la lutte contre les militants favorables au rattachement du Cachemire au Pakistan ou à son indépendance.

L'Inde a noué en janvier dernier des relations diplomatiques avec Israël. Le consul israélien à Bombay avait récemment déclaré à un journal indien que des Israéliens collaboraient avec New-Delhi au Cachemire. En juin *1991*, huit Israéliens qui faisaient du tourisme dans la vallée de Srinagar avaient été enlevés par des militants. L'un d'eux avait été tué alors que le groupe échappait à ses geôliers. Le Hezbul Mudjahidin assure disposer de sept mille combattants.

L'ordre public s'est d'autre part dégradé, ces derniers jours, au Cachemire. New-Delhi a imposé un couvre-feu dans des villages proches de la frontière pakistanaise. Une quarantaine de militants musulmans ont été tués par les forces indiennes depuis le début d'août. Les rebelles, de leur côté, ont tué cinq civils et enlevé deux ingénieurs militaires indiens.

Enfin, indique l'agence UPI, le ministre de la défense d'Islamabad a accusé l'Inde de 7 752 violations de la «ligne de contrôle» (la frontière provisoire commune, surveillée par les Nations unies) depuis janvier 1990, début de l'actuelle phase d'insurrection au Cachemire. M. Ghaus Ali Shah a également déclaré que soixante-dix civils avaient été tués, côté pakistanais, par des tirs des forces de New-Delhi. Cette déclaration visait à répondre aux accusations indiennes d'ingérence répétée du Pakistan au Cachemire.

□ **SRI-LANKA : 90 morts dans des combats entre armée et séparatistes tamouls.** – Une soixantaine de soldats gouvernementaux et une trentaine de séparatistes tamouls ont été tués depuis le début du mois d'août lors d'embuscades et *de combats avec des* «Tigres» du mouvement de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) dans l'est et le nord de l'île, a-t-on appris de source militaire à Colombo. Le LTTE combat depuis 1983 les forces de Colombo pour obtenir la création d'une patrie séparée dans le nord-est de l'île. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

ALGÉRIE

Fermeture d'un centre de détention d'islamistes

Le «centre de sûreté» de Reggane, *dans le département* d'Adrar, en plein Sahara, où étaient détenus des islamistes, a été fermé et ses occupants transférés vers un nouveau centre à Oued-Namous, dans le département de Béchar (950 kilomètres *au sud-ouest d'Alger*).

Comme cela s'est produit dans d'autres centres, 2 400 personnes, *sur les 3 400 initialement* détenues dans celui de Reggane, ont été libérées en plusieurs vagues depuis le mois d'avril dernier. Après l'instauration de l'état d'urgence, le 9 février dernier, sept centres de détention avaient été ouverts dans le Sahara algérien pour accueillir quelque 8 000 islamistes frappés de mesures d'internement administratif. Les autorités avaient annoncé que les centres situés dans l'extrême sud seraient fermés et leurs détenus transférés vers d'autres centres ouverts dans le nord du pays, où le climat est plus clément en été.

Le 4 août, à Jijel, à l'est d'Alger, des inconnus ont par ailleurs mis le feu à cinq armoires souterraines de télécommunications, occasionnant de sérieux dommages au réseau de fibres optiques récemment installé. Depuis quelques jours, une trentaine d'attentats de ce type a frappé le réseau téléphonique. – *(AFP.)*

GÉORGIE

Amnistie et levée de l'état d'urgence à Tbilissi

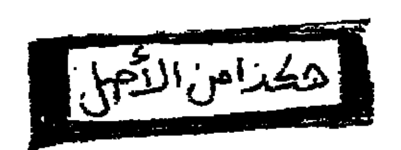
Après une longue réunion à huis clos, le Conseil d'Etat géorgien a décidé, lundi 3 août, à la demande du président Edouard Chevarnadze, de lever l'état d'urgence dans la capitale, Tbilissi. L'état d'urgence demeure en vigueur dans le reste de la République. Le Conseil a également annoncé l'amnistie de tous les partisans du chef d'Etat déchu, M. Zviad Gamsakhourdia, mais ce dernier ne bénéficiera pas de cette mesure, selon Interfax. Il est réfugié en Tchétchénie et doit prochainement se rendre en Finlande. *«Le manifeste adopté par le Conseil d'Etat montre la mise en œuvre d'une politique de réconciliation nationale et de consensus»*, a expliqué un conseiller de M. Chevarnadze. Des élections législatives sont prévues pour le 11 octobre dans la République, qui vient d'être admise à l'ONU. – *(AFP, Reuter.)*

MOZAMBIQUE

L'accord de cessez-le-feu est «presque entièrement approuvé»

La rencontre du président du Mozambique, M. Joaquim Chissano, avec le leader de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO), M. Afonso Dhlakama, devait commencer ce mercredi 5 août à Rome, en présence du président du Zimbabwe, M. Robert Mugabe, organisateur de la rencontre, et du ministre des affaires étrangères du Botswana, Mme Gaositwe Chiepe.

La réunion qui tente de mettre fin à seize ans de guerre civile devrait durer *«en principe trois jours, jusqu'à vendredi»*, a indiqué M. Raffaeli, médiateur italien, en ajoutant que le document sur un *cessez-le-feu est «presque entièrement approuvé»*. Les négociations buttent encore, a précisé M. Raffaeli, sur le problème du rôle des services de sécurité entre le cessez-le-feu et les élections, et sur celui des garanties institutionnelles pour les deux parties. – *(AFP, Reuter.)*



AFRIQUE

SOMALIE : selon Amnesty International

Dix mille «civils» tués en cinq mois à Mogadiscio

Quelque dix mille civils – *«non armés»*, – dont de nombreux enfants, ont été tués entre novembre 1991 et avril 1992, rien qu'à Mogadiscio, estime Amnesty International dans un rapport publié mardi 4 août à Londres, en précisant qu'un Somalien sur six (le pays compte sept millions d'habitants) a été contraint de fuir son domicile, depuis la fin du régime du président Siad Barré, en janvier 1991. Ce texte dénonce *«la violence anarchique»*, les *«massacres de civils et autres atrocités commises par les différentes factions armées»* qui se disputent le pouvoir.

«Des civils sont constamment tués, violés et mutilés, les victimes étant systématiquement choisies en fonction de leur clan d'origine», précise l'organisation de défense des droits de l'homme en soulignant qu'il lui est *«difficile d'obtenir des récits détaillés et impartiaux»*. Elle cite notamment l'exemple des massacres commis dans la région de Gedo (Sud-Ouest) en avril, d'abord par les forces du Front national somalien (SNF), constituées pour l'essentiel de membres du clan Darod, puis, la région ayant changé de mains, par les forces du général Mohamed Farah Aidid, du Congrès somali uni (USC), qui ont à leur tour massacré ceux qui n'appartenaient pas au *«bon»* clan.

D'autre part, après une visite d'une de ses équipes le long de la côte au sud de la capitale, Médecins sans frontières (MSF) réclame une *«aide massive»*, une mobilisation de la communauté internationale pour que la population somalienne ne continue pas à *«mourir de faim»*. L'organisation décrit ainsi la situation dans les villages visités – *«largement détruits»* : *«Une grande partie de la population est déjà morte de faim, de maladie ou dans les combats. Ceux qui sont encore là sont trop faibles pour parcourir le chemin qui les rapprocherait d'une aide. Sur la route, on voit principalement des vieux, des femmes et des enfants. Ils boivent l'eau des flaques et mangent des racines et des feuilles. Il y a des cadavres de gens morts en chemin.»*

Un pays à l'agonie

Suite de la première page

Mogadiscio est comme un condensé des maux qui accablent la Somalie. Même si la situation est pire en province où MM. Kouchner et Sahnoun devaient se rendre mercredi, deux mille personnes succombent chaque jour dans la ville et aux alentours, où cinq cent mille personnes mourant de faim ont trouvé refuge depuis le cessez-le-feu. L'aide internationale y est acheminée aux risques et périls des donateurs. Quatre employés de la Croix-Rouge ont été tués en Somalie depuis le début du conflit ainsi qu'un pédiatre du Fonds des Nation unies pour l'Enfance (UNICEF). Depuis que 7 000 tonnes de vivres ont été pillées sur le port de la capitale, à la mi-janvier, les associations humanitaires redoublent de précautions. La plupart se font escorter, contre paiement, par les miliciens armés qui «tiennent» le quartier de la capitale où elles opèrent.

L'arrivée de plus de 2 000 tonnes de vivres, mardi, à Mogadiscio à bord d'un navire français, le *Briantais*, survient dans ce contexte dramatique. Deux mille tonnes, ce n'est rien. Il en faudrait 50 000 par mois pour sauver les Somaliens. Le *Briantais* est néanmoins le premier bateau affrété par un gouvernement à avoir accosté à Mogadiscio depuis le début de la guerre civile. M. Kouchner, qui a assisté au déchargement des premiers sacs de vivres, s'en est félicité.

Après avoir quitté le quartier du port contrôlé par les partisans du général Mohamed Farah Aïdid, désormais l'homme fort du pays, MM. Kouchner et Sahnoun ont franchi la ligne de démarcation qui, au cœur de la capitale, mène au fief du président intérimaire, M. Ali Madhi Mohamed. Vêtu d'une saharienne immaculée, celui-ci leur a fait les honneurs, sous forte escorte militaire, de sa «république», quelques quartiers au nord de la ville, aussi ravagés par la guerre que ceux contrôlés au sud par son rival.

«Aide ne veut pas dire invasion»

Face au «Président», M. Kouchner a été très net. L'aide accordée à son pays est subordonnée à l'assurance de pouvoir la distribuer en toute sécurité. Autrement dit, les vivres que les Somaliens supplient la communauté internationale de leur accorder plus généreusement ne sont acheminés à bon port que s'ils font preuve de discipline.

M. Kouchner a aussi souligné qu'il se rendait en Somalie à la demande de M. Sahnoun, représentant spécial de M. Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général des Nations unies. L'exécutif de l'organisation internationale paraît avoir trouvé en la personne du ministre français un allié. Cela ne veut pas dire que la France partage le point de vue de M. Boutros-Ghali selon lequel la *«guerre de riches»* qui se prolonge en ex-Yougoslavie détourne l'attention de la tragédie somalienne. Simplement, la France anticipe sur la résolution adoptée le 27 juillet par le Conseil de sécurité qui prévoit l'envoi à terme d'une aide humanitaire massive en Somalie. Si besoin, la distribution de cette aide serait garantie par une force internationale. Voilà pourquoi M. Kouchner a parlé si nettement de sécurité à ses interlocuteurs et pourquoi la cargaison tirée des soutes du *Briantais* a redonné un semblant d'espoir aux Somaliens, persuadés d'être abandonnés à leur sort tragique par les pays riches.

Pour l'instant, l'aide massive promise par l'ONU n'est qu'un projet. Seuls quarante-sept «observateurs» des Nations unies sont sur place, non armés, commandés par un placide général pakistanais. C'est déjà trop pour certaines fractions somaliennes. MM. Kouchner et Sahnoun ont été accueillis à l'aéroport de Mogadiscio par des partisans de l'intransigeant général Aïdid qui brandissaient des banderoles fort peu encourageantes : *«La Somalie aux Somaliens»* et *«Aide ne veut pas dire invasion»*.

BERTRAND LE GENDRE

□ **RWANDA : prochaine ouverture des négociations entre gouvernement et opposition.** – Le ministre rwandais des affaires étrangères, M. Boniface Ngulinzira, a déclaré, mardi 4 août, que des *«négociations politiques»* s'ouvriront le 10 août prochain, à Arusha (Tanzanie), entre le gouvernement du Rwanda et le Front patriotique rwandais (FPR), opposition armée au régime de Kigali. Elles porteront sur un projet d'accord prévoyant notamment l'intégration des militaires du FPR dans l'armée régulière et la participation prochaine de ce mouvement à un gouvernement de transition. Des négociations directes avaient déjà eu lieu à la mi-juillet et abouti à la conclusion, le 31 juillet, d'un cessez-le-feu qui, a indiqué M. Ngulizinra, est *«dans l'ensemble observé»*, malgré quelques accrochages. – *(AFP.)*

□ **TOGO : reprise du dialogue politique malgré les violences.** – La délégation présidentielle et celle des huit principaux partis opposés au général Eyadéma se sont retrouvées, mardi 4 août, dans l'après-midi, à la table des négociations. Ces dernières avaient été suspendues dans la matinée après que les forces de l'ordre eurent ouvert le feu pour disperser une manifestation, pourtant autorisée, convoquée par le Collectif des associations de femmes (CAF, opposé au général Eyadéma). Quelques heures plus tard, des policiers, au volant de leur véhicule, avaient foncé dans la foule rassemblée devant l'ambassade de France pour remettre une motion demandant aux diplomates des *«pays amis»* d'user de *«leur droit d'ingérence humanitaire»* pour *«garantir la sécurité de tous les citoyens togolais, en particulier celle des leaders politiques de l'opposition»*. – *(AFP.)*

Nouvelle querelle à Kinshasa

Zaïre ou Congo ?

Le Zaïre redeviendra-t-il la «République du Congo» ? Et la région du Shaba retrouvera-t-elle son nom de Katanga ? Tel est, en tout cas, le souhait de la Conférence nationale, forum des différentes formations politiques dont les délégués discutent depuis des mois de l'avenir institutionnel du pays. Outre ce changement de nom, ces «états généraux» ont décidé, mardi 4 août, le retour aux anciens drapeau et hymne national (*Debout, Congolais*), selon l'agence de presse nationale AZAP.

Le président Mobutu ne pouvait pas laisser passer de telles décisions sans mot dire. *«Cette question est à soumettre à un référendum populaire»*, dans le cadre de la future Constitution, a affirmé le chef de l'Etat, qui avait modifié tous les symboles du pays en 1971, lorsqu'il avait décidé de changer le nom de l'ancienne colonie belge pour plus d'*«authenticité»* (1).

Cette nouvelle querelle est symbolique de la lutte opposant les délégués de la Conférence nationale, qui essaient de mettre en place un gouvernement de transition, à un président déterminé à garder l'essentiel de son pouvoir, malgré les pressions des Belges, des Américains et des Français.

Quoi qu'il en soit, les modifications proposées par la Conférence nationale, si elles venaient à être retenues, ne manqueraient pas de provoquer une certaine confusion puisque, de l'autre côté du fleuve Zaïre, il existe déjà une République du Congo.

M.-P. S.

(1) Le 30 juin 1960, la Belgique accorde l'indépendance et le pays devient en 1961 la République fédérale du Congo. En novembre 1965, le général Mobutu prend le pouvoir et se proclame président de la République démocratique du Congo. En mai 1966, la capitale, Léopoldville, devient Kinshasa, et en juin le pays prend le nom de Congo-Kinshasa. L'appellation «Zaïre» date du 27 octobre 1971.

OCÉANIE

NOUVELLE-ZÉLANDE

Mort de l'ancien premier ministre conservateur Robert Muldoon

M. Robert Muldoon, ancien premier ministre conservateur néo-zélandais de 1975 à 1984, est mort, mercredi 5 août, à l'âge de soixante-dix ans. Sa disparition a été annoncée par M. Jim Bolger, l'actuel chef du gouvernement, qui lui avait succédé à la tête du Parti national. *«C'est la fin d'une époque. C'était un homme politique hors pair»*, a-t-il déclaré dans l'éloge funèbre d'un homme qui avait mené une politique radicalement différente et qui n'avait cessé – jusqu'à sa retraite l'an dernier – de le critiquer.

Comptable de profession, M. Muldoon avait pris en main le Parti national en 1974 pour le mener à la victoire contre le Labour en 1975. Réélu deux fois, il fut battu en 1984 par un travailliste, aussi «grande gueule» que lui, M. David Lange. Paradoxalement, ce fut ce dernier qui entreprit une politique de libéralisation économique à la Thatcher alors que M. Muldoon était un farouche partisan du contrôle étatique et bureaucratique : grand créateur de «commissions», on en compta sous son règne pas moins de 1 199.

Mais M. Muldoon était surtout connu pour son conservatisme à tout crin et un mauvais caractère qui, en plus de son embonpoint, l'avait fait surnommer *«Piggy»* (diminutif de «porc»). En 1976, il avait affirmé que *«le refus de Washington d'utiliser l'arme nucléaire a provoqué la catastrophe vietnamienne»*. Il avait fait scandale lors de la conférence du Commonwealth de 1981 en s'opposant aux sanctions sportives contre l'Afrique du Sud et avait autorisé une tournée, fort mouvementée, des Springboks. Sa brutalité politique ne s'embarrassant jamais de finesse, si elle fut longtemps redoutable face à ses adversaires travaillistes, avait néanmoins fini par lasser son propre parti.

P. DE B.

AFRIQUE DU SUD : alors que la campagne d'actions de masse continue

L'ANC considère les deux jours de grève générale comme un succès

«*C'est un succès retentissant*», a estimé le secrétaire général du Congrès national africain (ANC), M. Cyril Ramaphosa, visiblement satisfait de la façon dont la grève générale a été suivie sur l'ensemble du territoire. Le mouvement, point culminant d'une campagne d'actions de masse destinée à forcer le gouvernement du président Frederik De Klerk à accepter l'instauration d'un gouvernement intérimaire et l'élection d'une Assemblée constituante au suffrage universel avant la fin de l'année, a tenu les deux tiers de la population active hors des lieux de travail.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Quatre millions de travailleurs ont respecté, lundi et mardi, la consigne de grève lancée par l'ANC et ses deux principaux alliés, le Congrès sud-africain des syndicats (COSATU) et le Parti communiste (SACP). Au cours d'une conférence de presse, M. Ramaphosa a fait remarquer, mardi, que le nombre des grévistes était deux fois supérieur au nombre des électeurs blancs qui s'étaient exprimés lors du référendum du 17 mars, donnant au président De Klerk un clair mandat de la communauté blanche pour s'engager plus avant dans la voie des réformes.

Le message est évident pour l'ANC : la communauté noire soutient activement la politique de fermeté prônée par M. Nelson Mandela. Celui-ci, qui devait conduire une manifestation jusqu'à la présidence de la République, mercredi matin, pourra dorénavant arguer d'une nouvelle légitimité pour faire valoir ses arguments de manière plus catégorique, face au pouvoir blanc.

Les Noirs, seule communauté du pays à ne pas jouir du droit de vote, ont ainsi trouvé un moyen efficace de se faire entendre. Les responsables de l'alliance tripartite ANC-COSATU-SACP ont, sans ambiguïté, expliqué qu'ils n'hésiteraient pas à recourir de nouveau à la grève générale si leurs revendications n'étaient pas satisfaites.

Soucieux de contredire les porte-parole du gouvernement et la presse sud-africaine proche du pouvoir, les responsables de l'alliance ont affirmé que les deux jours de grève avaient été massivement suivis au sein des populations indienne et métis.

«Ni dérapages ni manœuvres d'intimidation»

Selon la police, au moins vingt personnes auraient été tuées, mardi, au cours de violents incidents, portant à quarante-deux le nombre total de morts, pour les deux jours d'actions. De macabres statistiques mises en doute aussi bien par l'ANC que par les observateurs des Nations unies qui, là où ils se trouvaient, n'ont constaté *«ni dérapages ni manœuvres d'intimidation pour contraindre les gens à rester chez-eux»*, selon M. Hisham Omayad, le chef de la délégation de l'ONU.

La présence d'observateurs internationaux a incontestablement permis de détendre l'atmosphère et d'éviter des affrontements, mardi, à différents endroits.

A Krugersdorp, à l'ouest de Johannesburg, un fief du Parti conservateur (CP) et de l'Afrikaaner Werstandbewiging (AWB) de M. Eugène Terreblanche, des militants de cette organisation néo-nazie, ont tenté d'interdire l'entrée de la ville à quelque cinq mille manifestants venus des ghettos noirs voisins.

M. Omayad est intervenu auprès des autorités municipales pour qu'elles acceptent de recevoir une pétition, après que les forces de sécurité eurent dégagé le passage, au grand dam des militants d'extrême droite en colère.

A Bisho, la capitale du Ciskei, l'un des quatre bantoustans déclarés indépendants par Pretoria, la police et l'armée «locales» n'ont pas autorisé la manifestation de trente mille personnes conduite par le secrétaire général du SACP, M. Chris Hani, à entrer en ville.

Une journée de négociations menées par un observateur portugais de l'ONU, M. José Campino et le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Pik Botha, n'ont pas infléchi la volonté du général Gqozo qui menaçait de faire tirer sur la foule. Le patron du Ciskei a maintenu ses blindés en travers de la route, n'acceptant qu'à la nuit tombante de laisser les manifestants se rendre au stade de Bisho, en bordure de la ville.

L'intervention, en faveur des manifestants, de M. Pik Botha, l'un des plus proches collaborateurs du président De Klerk, et la maîtrise avec laquelle les promoteurs des deux journées de grève générale ont organisé les manifestations indiquent clairement la volonté du gouvernement et de l'ANC de ne pas laisser la situation se dégrader davantage.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

POLITIQUE

La préparation du référendum du 20 septembre sur le traité de Maastricht

« La France est aujourd'hui très européenne »

affirme le porte-parole du gouvernement

Les partisans du traité de Maastricht ont réagi au sondage de l'IFOP, publié dans *Libération* daté du 4 août, qui donne 57 % d'intentions de vote en faveur du « oui » au référendum du 20 septembre et confirme la progression du « non » (*le Monde* du 5 août). M. Martin Malvy, porte-parole du gouvernement, s'est réjoui des résultats de ce sondage qui montre que *« ce sont les jeunes qui sont les plus favorables à l'Europe »*.

« Ecoutons la jeunesse ! », a déclaré M. Malvy, mardi 4 août, sur RMC, en observant que la campagne du « oui » ne faisait que commencer. Convaincu que *« la France est aujourd'hui très européenne »*, le porte-parole du gouvernement a toutefois souligné qu'il est *« plus facile de faire campagne sur un thème négatif et d'opposition que sur un thème positif »*.

Pour le mouvement Génération Ecologie, présidé par M. Brice Lalonde, *« c'est en ce moment que se forme l'opinion des Français, c'est donc maintenant qu'il faut convaincre »*. Dans une lettre ouverte adressée à M. Antoine Waechter, Génération Ecologie invite les Verts à se prononcer rapidement en faveur du « oui » et à mener une campagne commune. Les Verts doivent officiellement arrêter leur position sur le référendum lors de leur Conseil national interrégional, les 29 et 30 août.

M. André Billardon, député de Saône-et-Loire, directeur de la campagne du Parti socialiste pour le référendum, fait, pour sa part, preuve d'optimisme en affirmant que *« le camp des « europicides » n'est pas du tout en situation de créer une dynamique »*. M. Billardon s'est en revanche montré circonspect à l'égard de la satisfaction manifestée par les places boursières dès la publication de ce sondage : *« Je préfère un enthousiasme populaire à un enthousiasme boursier.* (...) *Ce ne sont pas les Bourses qui vont remplir les urnes »*, a-t-il constaté.

Le directeur de campagne, qui a reçu une délégation de l'ambassade des Etats-Unis venue protester contre la représentation caricaturale des Américains sur les affiches du PS, a observé que *« l'agacement »* des Etats-Unis s'explique par leur crainte *« de voir le protagoniste européen s'affirmer dans la compétition internationale »*. *« Nous avons beaucoup d'amitié pour le peuple américain*, a indiqué M. Billardon dans un entretien accordé au *Quotidien de Paris* du mercredi 5 août, *mais nous ne voulons pas que l'Europe soit soumise aux multinationales basées aux Etats-Unis. »*

Plus prudent que les dirigeants socialistes sur l'issue du référendum, M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, met en garde, dans un entretien accordé au *Figaro*, les électeurs qui seraient tentés par un vote hostile *« de réaction et non de réflexion »*. *« Le lendemain d'une éventuelle victoire du « non »*, ajoute M. Millon, la France pourrait se réveiller *« avec la gueule de bois »*. Dénonçant *« la confusion des échéances »* entretenue, selon lui, par les adversaires de la ratification du traité, *« qui proposent de dire « non » à Mitterrand en refusant Maastricht »*, le président du conseil régional Rhône-Alpes observe que *« la victoire du « non » affecterait davantage l'opposition que la majorité »* et serait *« un immense cadeau à François Mitterrand »* car elle risquerait de *« compliquer l'alternance »*.

Hostiles à la ratification, les mouvements d'extrême gauche vont à la bataille en ordre dispersé

La campagne pour le référendum sur Maastricht n'a pas permis, jusqu'à présent, aux courants politiques qui tentent de s'affirmer à gauche en marge du PC et du PS de s'unir dans leur refus du traité. Des anarchistes aux trotskistes, en passant par les contestataires communistes et les amis de M. Chevènement, les mouvements d'extrême gauche et les minoritaires de deux grands partis vont à la bataille en ordre dispersé.

Que la belle unité affichée lors de la guerre du Golfe semble loin ! A l'époque, les organisations trotskistes défilaient presque main dans la main avec le Parti communiste, soutien actif de « l'Appel des 75 », le fer de lance du mouvement anti-guerre animé par Me Denis Langlois. Les libertaires, certains courants écologistes et des organisations antiracistes, augmentés de « dissidents » du Parti socialiste, battaient eux aussi le pavé et donnaient aux déçus de la gauche l'espoir fugace d'un « grand soir » de la recomposition.

Un an et demi après, le débat sur Maastricht souligne, si besoin était, la difficulté d'exister à gauche en dehors du PS et du PC, et confirme, une fois encore, la logique groupusculaire des organisations d'extrême gauche.

Les contestataires communistes, *tout comme ceux du PS emmenés* par M. Jean-Pierre Chevènement, n'ont pas profité du débat sur l'Europe pour se fabriquer leur propre carte d'identité politique. Rejoints, *« à titre personnel »*, par de nombreux dirigeants des Verts, leur seule véritable initiative commune s'est bornée, en avril, à un manifeste *pour la renégociation du traité de* Maastricht, qui leur permettait de prendre leurs distances par rapport aux choix tranchés de leurs directions respectives : le « oui » pour le PS et le « non » pour le PC (*le Monde* du 25 avril).

La procédure de ratification, menée tambour battant, a cependant précipité l'heure des choix. Le manifeste, lancé au moment même où M. François Mitterrand répétait à qui voulait l'entendre que Maastricht était à prendre ou à laisser, s'est vite perdu dans les sables. Les contestataires communistes se sont alors efforcés, non sans obtenir certains succès, de modérer le « non » de leur direction. Du côté des socialistes, M. Chevènement, qui n'a convaincu parmi les siens, au cours des débats au Parlement, qu'une poignée de députés et de sénateurs, a choisi de faire, lui aussi *« à titre personnel »*, campagne pour le « non ». Les Verts, enfin, se sont ralliés à un « oui conditionnel » qui ne fera sans doute pas l'unanimité dans leurs rangs.

Le « non » ou l'abstention

Les petites organisations d'extrême gauche partent, quant à elles, à la bataille en ordre dispersé. Il y a d'une part celles qui ne partent pas vraiment. La Fédération anarchiste, lors de son quarante-neuvième congrès tenu à Lille les 6, 7 et 8 juin, a ainsi appelé à l'abstention. *Le Monde libertaire* daté du 18 juin explique que le « oui » avalise certes *« la mise en place* [d'une] *politique chaotique tendant à favoriser le développement du capitalisme européen »*, mais que le « non » présente le grave inconvénient, pour les tenants d'un fédéralisme des peuples, de pérenniser la *« mise sous tutelle des différents peuples européens »*. Pour éviter *« le piège et la simplification des urnes »*, ajoute l'hebdomadaire anarchiste, la fédération ne peut donc que militer pour *« une abstention active »*.

Les membres de l'Alternative libertaire réservent pour l'instant leur réponse, même s'ils soulignent que, d'ordinaire, ils participent plus volontiers aux consultations politiques que les membres de la Fédération.

Même son de cloche à Lutte ouvrière. *« Le référendum*, assure le *12 juin* Mme Arlette Laguiller, porte-parole de l'organisation trotskiste, dans l'hebdomadaire de son mouvement, *est une mascarade qui ne concerne pas les travailleurs. »*

« L'Europe que les capitalistes préparent n'est sûrement pas faite pour améliorer le sort des travailleurs, explique Mme Laguiller. (...) *Et la victoire du « non » sera celle d'un camp hétéroclite qui va du Parti communiste à Le Pen.* (...) *Tous cherchent à dévoyer le mécontentement et les inquiétudes des travailleurs vers le pire exutoire : celui du nationalisme.* (...) *En votant « oui », les travailleurs appuieraient Mitterrand, en votant « non », ils se retrouveraient du côté de Le Pen. »* Le choix, ou le non-choix, de *LO* ne va pas sans provoquer des états d'âme chez certains militants trotskistes. *Lutte ouvrière* du 10 juillet en rend compte dans son courrier des lecteurs.

Il y a d'autre part ceux que Maastricht hérisse. A la suite de la réunion de son comité central, les 13 et *14 juin*, la *Ligue communiste révolutionnaire* (LCR) a décidé de faire campagne contre le traité d'Union européenne. La LCR soutient activement un appel pour un *« non de gauche pour l'Europe contre Maastricht »* (*le Monde* du 8 juillet) lancé par MM. Daniel Bensaïd (LCR) et Max Gallo (PS), qui est proche de M. Chevènement, signé notamment par MM. René Dumont, ancien candidat écologiste à l'élection présidentielle de 1974, Alain Krivine, porte-parole du mouvement trotskiste, Anicet Le Pors, membre du comité central du PCF, Albert Lévy, membre de la présidence du MRAP, Didier Motchane, membre du comité directeur du PS, et Gilles Perrault, écrivain (1).

Rien de commun, cependant, avec les initiatives lancées pendant la crise irakienne. Cet appel est en effet boudé par les communistes, orthodoxes comme contestataires. Chez ces derniers, il n'a été signé que par M. Le Pors, ancien ministre de la fonction publique.

La LCR dénonce le *« tournant européen du PCF »* (*Rouge* du 2 juillet) qu'elle croit deviner dans la distance marquée par la direction par rapport à ses anciens mots d'ordre *« nationalistes »*. De telles prises de position la rapprochaient ponctuellement de certains gaullistes – dont M. Yves Guéna, sénateur RPR de Dordogne – *auxquels elle ouvrait* volontiers les colonnes de *l'Humanité*.

L'effet Maastricht reste trop faible pour bousculer les rigides frontières internes à la gauche et à l'extrême gauche. La désormais mythique « recomposition » souhaitée par certains est moins que jamais à l'ordre *du jour*.

GILLES PARIS

(1) Une deuxième liste de signataires a été rendue publique, jeudi 30 juillet. Elle comprend notamment les noms de MM. Joël Batteux, maire PS de Saint-Nazaire ; André Cazetien, maire PC de Mourenx ; Jean Ferrat, artiste ; Jean-Marie Poussenr, adjoint PS au maire de Nantes ; Jean-Pierre Vigier, physicien. « Le « non » de gauche pour l'Europe contre Maastricht », chez Maguy Guillien, 27, rue Voltaire, 93100 Montreuil.

Conseil des ministres

La campagne officielle commencera le 7 septembre

Le conseil des ministres, réuni mercredi 5 août au palais de l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand, a examiné quatre décrets relatifs au référendum du 20 septembre sur la ratification du traité de Maastricht. Les trois premiers, présentés par M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, concernent respectivement l'organisation du référendum, les modalités de la campagne et les dispositions spécifiques aux territoires d'outre-mer, à Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon. Le quatrième, présenté par M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, porte sur le vote des Français établis hors de France.

M. Malvy, porte-parole du gouvernement, a annoncé que la campagne officielle s'ouvrira le lundi 7 septembre à zéro heure et se terminera le 19 septembre à minuit. Pour y participer, les partis ou groupements politiques devront adresser une demande avant le mardi 25 août et remplir les conditions suivantes : être représentés par un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale ou au Sénat, ou *avoir rassemblé au moins 5 %* des suffrages à un tour de l'une des consultations générales organisées au cours de la précédente législature. Cette disposition autorise donc le Front national, les Verts et Génération Ecologie à participer à la campagne officielle.

Le décret précise également les temps d'antenne qui seront attribués aux formations : les organisations représentées au Parlement se partageront deux heures de télévision et deux heures de radio, proportionnellement au nombre de membres de leur groupe. Chacune des autres formations autorisées bénéficiera d'une durée d'émission de cinq minutes à la télévision et à la radio.

Le décret précise également que la campagne commerciale par voie d'affichage et de presse est autorisée jusqu'au 31 août à minuit. M. Malvy a tenu à préciser sur ce point, répondant par avance aux critiques émises notamment par MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin : *« Il n'y a donc aucune restriction. Toute action nouvelle peut être engagée. »*

Le porte-parole a également indiqué que pour sa part le gouvernement *« cessera sa campagne dès le 10 août »*. Rappelant que ce décret d'organisation a été soumis au Conseil constitutionnel, M. Malvy a déclaré que les règles adoptées conciliaient *« trois impératifs : le droit, les traditions de la Ve République* [respect du pluralisme des partis politiques et expression des formations non représentées au Parlement] *et la limitation de la publicité commerciale »*.

□ **M. Michel Mathieu nommé préfet de l'Oise.** – Sur proposition de M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, M. Michel Mathieu, préfet de l'Eure, a été nommé, mercredi 5 août, par le conseil des ministres, préfet de l'Oise. Il remplace M. Philippe Massoni, qui a été nommé préfet de la région Auvergne, préfet du Puy-de-Dôme, par le conseil des ministres du 22 juillet. M. Mathieu était en poste à Evreux depuis le 26 juillet 1989.

POINT DE VUE

Les clochers de l'an 2000

par Paul Graziani

TOUT *occupés à la dimension* française du débat sur Maastricht, nous ne prêtons guère attention à la façon dont nos voisins européens traitent ce problème. Certes, le « non » danois a alimenté la polémique, soulevé les espoirs des uns, avivé les craintes des autres, mais tout *se passe désormais* comme si les clauses complexes de ce traité touffu ne visaient, en bien ou en mal, que la France. Rares ont été les articles et commentaires relatifs aux décisions allemandes sur ce sujet.

Pourtant, en engageant le processus de ratification, le gouvernement allemand a pris une décision importante et dont nous devons prendre la mesure en cette année anniversaire de la décentralisation en France. Bonn a accordé un droit de regard sur les affaires européennes les concernant aux Länder. Il va proposer de modifier en ce sens l'article 23 de la Constitution allemande. De plus, le Bundesrat pourra déléguer un représentant des Länder pour négocier au plan européen. Cela devrait être entériné *d'ici à la fin novembre*.

Au risque d'ajouter à la perplexité ou à la détermination des partisans de l'un ou l'autre camp, il *paraît nécessaire de souligner* la portée de cette décision de principe. Elle pose la question du « local » en Europe et nous interpelle dès aujourd'hui et pour l'avenir quant au poids des pouvoirs locaux français en Europe. Celui des Länder n'est pas mince, comme ils viennent de le démontrer par cette concession du gouvernement central allemand. L'affirmation de la Catalogne, à l'occasion des Jeux olympiques, de son identité propre est un autre *signe. La région de Gênes en fera* sans doute autant à propos de Christophe Colomb.

Le traité de Maastricht lui-même comporte cette dimension régionale puisqu'il prévoit, dans son article IV, la création d'un comité des régions à caractère consultatif avec vingt-quatre sièges pour la *France, tout comme l'Italie*, l'Allemagne ou la Grande-Bretagne. Philippe Séguin, dans l'utile analyse qu'il a faite du traité, souligne, pour le déplorer, que *« l'Europe des régions, souvent invoquée, risque de trouver une existence par le biais de ce comité »* (1).

On se trouve là au cœur du débat sur le devenir de l'Etat, ici et ailleurs. On ravive aussi la question de la taille et des compétences territoriales en France au moment même où est engagée l'application de la loi dite Joxe-Baylet-Sueur. Une application délicate, difficile, voire douloureuse, mais dont les enjeux prennent un singulier éclairage à l'approche de Maastricht. On voit se dessiner un nouveau trio politique et administratif : des *communes regroupées, des* régions partenaires, l'Europe. Est-ce possible, est-ce souhaitable ? On serait tenté de répondre : l'Histoire le dira. Mais la réponse appartient tout autant à la géographie, à l'économie, à la culture et même aux citoyens...

Maastricht ou pas, l'Acte unique européen doit s'appliquer en 1993 et il ouvre de nouvelles perspectives aux échanges intra-européens et, par là même, à la concurrence ou au partenariat de région à région, de ville à ville. Le développement annoncé du réseau des TGV, ses interconnexions, le renforcement du trafic aérien, les réseaux puissants de télécommunication confirment concrètement cette nouvelle dimension de notre espace quotidien dans les toutes prochaines années. Si l'on comprend parfaitement et l'on respecte le souci de l'identité française, de sa souveraineté, qui *motive ceux qui refusent* Maastricht, on peut aussi vouloir croire que l'avenir français n'est pas un retour à l'octroi.

L'attachement aux racines, le développement local, la création de pôles urbains, le dialogue de proximité sont autant de nécessités et de responsabilités pour les *élus locaux. Ils sont, d'une* certaine façon, la garantie d'une certaine dimension humaine. Les Français ne devraient pas avoir peur de l'ouverture européenne s'ils ont confiance en eux-mêmes. Les atouts ne manquent pas, à commencer par nos clochers de l'an 2000.

(1) *De l'Europe en général et de la France en particulier*, de Marie-France Garaud et Philippe Séguin, Le Pré aux Clercs, p. 61.

► **Paul Graziani est sénateur RPR des Hauts-de-Seine, maire de Boulogne-Billancourt.**

EN BREF

□ **Le Comité pour une autre Europe demande un temps d'antenne.** – Le Comité pour une autre Europe, qui réunit des gaullistes, des communistes et des socialistes hostiles au traité de Maastricht (*le Monde* du 30 juillet), a annoncé, lundi 3 août, qu'il avait écrit à M. Jacques Boutet, président du CSA, pour demander un temps d'antenne pendant la campagne du référendum. Le comité estime que *« la campagne médiatique devra favoriser, pour être équitable, une expression égale des partisans du « oui » et des partisans du « non » au traité de Maastricht »*.

□ **M. Chevènement reproche au CSA de préférer la « propagande » au « débat argumenté ».** – M. Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre, qui défend au sein du PS le « non » à Maastricht, a critiqué, lundi 3 août, les recommandations du CSA sur l'organisation de la campagne radiotélévisée (*le Monde* daté 2-3 août). En réservant le temps d'antenne aux organisations politiques, *« c'est-à-dire pour l'essentiel aux états-majors de l'UDF, du RPR et du PS*, a déclaré M. Chevènement, *le CSA étend la campagne officielle pour le « oui » à l'ensemble des émissions de radio et de télévision »*. L'ancien ministre a affirmé que *« la propagande prendra le pas sur le débat argumenté et la variété des expressions »*, ajoutant : *« Maastricht réalise ainsi la coalition de tous les establishments pour étouffer ce qui reste de démocratie. »*

□ **A Mayotte, les militants du Mouvement populaire mahorais menacent de boycotter le référendum.** – Alors que les dirigeants du Mouvement populaire mahorais (MPM) avaient lancé, à la mi-juillet, la campagne en faveur du « oui » au référendum du 20 septembre, les militants menacent de boycotter le scrutin si le gouvernement ne rétablit pas de toute urgence le visa d'entrée à Mayotte. Cette menace de boycottage résulte de l'accélération de l'immigration comorienne provoquée par les difficultés économiques des Comores et les recommandations du Fonds monétaire international pour un *« dégraissage »*, d'ici le mois de septembre, de sa fonction publique. Les élus de la collectivité territoriale ont, à plusieurs reprises, alerté le gouvernement sur ce dossier. Une réunion avait eu lieu au début de cette année, où il avait été décidé de réexaminer la question.

□ **Les « quatre causes justes » du Parti républicain.** – Le Parti républicain vient d'annoncer le lancement, à partir du 8 août, d'une campagne nationale d'affichage sur les « quatre grandes causes » qu'il s'engage à défendre : l'Europe, l'école, la sécurité et l'emploi. Le coût de cette campagne, qui s'achèvera le 31 août, s'élève à 3,5 millions de francs, a précisé le Parti républicain. A l'occasion de ce lancement, M. Gérard Longuet, président du PR, a souligné que *« l'Europe est une cause juste pour laquelle nous nous battrons tous »*, alors que *« le repli sur son pré carré ne l'est pas »*.

□ **Mme Gomez fera campagne pour le « non » aux côtés de M. Pasqua.** – Mme Francine Gomez, ex-président-directeur général de Waterman, participera dès le mois de septembre à la campagne en faveur du « non » au référendum sur Maastricht, aux côtés de M. *Charles Pasqua, président du* groupe RPR du Sénat, et animateur, avec M. Philippe Séguin, député (RPR) des Vosges, du Rassemblement pour le « non » au référendum. Mme Gomez a été conseiller régional (RPR) du Languedoc-Roussillon de 1986 à 1992.

□ **Des vedettes fondent un comité de soutien au traité de Maastricht.** – Au cours d'une soirée à la villa d'Eddie Barclay à Ramatuelle, Johnny Halliday, Enrico Macias, Carlos, Eddy Mitchell et Daniel Hechter ont décidé de fonder un comité de soutien au traité de Maastricht, pour *« inviter les vedettes de la chanson française à voter « oui » au référendum de septembre »*.

□ **M. Valéry Giscard d'Estaing lance un *« conseil régional des jeunes d'Auvergne »*.** – La région Auvergne vient d'annoncer la création, sur proposition de M. Giscard d'Estaing, président (UDF-PR) du conseil régional, d'un « conseil régional des jeunes », ouvert aux seize-vingt-trois ans. Il s'agira d'*« un organe de consultation et de propositions »*, notamment destiné à sensibiliser les jeunes à une institution régionale qui les concerne au premier chef : l'éducation et la formation représentent plus de la moitié du budget auvergnat. Cependant, l'initiative de l'ancien président de la République n'est pas une première, puisque des conseils régionaux de jeunes existent déjà en Picardie et en Bretagne.

JUSTICE

Le procès des dirigeants de la transfusion sanguine au tribunal de Paris

« Coupables, mais pas responsables... »

Les avocats du docteur Michel Garretta devaient, mercredi soir 5 août, apporter une conclusion au procès des responsables de la transfusion sanguine ouvert le 22 juin devant la 16e chambre correctionnelle du tribunal de Paris. L'audience du mardi 4 août a été consacrée à la défense du professeur Jacques Roux et du docteur Jean-Pierre Allain.

Vous ne jugez pas les coupables, mais des boucs émissaires. Tel est désormais le principal message des avocats de la défense, sur ce point solidaires. Tel est le slogan commun des avocats des quatre prévenus qui contestent résolument la position exprimée, vendredi, par le substitut du procureur de la République : *« Il y avait le choix entre quatre ou cent inculpés. Nous poursuivons aujourd'hui ceux qui savaient et pouvaient pratiquement tout. Ce n'est pas un choix arbitraire. »*

Ainsi Me Nicole Dreyfus, l'un des conseils du professeur Roux, ancien directeur général de la santé, a-t-elle assuré que son client ne figure dans ce procès que comme *« le substitut de ceux qui devraient en assumer la véritable responsabilité »*. Et, manière d'enfoncer le clou, sa consœur Eveline Meyer, autre conseil du professeur Roux, reprochait au substitut : *« Votre choix n'était pas entre quatre et cent inculpés, mais entre zéro et dix mille. »*

L'avocat soulignait alors les nombreuses incertitudes de la science à l'époque. Incertitudes partagées par bien d'autres pays : *« L'Autriche, la Suisse, le Danemark, la Grande-Bretagne, le Canada ont fait la même chose que la France,* a expliqué Me Meyer. *Toute la communauté internationale a observé une période de transition pour passer des concentrés sanguins non chauffés aux produits chauffés. Ce n'était pas une politique criminelle, mais une orientation acceptable en fonction des données connues. »*

« Retenez bien ce nom ! »

Après la critique du ministère public, la défense du professeur Roux s'est aussi inquiétée du rôle de la presse, moins animée, selon elle, *« par le désir d'informer qu'attirée par le sensationnel : la mort, le sang, le sexe »*. Et Me Meyer reprochait alors *« la vindicte, le désir de conforter une seule thèse »*, s'exclamant : *« Le contre-pouvoir dans cette affaire, Monsieur le président, c'est vous. »*

Un thème repris par Me Dreyfus : *« C'est la noblesse d'un tribunal de dépasser l'image caricaturale imposée par la voix des médias, quels que soient les bruits et les rumeurs. »* Mais le conseil du professeur Roux s'est aussi longuement attaché à faire porter les responsabilités de cette affaire du sang contaminé sur les anciens ministres venus témoigner devant le tribunal : *« Rien ne fut plus navrant que cette journée du 24 juillet. Tous étaient atteints d'amnésie, tous sûrs de leur bon droit, tous assurés de l'impunité. Nos dirigeants sont d'autant plus libres qu'ils se savent au-dessus de toute sanction ! »*

Enfin Me Dreyfus, comme l'avait fait la veille la défense du docteur Robert Netter, a souligné le rôle du docteur Claude Weisselberg, ancien conseiller technique du secrétaire d'Etat à la santé et destinataire des notes du professeur Roux. *« Retenez bien ce nom ! Le docteur Weisselberg, c'est la puissance... »*, a lancé Me Dreyfus, semblant dire au ministère public et au tribunal que ce conseiller en « savait » au moins autant et « pouvait » à coup sûr davantage que son client.

Me Olivier Schnerb, conseil du docteur Allain, ancien responsable de la recherche et du développement au Centre national de la transfusion sanguine (CNTS), adopta une défense sur ce point similaire. *« Par une confusion énorme, mon client occupe la place du docteur Bahmam Habibi. Qui est donc le docteur Habibi ? Le responsable de la diffusion des concentrés sanguins au CNTS. C'est lui qui a rendu possible la distribution des produits non chauffés restés en stock. »*

« Saint » et « résistant »

Plaidant pour que l'innocence du docteur Allain soit reconnue, s'élevant contre la *« partie de bonneteau judiciaire »* en cours, Me Schnerb s'est demandé si les quatre prévenus n'offraient pas l'avantage d'être des cibles commodes, *« des coupables qui ne seraient pas responsables... »*. Avec son confrère Pierre-Olivier Sur, il a surtout brossé le portrait d'un spécialiste de l'hémophilie proche de ses patients, relevant au passage que, sur ses quatre cents « clients », seuls sept d'entre eux ont porté plainte.

Longtemps responsable du centre Air et Soleil, dans les Yvelines, destiné aux jeunes hémophiles, le docteur Allain était alors considéré comme un *« saint »* par la plupart de ses patients. *« Il leur parlait et en faisait presque de petits médecins »*, a indiqué Me Sur. Il n'hésitait pas à accueillir chez lui certains d'entre eux lorsqu'ils traversaient une mauvaise passe, a rappelé Me Schnerb.

Or ce sont les accusations de l'un d'entre eux, Jean-Louis, hébergé plusieurs mois en 1984-1985 chez le docteur Allain, qui ont permis, selon l'avocat, de l'inculper. *« Voilà pourquoi, dès l'origine, quelque chose cloche dans la mise en cause du docteur Allain,* a commenté Me Schnerb. *Comment expliquer qu'il ait fourni lui-même tous les éléments qui ont étayé l'accusation ? »*

Me Schnerb s'est alors appliqué à convaincre le tribunal que son client fut le premier, grâce à ses études, à prendre conscience de la dangerosité des concentrés non chauffés et à tenter vainement d'en prévenir les autorités sanitaires. *« Dès le 16 janvier 1985, il écrit au professeur Jacques Ruffié et au docteur Garretta,* explique l'avocat. *Mais ces deux hommes jugent plus important de réunir un conseil d'administration pour ouvrir une guerre de succession au terme de laquelle le professeur Ruffié est écarté. Voilà comment une lettre du docteur Allain est reçue par les plus hautes autorités de la transfusion sanguine ! »*

Me Schnerb considère que la disgrâce du docteur Allain est du coup consommée. Il décrit sa mise en quarantaine au sein du CNTS jusqu'à sa « démission » : *« A partir de cette lettre, le docteur Allain n'est plus responsable des négociations avec la firme autrichienne Immuno. Il n'est plus responsable d'aucune étude. Il est placé sous l'autorité de l'ingénieur Jacquin, surveillant de Garretta, qui a reçu la mission bien précise de le faire partir »*.

Le docteur Allain aurait donc été un *« résistant »* incompris et non un *« schizophrène »*, un médecin déchiré et non un chercheur triant ses malades comme des cobayes. Mais ses alarmes furent soigneusement étouffées par ses supérieurs, a expliqué Me Schnerb. *« Il avait contre lui le CNTS, le professeur Jean-Pierre Soulier. Qui l'aurait cru ? Qui a cru Me Georges Holleaux lorsqu'il a déposé ses premières plaintes en 1988 ? Qui a cru Jean Péron-Garvanoff, président de l'Association des polytransfusés ? »*, a demandé l'avocat.

En concluant, Me Schnerb pria le tribunal de rendre un jugement qui *« en aucun cas puisse éclabousser le passé ou l'avenir du docteur Allain »*. *« Je vous demande une relaxe pure et simple,* dit-il, *pour que personne n'ait plus le droit de parler du bon médecin et du méchant chercheur, du docteur Jekyll et du docteur Hyde »*.

LAURENT GREILSAMER

ÉDUCATION

Clientélisme à l'Université

Suite de la première page

Outre le renouvellement, en mars dernier, par élections et nominations, de l'ensemble des membres du CNU, c'est tout le dispositif qui a été modifié cette année.

Au lieu d'intervenir en arbitre après un premier choix des commissions locales de spécialistes, le CNU a été chargé de faire un premier tri des candidats jugés *« qualifiés »* pour devenir professeurs ou maîtres de conférences. C'est sur ces *« listes de qualification »*, qui ont été dressées dans chaque discipline depuis le mois d'avril, que les commissions de spécialistes sont en train de choisir, en dernier ressort, leurs candidats à un poste.

Explosion du nombre des postulants

On ne cache pas, au ministère de l'éducation nationale, un réel soulagement devant les premiers résultats de cette campagne de recrutement. Les délais de mise en place des nouvelles procédures étaient très serrés, et ils ont conduit le CNU à travailler dans des conditions acrobatiques, certaines sections (comme celles d'informatique, de mécanique ou de biochimie) ayant eu jusqu'à 800 dossiers de candidatures en quelques jours.

A la mi-juillet, sur les 55 sections du CNU, 53 avaient bouclé leurs listes de qualification. Seules manquaient à l'appel les sciences économiques, qui devaient terminer leurs travaux avant la fin du mois de juillet, et les sciences de gestion, qui n'ont pas réussi à constituer leurs instances de qualification. Cette dernière section est bloquée par un conflit caricatural, puisque M. Robert Le Duff, président de la section du CNU depuis huit ans et candidat à sa propre succession, n'a pas du tout apprécié d'être battu d'une voix par M. Jacques Thépot, professeur à Strasbourg. Procès-verbaux dilatoires, enquête du ministère, refus de M. Le Duff de reconnaître le vote du 10 avril, enfin démission récente du CNU de M. Thépot, écœuré par ces manœuvres : rien n'a permis jusqu'à présent de dénouer l'imbroglio.

A cette exception près, le calendrier aura été tenu pour permettre la nomination des enseignants-chercheurs d'ici à la rentrée universitaire. Dans les établissements, les commissions de spécialistes devaient délibérer avant la fin juillet. Entre début août et le 7 septembre, une procédure télématique doit permettre de recueillir, puis de croiser, les décisions des établissements et les vœux des candidats. Les affectations devraient donc être connues avant la mi-septembre et devenir effectives début octobre.

Le second motif de satisfaction du ministère tient au nombre très élevé de candidatures. Au total, 22 107 dossiers ont été déposés, quand on n'en attendait que 15 000 environ. Cette explosion du nombre de postulants a sans doute considérablement alourdi la charge du CNU, mais on y voit surtout, rue de Grenelle, le signe encourageant d'un regain de prestige et d'attrait des carrières universitaires, de nature à reconstituer un bon vivier de futurs enseignants-chercheurs.

En effet, ce nombre exceptionnel de candidatures devrait garantir d'une manière générale des recrutements de qualité. Sur les 22 107 candidats, 13 000 environ, soit 55 %, ont été retenus sur les listes de qualification et se disputeront les quelque 3 500 emplois ouverts aux concours cette année.

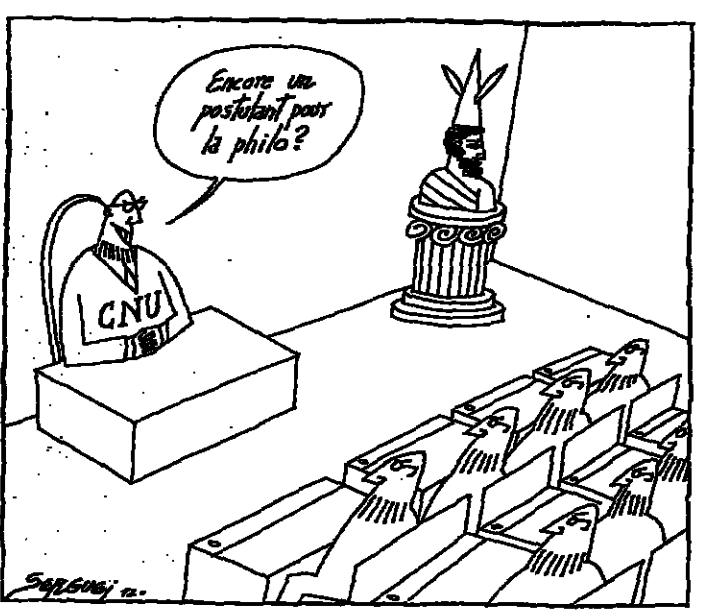
Toutefois, ce taux moyen de qualification masque de fortes disparités entre les disciplines. Ainsi, les sections du CNU de linguistique, de littérature ancienne ou de langues orientales ont qualifié les trois quarts ou davantage des candidats. L'histoire ancienne, plus des deux tiers. L'histoire moderne, 73 % des candidats professeurs et 56 % des maîtres de conférences. Plus de la moitié des candidats ont été qualifiés en mathématiques, en informatique, en chimie ou en mécanique, en littérature française ou en allemand.

Hécatombe chez les philosophes

Ces différences sont inévitables. Chaque discipline puise dans un vivier de candidats inégal, parfois pléthorique par rapport au nombre de postes offerts (88 candidats qualifiés pour 7 postes de maître de conférences en anthropologie, par exemple) ou au contraire insuffisant (54 candidats qualifiés pour 64 postes de professeur d'anglais). On notera, au passage, que des disciplines déficitaires depuis des années ont retrouvé quelque vigueur : 287 candidats se sont ainsi présentés pour les 60 postes de professeur de mathématiques créés cette année, ou encore 569 candidats pour les 155 postes de maîtres de conférences en informatique.

Deux disciplines cependant se singularisent. La sociologie d'abord, où il y avait 82 candidats pour 19 postes de professeur ; 29 seulement ont été qualifiés (35 %). Et le taux n'est guère meilleur pour les maîtres de conférences (133 qualifiés pour 343 candidats). Mais ce sont les philosophes qui remportent la palme. Sur les 82 candidats aux 20 postes de professeur ouverts au concours, 29 seulement ont été qualifiés, soit à peine plus du tiers. Et le pourcentage tombe à moins de 20 % pour les maîtres de conférences (33 qualifiés pour 166 candidats) !

Cette hécatombe a soulevé une vague de protestations qui est restée le plus souvent anonyme. Dans le climat de défiance qui règne, particulièrement chez les philosophes, personne n'ose en effet s'exposer ouvertement : *« Si vous me citez, je serai barré pendant dix ans »*, lance un candidat malheureux. Maître de conférences depuis une douzaine d'années, responsable du département de philosophie de son université et habilité à diriger des recherches, il n'a pas été jugé digne par le CNU de concourir pour un poste de professeur. Tel autre, qui compte vingt-cinq ans d'ancienneté dans l'enseignement supérieur et a publié une quarantaine d'articles dans des revues reconnues, a tout bonnement été invité par le CNU à s'orienter vers une autre discipline que la philosophie.



Tel autre encore qui enseigne la sociologie depuis plus de dix ans, auteur de plusieurs livres et membre d'un laboratoire du CNRS, s'est vu reprocher de n'être pas vraiment sociologue. Tel jeune candidat, trop brillant sans doute, a probablement eu le tort de boucler sa thèse de philo en trois ans, trop vite pour les caciques du secteur. Il repassera une autre année, espérant que le poste de maître de conférences qui lui avait été promis en province n'aura pas été attribué d'ici là. Quant à ce candidat belge dont la notoriété et les ouvrages sont reconnus en France, il n'a pas été qualifié par le CNU et pourra méditer à loisir sur l'Europe de la philosophie.

Bref, les situations absurdes sont assez nombreuses pour susciter l'indignation d'une partie de la communauté universitaire. Ainsi, trois des personnalités les plus renommées de la sociologie française – Jean Duvignaud, Edgar Morin et Michel Maffesoli – viennent de lancer un appel, déjà signé par une vingtaine d'universitaires de renom, pour dénoncer le *« sectarisme de chapelle »*, qui refuse *« toute vraie concurrence et émulation et met en péril la pensée libre (...). Les diverses formes de la sociologie doivent continuer à se développer sans interdit ni stigmatisation* a priori *»*, soulignent-ils, avant d'appeler au *« respect de la pluralité de recrutement à l'Université »*, comme au CNRS.

Un climat d'arbitraire

C'est dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas. *« Le CNU a complètement détourné les nouvelles procédures. Il était censé vérifier les aptitudes des candidats. En réalité, il a procédé à une sélection draconienne. Il a désavoué au passage bon nombre de jurys de thèse implicitement soupçonnés de complaisance. Il nous a interdit de concourir et a supprimé quasiment toute possibilité de choix pour les commissions locales »*, résume un candidat en sociologie.

Et un philosophe ajoute : *« Les responsables universitaires de la discipline se présentent comme les grands défenseurs de la philosophie, alors qu'ils sont en train d'en devenir les fossoyeurs. Cette année, à défaut de candidats pressentis, mais récusés par le CNU, des postes vont être gelés et risquent d'être perdus par les universités. Comment voulez-vous que le ministère fasse à l'avenir des efforts pour une discipline aussi malthusienne ? Enfin, on ne saurait dissuader plus efficacement les jeunes de continuer à faire de la philo »*.

M. Bernard Bourgeois, président de la section de philosophie du CNU, accueille ces critiques sans broncher. *« Il a été clair, dès le début de nos travaux, que nous ne souhaitions pas fonctionner comme un jury d'examen, mais comme un jury de concours. Nous n'avons pas retenu les candidats dont nous pensions qu'ils pouvaient être inscrits, mais ceux dont nous pensions qu'ils devaient l'être. »* Pourquoi une attitude aussi restrictive ? Pour défendre la qualité des candidatures, proteste M. Bourgeois avant d'ajouter : *« Beaucoup de commissions locales de spécialistes travaillent parfaitement, mais il y a quand même trop de cas où elles n'assument pas leurs responsabilités et où des candidatures contestables risquaient d'être acceptées sur la base de combinaisons locales. Le CNU ne doit pas être une chambre d'enregistrement pour des décisions ficelées d'avance. »*

Cela revient-t-il à désavouer le sérieux des jurys de thèse ? Ou à outrepasser la fonction attribuée au CNU ? La réponse de M. Bourgeois est sans hésitation : *« Sur le premier point, il est clair que nous ne pouvons prendre pour argent comptant les jurys de thèse, dont beaucoup ne font pas sérieusement leur travail. Quant à l'esprit de la réforme du CNU, je le condamne absolument, mais je l'applique scrupuleusement »*. Les 80 % de candidats non qualifiés apprécieront.

Au ministère, on fait, pour l'instant, le gros dos devant ces controverses et l'avalanche de protestations qu'elles provoquent. On note cependant que les nouvelles procédures prévoient des possibilités de recours. Les sections du CNU chargées cette année du recrutement s'occuperont l'an prochain des promotions, et inversement. Les candidats pourront donc se représenter devant de nouveaux évaluateurs. En outre, après deux échecs, les candidats pourront faire appel devant une commission élargie.

Enfin, on rappelle que les membres des sections du CNU ont été, pour les deux tiers d'entre eux, élus par leurs pairs et que les universitaires n'ont donc à s'en prendre qu'à eux-mêmes. Argument imparable s'il ne laissait s'installer un déplaisant climat d'arbitraire dans deux secteurs qui furent longtemps prestigieux, de l'Université française.

GÉRARD COURTOIS

□ **Le SGEN-CFDT regrette la parution sans changement au *Journal officiel* des arrêtés sur la réforme des lycées.** – Le SGEN-CFDT a protesté, mardi 4 août, contre la parution sans modification, au *Journal officiel* du 31 juillet, des arrêtés portant sur la rénovation des classes de première et terminales, alors que le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) avait accueilli avec réticences, le 10 juillet, les arrêtés sur les séries générale, sciences et technologies industrielles (STI) et sciences et technologies de laboratoire (STL). La rénovation des lycées, conçue en 1991 par M. Lionel Jospin, avait été revue et corrigée en juin dernier par son successeur, M. Jack Lang (*le Monde* du 30 juin), à l'exception de la réforme de la seconde, qui s'appliquera dès la rentrée prochaine.

REPÈRES

FAITS DIVERS

Affaire Tannouri : une garde à vue

Après la découverte rocambolesque, mardi 4 août, des quatre toiles de maître volées trois jours auparavant à M. Anthony Tannouri (nos *dernières éditions du 5 août*) dans une villa de Cap-d'Ail (Alpes-Maritimes), le groupe criminel de la police judiciaire de Nice a interpellé et placé en garde à vue un proche de l'homme d'affaires franco-libanais.

Le correspondant anonyme qui a alerté samedi matin l'AFP à Paris, avant même que le cambriolage n'ait été révélé, possédait des renseignements confidentiels sur les tableaux volés et leur valeur d'estimation. Il s'agit peut-être de la même personne qui a téléphoné à deux reprises mardi à la police niçoise pour lui indiquer où elle pourrait récupérer les quatre tableaux (retrouvés dans le coffre d'une voiture volée). – *(Corresp.)*

SÉCHERESSE

Restrictions d'eau en Mayenne

Le préfet de la Mayenne a pris, mardi 4 août, deux arrêtés limitant la consommation d'eau potable dans soixante-huit communes de l'ouest et du sud du département. Le lavage des voitures, l'arrosage des jardins et des espaces verts, ainsi que l'alimentation des piscines y sont notamment interdits.

□ **Cinq étrangers parmi les nouveaux astronautes de la NASA.** – Cinq étrangers figurent dans la nouvelle sélection d'astronautes, que vient de présenter la NASA et qui est composée de quinze « spécialistes de mission » et de quatre pilotes. Parmi eux, deux candidats de l'Agence spatiale européenne (ESA) : Maurizio Cheli (trente-trois ans), pilote d'essai et physicien italien et Jean-François Clervoy (trente-trois ans), ingénieur polytechnicien et astronaute du CNES français ; deux Canadiens : Chris Hadfield (trente-trois ans), pilote d'essai et Marc Garneau (quarante-trois ans), ingénieur qui a déjà volé sur la navette en 1984 ; et un Japonais : Koichi Wakata (vingt-neuf ans), ingénieur. Le corps des astronautes américains (95 personnes) compte depuis longtemps des étrangers, comme le Suisse Claude Nicollier, actuellement en orbite sur la navette Atlantis. – *(AFP.)*

□ **Après l'accident aérien de la baie du Mont-Saint-Michel.** – L'hélicoptère de la protection civile de Granville (Manche) a retrouvé, mardi 4 août, les corps des deux derniers des quatre passagers de l'avion de tourisme qui s'est écrasé, dimanche 2 août, dans la baie du Mont-Saint-Michel. – *(AFP.)*

Trêve...

Cent quatre-vingts kilos de fonte ont rebondi sur le plancher. Le tableau électronique a enregistré la performance. Mehmed Skender a levé les bras. Des gradins, on a pu croire qu'il faisait le V de la victoire. Il souriait. Il a été applaudi. Son nom ne figurera sur aucun palmarès olympique. Il s'est classé dernier du concours d'haltérophilie dans la catégorie des moins de 100 kg. Pourtant il faudra s'en souvenir comme d'un brave.

Mehmed Skender est l'un des vingt-trois membres de la délégation bosniaque à Barcelone. Il est âgé de trente-deux ans, marié, père de deux enfants. Avant, il était employé au téléphone à Zenica, une cité située à environ 80 km de Sarajevo. Maintenant, il est soldat dans l'armée qui se bat contre les Serbes. Avant, il était aussi un des meilleurs leveurs de fonte de son pays. Il était dans une tranchée le 6 juin dernier lorsqu'un membre du tout nouveau Comité olympique bosniaque lui a fait savoir qu'il devait représenter son pays aux Jeux de Barcelone.

Depuis des mois, Mehmed Skender ne s'entraînait plus. Il avait perdu beaucoup de poids. Dans l'appartement de trois pièces où ses parents, ses frères et ses cousins s'étaient réfugiés, il n'y avait à se partager qu'un plat de riz ou de pâte par jour. Il voulait rester pour défendre son pays et ne pas manquer l'anniversaire de sa fille. On lui expliqua qu'il s'agissait de montrer au monde que la Bosnie n'avait pas été rayée de la carte. Mehmed Skender a fait ses paquets. Au moment de monter dans l'avion, le judoka Vinko Samrlic manquait à l'appel. Un franc-tireur l'avait tué quelques jours auparavant.

En arrivant au village olympique, Mehmed Skender a été malade. Son estomac ne supportait plus la nourriture trop riche et trop abondante du restaurant des athlètes. Le soir de la cérémonie d'inauguration des Jeux, il fit des cauchemars. Le feu d'artifice lui avait rappelé les bombes éclairantes tirées au-dessus de Zenica. Lundi, quand il se présenta sur le plateau du concours, les entraîneurs durent faire appel à son orgueil pour qu'il se mesure à une barre de 140 kg à l'arraché, la plus petite charge demandée par un concurrent. Son record avait été de 167 kg. La charge lui échappa. Il n'arrivait pas à se concentrer. Il ne pouvait s'empêcher de penser à ses enfants. Il n'avait aucune nouvelle d'eux depuis qu'il était à Barcelone.

Mehmed Skender chassa ses idées noires. Pour la seconde partie du concours, il épaula et jeta successivement 170, 175 et 180 kg. Avec difficulté mais avec succès. Mehmed Skender était soulagé. Il avait accompli ce que ses dirigeants attendaient de lui. Il avait participé. Maintenant il était pressé de retourner à sa tranchée, d'étreindre son fusil, de défendre sa famille et sa ville. Mehmed Skender n'a pas attendu la cérémonie de clôture des Jeux pour quitter le village olympique. Son travail de soldat l'attendait.

Peut-être recevra-t-il pour cela la médaille qu'il n'a pas eue à Barcelone. Peut-être sera-t-il un héros inconnu de la guerre fratricide qui ravage les Balkans. A sa façon, Mehmed Skender a témoigné d'un drame qui, hélas !, ne connaît pas de trêve en dépit des Jeux olympiques.

A. G.

ATHLÉTISME : les prestations des sélectionnés français

Relais d'infortune

Avant l'entrée en piste de Marie-José Pérec sur 400 m mercredi soir 5 août, les athlètes français n'ont guère brillé à Barcelone : trois abandons en demi-fond et en fond (Thierry Pantel, Maria Lelut, Marie-Pierre Duros), une disqualification en marche (Toutain) et une longue série de blessures en sprint (Daniel Sangouma, Jean-Charles Trouabal, Bruno Marie-Rose) qui compromet les chances du relais 4 × 100 mètres, recordman du monde à Split en 1990 et vice-champion du monde à Tokyo en 1991.

C'était à Split, un jour de 1990. Le relais 4 × 100 mètres français était devenu addition de talents qui débouchait en un tour de piste sur un chiffre magique : 37 s 79, le record du monde volé aux caïds américains. Deux ans plus tard, dans la moiteur de Barcelone, le relais tricolore n'est plus qu'agglomérat de blessures, d'erreurs et de frustrations. Les héros d'hier pleurent, déçoivent, souffrent dans le stade de Montjuich. Et la liste de *noms illustres ne dessine plus* qu'un sinistre état des lieux.

Max Morinière, celui qui avait pris le départ à Split, est parvenu jusqu'aux demi-finales du 100 mètres. Il en est sorti sans gloire, à la dernière place. Daniel Sangouma, auteur de deux temps médiocres, n'est pas allé plus loin, et il a renoncé à s'aligner dans le 200 mètres. Il souffre d'une douleur persistante à la plante d'un pied. Jean-Charles Trouabal ne courra plus à Barcelone. Il s'est effondré en larmes après deux foulées de sa première série du 200 mètres : déchirure des adducteurs. Pour le relais, dont la finale aura lieu samedi soir, il sera remplacé par Gilles Quenehervé, l'ancien médaillé d'argent des championnats du monde de Rome, qui a disparu en demi-finales du 200 mètres après avoir frôlé la disqualification en séries. Quant à *Bruno Marie-Rose, celui qui avait* conclu l'exploit de Split, opéré en avril du tendon d'Achille, il ne s'est plus frotté à une compétition depuis trois semaines, depuis qu'il a péniblement réussi son temps minimal de qualification olympique au meeting de Lausanne . C'était peine perdue, la fédération ayant oublié de l'inscrire dans l'épreuve individuelle (le Monde du 1er août) .

Enflement de l'ego

Comment expliquer cette décadence en deux années, seulement retardée par quelques chronomètres flatteurs et une belle deuxième place aux derniers championnats du monde de Tokyo ? Mardi 4 août, Jo Maïsetti, l'entraîneur du relais, et Fernand Urtebise, préparateur, entre autres, de Trouabal, s'interrogeaient, tout en laissant percer leur désarroi. *« Nous sommes dans une spirale descendante que nous n'arrivons pas à interrompre,* soupirait Fernand Urtebise. *Depuis deux ans, nous courons derrière l'état de grâce de Split ».* Jo Maïsetti avançait comme excuse l'ancienneté de ses sprinters. La moyenne d'âge de l'équipe de France, 27 ans, est effectivement largement supérieure à celle des Etats-unis (23 ans) ou de la Grande-Bretagne (25 ans).

Les deux hommes développaient surtout le même argument : pour rattraper leur retard sur les Américains, les sprinters français se sont entraînés comme des forcenés depuis le début de l'année. Trop peut-être, ce qui expliquerait cette épidémie subite de blessures. *« Mais je ne connais pas le secret des Américains pour avoir des athlètes au sommet de leur forme aussi longtemps,* disait Maïsetti. *Dans les meetings, nous ne les voyons pas beaucoup s'entraîner ».* Le mot ne sortira d'aucune bouche, mais il était présent dans tous les esprits : dopage. Les entraîneurs français ont fait savoir depuis longtemps qu'ils se refuseraient à toutes pratiques illicites. Ils ne semblent pas convaincus que leurs concurrents soient animés par le mêmes pures intentions. *« Cela fait des années que nos athlètes courent après des records surhumains,* confiait Eric Bouvat, le médecin de l'équipe de France . *Certains n'ont pas le physique pour cela. Alors ils craquent à force de surentraînement ».*

Ces bonnes raisons suffisent-elles cependant à tout expliquer ? Après leur exploit de Split, les relayeurs français ont cherché à faire fructifier leur notoriété, comme le font sans fausse honte les sprinters américains. Ils ont trouvé le soutien d'un puissant sponsor. *« Nous sommes des professionnels »,* pouvait alors clamer Daniel Sangouma. Leur comportement n'a pas semblé alors toujours à la hauteur de ce statut revendiqué. Les Français ont paru succomber à ce symptôme courant des lendemains de victoires inattendues : l'enflement de l'ego ou, plus trivialement, la grosse tête.

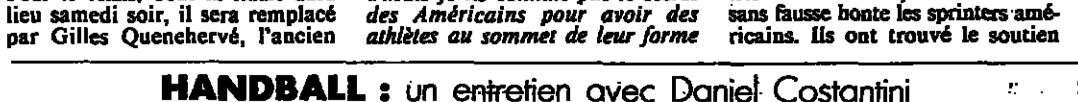
Défaillances en série

Le record du monde de Split avait fini par convaincre les relayeurs qu'ils pouvaient rêver de victoires face aux Américains, certes plutôt condescendants avec leurs rivaux. A Tokyo, ce fol espoir avait conduit à une série de gestes déplacés. Les Français avaient refusé de serrer la main de leurs vainqueurs, Bruno Marie-Rose posant même un pied sur la première marche du podium. *« Je doute qu'ils soient toujours aussi bons à l'avenir,* avait alors lancé Daniel Sangouma. *On se retrouvera aux Jeux de Barcelone. Alors on verra qui sont les meilleurs... »* (*le Monde* du 3 septembre 1991). A moins d'un concours de circonstances extrêmement favorables, le relais français décimé a désormais peu de chances de donner corps à cette menace.

Au-delà de ce cas particulier, les explications données par les entraîneurs français ne suffiraient pas non plus à justifier les mauvaises performances de l'athlétisme français au cours de la première semaine de compétitions. Aujourd'hui, l'arbre Marie-José Pérec ne peut cacher la forêt de défaillances parfois davantage morales que physiques. Marie-Pierre Duros, pourtant brillante en séries du *3 000* mètres, Thierry Pantel (10 000 mètres) et Maria Lelut (marathon) ont ainsi rapidement abandonné leurs courses. D'autres athlètes se lanceront diminués dans leurs épreuves. La plupart ont effectué à Barcelone des temps inférieurs à ceux de leur début de saison.

Serge Bord, le directeur technique national, déjà ébranlé par l'affaire Marie-Rose, avait pourtant annoncé qu'il ne retiendrait dans sa sélection, de loin la plus nombreuse de la délégation française (59 concurrents, la plus forte représentation d'athlètes nationaux jamais engagée aux Jeux), que des sportifs en forme, c'est-à-dire en mesure de défendre dignement leurs chances. *« J'ai constaté qu'ici beaucoup d'athlètes perdaient leurs moyens »,* concédait-il après deux jours de compétition. Mardi matin, le DTN a réuni ses troupes pour rappeler aux uns et aux autres leurs devoirs. Pour que la semaine barcelonaise de l'athlétisme tricolore ne ressemble pas à une déroute *totale.*

JÉRÔME FENOGLIO



HANDBALL : un entretien avec Daniel Costantini

« Je n'ai pas prévu ce que nous vivons ici »

Pour leur première participation aux Jeux olympiques, les handballeurs français se sont qualifiés pour les demi-finales. Ils disputeront leur prochain match jeudi 6 août, contre la Suède, championne du monde en titre. Ce résultat est dû en grande partie au travail de Daniel Costantini, quarante-neuf ans, entraîneur national depuis 1985, qui, avant le début du tournoi, pensait que ses joueurs se classeraient au mieux septièmes ou huitièmes.

« Comment l'équipe de France, naguère très effacée dans les rencontres internationales, se retrouve-t-elle parmi les quatre meilleures du monde à l'issue de ce tournoi olympique ?

– C'est très difficilement explicable parce qu'être déjà septième ou huitième était un pronostic raisonnable mais raisonnablement haut, parce qu'il fallait tout de même battre la Roumanie, au troisième rang mondial, ou l'Allemagne, ou l'Espagne en plus de l'Egypte. Etre sixième, c'était encore plus osé puisqu'il fallait battre deux de ces équipes que d'habitude nous ne battons jamais. Et puis là, à part la CEI qui a gagné d'un seul but d'avance, à la dernière minute, parce qu'on leur a fait un cadeau, on a battu tout le monde.

» Pour un entraîneur comme moi, qui est un pragmatique croyant aux progressions lentes, aux gains de dixième de seconde, c'est inexplicable rationnellement parlant. Mon équipe est en train de franchir un pas incroyable au plan collectif mais surtout au niveau *individuel.*

– Cependant, il y a tout de même des motifs à ce succès ?

– Il y a bien sûr l'effet olympique. On se retrouve dans un contexte tout à fait différent d'un *championnat du monde et des bar*rières que l'on se donne habituellement ; peut-être que l'on a moins tendance à les respecter parce que ce sont les olympiades, qu'il y a trois médailles à distribuer et que l'on se dit : pourquoi pas ? Mais ce qui me confond le plus, c'est le brio de nos joueurs, leur état d'esprit et surtout leur créativité et leurs performances individuelles. Nos joueurs non seulement se hissent au niveau des meilleurs, mais *sont les meilleurs.*

– Pourquoi se surpassent-ils ?

– Il y a plusieurs choses qui peuvent être mises en exergue. Nos joueurs ont bénéficié d'une excellente préparation. Nos structures *de formation sont bonnes,* nos clubs commencent à être performants, mais nous n'avions jamais *trouvé dans une compétition inter*nationale le déclic. Est-ce que ce déclic a été le premier match gagné contre l'Espagne, que l'on n'avait pas battue depuis vingt-trois ans ? L'Espagne qui organise les J.O. et qui en plus les dispute à Granollers, le fief du handball espagnol. L'Espagne qui est favorite de la compétition. C'est assez extraordinaire que ce soit chez eux, le jour J, que finalement les Français arrivent à vaincre ce signe indien. Je leur ai donc dit : *« Si on est capable de battre l'Espagne, on est capable de battre tous les autres. »*

– La France va rencontrer la Suède, championne du monde, en demi-finale...

– On les a battus dans un match amical à Marseille. Lors du challenge Marrane, à Paris, on a fait match nul et ils nous ont battus un mois plus tard au tournoi pré*olympique de Castelnau, de trois* buts, lors d'un match équilibré. Mais la Suède ici, c'est tout à fait autre chose. C'est une arme de guerre qui est venu confirmer son titre mondial. N'oublions pas aussi que les Suédois sont organisateurs dans six mois des championnats du monde et qu'ils sont remarquablement préparés.

» Pour les battre, il faudrait que l'on accomplisse une performance *encore plus grande que ce que* l'on a fait jusqu'à présent. Et ce que l'on a fait, cela me paraît déjà tellement énorme que personnellement je ne sais pas si ça va pouvoir continuer. Pour battre ce pays, il faudra être du niveau d'une médaille d'or, et si on est médaille d'or on aura donc joué deux finales, dont une en demi-finale pour prouver au monde entier que l'on est du niveau des champions du monde. Mais j'ai toujours été *pessimiste de nature...*

Tuer le père

– Quel est le secret de Daniel Costantini ?

– Je n'ai aucun secret. Je suis quelqu'un de très rationnel, de très pragmatique, quelqu'un qui a toujours respecté les filières, qui a tenu à ce que chaque progrès soit justifié. Et puis, tout d'un coup, je me trouve à la tête d'une équipe qui m'emporte dans une aventure. *La seule faveur que je m'accorde* ici c'est de les laisser agir, c'est-à-dire de ne pas vouloir imposer des *méthodes qui étaient les miennes* quand on était des besogneux. J'ai maintenant une équipe qui vit sa propre aventure. Elle n'a plus besoin que je lui tienne la main. Ma griffe, si je l'ai imposée, c'était avant. Maintenant, ils sont en train de tuer le père. C'est peut-être un des éléments qui font qu'ils n'ont pas ici de limites. Tout ce que je leur avait demandé, ils le font mais multiplié par dix.

– Et le père accepte de se laisser tuer ?

– C'était un peu un rêve. Quand on se targue d'être pédagogue, professeur d'éducation physique de formation, l'objectif est toujours *l'autonomie dans la responsabilité* des gens que l'on entraîne. Et c'est vrai que dans le sport on arrive souvent au contraire. A force de préparer les gens à la performance, on finit par les assister et par en faire des jouets dans les mains de l'entraîneur. J'avais encore l'impression, il y a deux ou trois ans, d'être un montreur de marionnettes et là, finalement, je suis peut-être arrivé à ce que je n'espérais pas : constituer une équipe qui vit sa vie selon sa propre nature. Qand l'on dit que gouverner c'est prévoir, je n'ai pas fait un bon acte de gouvernement parce que je n'ai pas du tout prévu ce que nous vivons ici.

– Quelles seront les retombées sur le handball en France ? Est-ce que le même phénomène que celui qui s'est produit avec le hockey après les Jeux d'hiver va se renouveler, c'est-à-dire que tout va retomber comme un soufflé ?

– Ça me paraît impossible qu'un tel investissement, à un moment tellement privilégié, ne soit pas récupéré par la fédération. Il y a *tout de même une grande différence* avec le hockey qui, lui, était moribond. Sa performance à Albertville n'a pas permis de récupérer un corps vraiment très malade. Au contraire, les clubs de handball sont dans une progression exponentielle. Il ne faudrait pas pour autant tomber dans la folie de l'inflation des salaires. Je voudrais surtout que la fédération se retrousse les manches, fasse œuvre de professionnalisme quant à la *récupération d'une telle aventure,* parce que si elle n'était pas capable de se positionner maintenant parmi les meilleurs sports collectifs français grâce à cette promotion acquise ici, ce serait rédhibitoire. »

Propos recueillis par
MICHEL BOLE-RICHARD

BASKET : les Etats-Unis battent

Michael Jordan, vedette

Les basketteurs américains, emmenés par Michael Jordan, ont poursuivi, mardi 4 août, leur promenade vers la médaille d'or du tournoi de basket, en battant Porto-Rico, 115 à 77, en quarts de finale.

Devant l'objectif d'un photographe, Michael Jordan s'est un jour livré à un jeu qui le faisait sourire. Il a coiffé de perruques son crâne rasé, il a vêtu son long corps des déguisements les plus divers. Le résultat était saisissant : le basketteur devenait tour à tour grand-mère au tricot, punk bigarré ou cow-boy des temps héroïques. Le temps de quelques clichés-gags, il venait de livrer involontairement l'un des secrets de l'engouement qu'il suscite. Sur son crâne lustré, sur son visage fin, dénué de toute aspérité, tous les masques peuvent s'adapter. Les gamins du monde entier peuvent projeter leurs rêves de perfection sur son apparence lisse. Celle-ci fait de Michael Jordan la première vedette d'une autre ère, d'un sport qui n'a plus honte de s'appeler spectacle. Avant d'être un génie, il est un support, comme les télévisions qui démultiplient son image dans le village planétaire. Les marques auxquelles il est lié par contrat ne s'y sont pas trompées, qui fondent leurs stratégies mondiales de communication sur ce produit parfait.

Quand il joue, Michael Jordan a-t-il d'ailleurs encore un visage ? Embusqué dans un coin du parquet, il n'est alors plus repérable que grâce aux reflets de son crâne en sueur. Les yeux mi-clos, les mains appuyées sur ses jambes, il suit la balle et l'adversaire sans avoir l'air de les regarder. C'est hors du champ des caméras que le *sportif le plus médiatisé du monde* fomente ses exploits. Une fois le ballon entre ses mains, une fois l'adversaire repoussé, il se résume à un geste. « Air » Jordan quitte le sol des mortels et écrase un *dunk* – un smash – haineux dans les paniers. A peine consent-il alors à montrer à l'humanité une langue, mi-appliquée, mi-ironique, qui, d'ordinaire, sort si souvent de sa bouche. Michael Jordan survole les parquets, à la manière d'un Bubka *sur les sautoirs à la perche.*

Que vient donc faire à Barcelone cette star déjà sanctifiée d'un sport à la mode ? Chercher une médaille d'or ? Michael Jordan l'a déjà obtenue en 1984 à Los Angeles, avec les *meilleurs universitaires* américains. Gagner davantage d'argent ? Le basketteur, qui n'a jamais caché son attirance pour les billets verts, est d'ores et déjà assuré d'empocher 25 millions de dollars cette année – trois versés par son club de Chicago, le reste en recettes publicitaires. Vient-il accroître sa réputation de génie du jeu ? Le match de mardi soir, contre les Porto-Ricains, a encore prouvé que le héros pourrait difficilement tirer gloire de ses prestations barcelonaises. Il se contente d'un service minimum, sans interrompre vraiment ses vacances. Il gère sa classe parcimonieusement, en saupoudrant ses matches de quelques rares exploits.

Michael Jordan s'est sans doute *déplacé à Barcelone pour quérir un* supplément d'universalité. Pour signifier à Carl Lewis, le roi sur le déclin d'une époque où les champions ne s'illustraient qu'au cours de quelques rares sommets, qu'aucun territoire ne lui échappe désormais. Pour montrer au monde entier qu'aucun bastion ne saurait résister à sa volonté de puissance. Car Michael Jordan s'aime avant tout en vainqueur.

Des coéquipiers tyrannisés

Il ne vient pas d'un pays où l'on vénère les perdants magnifiques, où l'*on célèbre les champions* maudits. Pour s'imposer aux Etats-Unis, il ne faut pas seulement se montrer génial. Il faut gagner. Le basketteur a donc tout gagné. Il évoluait dans une équipe anonyme, seul talent au milieu de tâcherons. Il a fait des Chicago Bulls un commando entièrement destiné à servir sa gloire, une équipe qui vient de s'imposer deux fois d'affilée dans le championnat NBA. Michael Jordan vient d'un pays où un sportif n'existe pas si son nom n'est pas suivi de statistiques mirobolantes. Meilleur marqueur de son championnat depuis six ans, le basketteur a donc imposé sa loi aux chiffres.

Michael Jordan a su conjuguer sa science du jeu, et son désir de victoires. Et il règne désormais sans rival sur le basket américain, fort d'une popularité que bien des hommes publics doivent lui envier. En 1991, après sa *première victoire* en championnat sur les Lakers de Magic Johnson, 95 % de ses concitoyens avaient répondu, dans un sondage national, qu'ils connaissaient son nom. Un chiffre d'autant plus remarquable que sa notoriété demeure purement sportive, à la différence de celle de Magic

OLYMPIQUES D'ÉTÉ

De nos envoyés spéciaux à Barcelone

ÉQUITATION : la France médaille de bronze par équipes

Le quatrième cavalier

L'équipe de France (Hervé Godignon, Hubert Bourdy, Michel Robert et Eric Navet) a remporté mardi 4 août la médaille de bronze du concours de saut d'obstacles par équipes, laissant échapper dans les derniers instants la médaille d'argent au profit des Autrichiens Boris Boor, Joerg Muntzner, Hugo Simon et Thomas Fruhmann. L'or revient aux Néerlandais Piet Raymakers, Bert Romp, Jan Tops et Jos Lansink.

Les choses sérieuses ont commencé après le passage des quatre-vingt quatre premiers concurrents. Clôturant quatre longues heures d'un spectacle-marathon, l'épilogue, enfin, offre un semblant de suspense. Pas grand-chose, quelques tout petits frissons. Les trois cavaliers qui restent en lice se disputent l'ordre des place, sur le podium. Un match au couteau entre la France, l'Autriche et les Pays-Bas. Le Français Eric Navet s'élance le premier. Sur Quito de Baussy, il doit consolider la médaille d'argent que ses camarades semblent avoir raflée à l'équipe d'Autriche.

Sale boulot que d'être le quatrième et dernier cavalier d'une équipe... Suprême honneur, aussi. La rude tâche de fermer le ban incombe en effet au meilleur de l'équipe, celui dont la probabilité est la plus forte de sauver les meubles, ou de raccrocher sa formation à une victoire inespérée. Champion du monde, champion d'Europe, l'un des favoris de l'épreuve individuelle de dimanche, Eric Navet fait office de tâcheron du succès, comme le Néerlandais Jos Lansink, champion et héros national, ou l'Autrichien Fruhmann, vainqueur de la Coupe du monde en 1991. Il a un illusoire «parachute» : au terme de chacune des deux manches, seul le résultat des trois meilleurs parcours est comptabilisé. Tout est joué et tout est encore possible. Hubert Bourdy, crédité de huit points de pénalité le matin, et Michel Robert, dont Nonix a flanché l'après-midi (20,25 points) semblent s'être partagés la poisse. Pourtant le pire est à venir.

Un cavalier tendu, un cheval épuisé. Ils ne parviennent pas à s'envoler sur les obstacles. Il est trop bas, Quito, il les frôle, et, à bout de forces dans la dernière ligne droite, les frappe de ses sabots de plomb. Il ne comprend pas, sans doute, pourquoi son maître est si fébrile sur sa selle, pourquoi il lui demande de voler encore très haut quand il suffirait de passer les barres en douceur pour aller au sans-faute. Là-haut, le Français préfère tenter le tout pour le tout. Il sait sa monture fatiguée. Dans l'étouffante moiteur de midi, Quito de Baussy a soufflé très fort dès les premiers efforts. *«Je me suis trompé. Je l'ai un peu mal réglé sur ses sauts, lui laissant très peu d'énergie sur la fin du parcours».*

Trois fautes fatales ! Eric Navet est si triste qu'il semble avoir couru huit fois. *«La couleur de la médaille dépendait de moi, et je suis déçu de n'avoir rapporté que le bronze.»* Il jure que Quito de Baussy a donné son maximum et accepte les petites tapes consolatrices de ses co-équipiers dans un brave sourire. Ils préparaient ce challenge ensemble depuis deux semaines, Navet a le sentiment de les avoir laissés tomber.

Des réflexes émoussés par le trac

Quatrième cavalier à Séoul de l'équipe de France – déjà médaille de bronze – avec Jappeloup, Pierre Durand se souvient de la tâche du dernier cavalier en piste avec terreur et délice : *«Tout se passe vraiment dans la tête. Le cheval n'est pas moins bon lorsqu'il passe en premier ou en dernier. Les réflexes du cavalier sont émoussés par le trac. Il ne parvient pas à «l'enfermer». Ses mains sont un peu moins assurées sur les rênes, et ses jambes sont un peu fébriles autour de sa monture quand elles devraient le serrer pour ne faire qu'un avec lui dans l'épreuve. Il faut savoir assurer le sans-faute sans être trop exigeant. Et oublier que l'on est le dernier.»*

Navet déconfit, l'Autrichien Thomas Fruhmann n'avait qu'à se baisser pour ramasser la médaille d'argent... Sans se démonter, il a envoyé balader son trac en se souvenant de son parcours parfait du matin. Le cheval et le cavalier ont pris leur temps, juste dans les limites accordées par le jury, et ont renoué avec les mêmes trajectoires et le même succès. Dernier à prendre le départ, le Néerlandais Jos Lansink est allé vite, très vite, semant sa peur dans le vent. Pour la seconde fois de la journée, les sabots légers d'Egano n'ont pas frôlé une barre, et le Batave a offert à son pays la victoire parfaite d'un quatrième cavalier sans tache.

BÉNÉDICTE MATHIEU

VOILE : du Class America au Soling

Les vagues à l'âme de Marc Bouët

La dernière médaille d'or des épreuves de voile a été gagnée, mardi 4 août, en Soling par les Danois Jesper Bank, Steen Secher et Jesper Seier. Les Français Marc Bouët, Alain Pointet et Fabrice Levet, quinzièmes à l'issue des six premières régates, n'ont pu se qualifier pour l'ultime phase de la compétition disputée pour la première fois en matches racing (duels).

Sur la digue de la nouvelle marina olympique, un homme observe avec peut-être plus d'attention que d'autres les évolutions des Soling venant parfois frôler le béton à moins d'un mètre dans leurs manœuvres de «circling» précédant les départs. Depuis son adolescence, Marc Bouët avait toujours rêvé des Jeux et de médailles olympiques. Le hasard ou la fatalité lui ont fait rater quatre fois son premier rendez-vous. La cinquième, la bonne, lui laissera le souvenir amer d'une grosse désillusion. *«Quand on a passé une douzaine d'années de sa vie avec l'objectif olympique dans sa tête, il y a forcément un manque*, dit-il à l'heure du bilan. *Mais je savais que nous avions trop de lacunes dans notre préparation pour espérer une médaille. C'était un pari impossible compte tenu du temps passé sur l'America's Cup.»*

A défaut d'avoir pu accrocher à son cou la médaille d'or convoitée, Marc Bouët pourrait postuler à celle de la malchance olympique. Champion d'Europe de Flying Dutchman en 1976, il avait dû quitter les régates de sélection pour Montréal afin de se rendre au chevet de sa mère. Champion du monde sur ce même dériveur en 1979, il n'avait pu défendre ses chances l'année suivante à Moscou en raison du boycottage des Jeux par l'équipe de France de voile. Encore vice-champion du monde en 1984, il avait été écarté de la sélection par la Fédération qui lui avait préféré Laurent Delage à Los Angeles.

D'autres que lui auraient sans doute abandonné cette quête olympique, mais à quarante et un ans, il éprouve toujours la même passion pour la mer et la régate. En 1990, le Défi français pour la Coupe de l'America, englué dans les problèmes financiers, fonctionne au ralenti. Pour cultiver son sixième sens marin et éprouver ce stress qui le ronge comme une drogue en compétition, il prépare avec Alain Pointet et Fabrice Levet, deux équipiers du Défi français, le championnat d'Europe de Soling. La victoire leur sourit. Quelques semaines plus tard, ils deviennent champions du monde. Cette année-là à Medemblink (Pays-Bas), les Danois Jesper Bank, Steen Secher et Jesper Seier sont sixièmes, les Américains Kevin Mahaney, Kern Doug et Jim Brady, cinquièmes. Aujourd'hui, ces deux équipages sont respectivement champions et vice-champions olympiques à Barcelone.

«Psychiquement au bout du rouleau»

Deux années de préparation spécifique aux Jeux ont permis à ces équipages de se mettre hors de portée des Français accaparés par la Coupe de l'America. *«Si j'avais dû faire un pronostic pour Barcelone, je me serais situé au mieux à la quatrième place et au pis vers la dixième»*, estime Marc Bouët. Si le manque d'entraînement en Soling et la moins bonne connaissance du plan d'eau par rapport à leurs principaux adversaires ont constitué des handicaps inévitables, quelques facteurs plus subjectifs sont venus perturber le comportement des Français. *«Le titre mondial nous a procuré une sacrée satisfaction, mais il nous a rendu un mauvais service pour les Jeux. Quand on navigue d'une façon qui réussit, on ne cherche pas à se remettre en cause. Nous avons mal perçu l'évolution de l'utilisation du matériel au niveau des réglages.»*

Si Marc Bouët reconnaît que la Coupe de l'America les a menés à Barcelone *«psychiquement au bout du rouleau»*, il refuse de mettre cet abattement sur le compte des dissensions apparues en fin d'épreuve avec Marc Pajot. *«C'est vrai que je n'ai pas revu Marc depuis un certain temps, mais il me tient au courant de ce qui se passe*, dit-il. *Nous avons une analyse différente de ce qu'il faudrait faire pour avoir un défi gagnant. Nous avons fonctionné avec les mêmes bases et la même équipe depuis sept ou huit ans. Marc a clairement annoncé qu'il voulait monter un défi gagnant. Il faut réfléchir à ce que ça implique pour mettre nos actes en accord avec ces paroles. Sachant qu'aujourd'hui les éléments fondamentaux que sont le temps et l'argent paraissent réunis, je voudrais que nous mettions en place d'autres structures pour ne pas butter sur les mêmes obstacles et être les plus efficaces possible.»*

Après quelques jours de vacances attendues depuis plus d'un an, Marc Bouët ne devrait pas rester longtemps éloigné de la voile. *«Cet échec ne modifie en rien mes objectifs*, affirme-t-il. *J'essaierai de disputer les plus grandes épreuves internationales, comme l'America's Cup, l'Admiral's Cup et, pourquoi pas, les Jeux olympiques dans quatre ans. Même si ces derniers ont perdu pour moi de l'intérêt depuis que je ne peux plus consacrer quatre années de ma vie à leur préparation.»*

GÉRARD ALBOUY

Porto-Rico, 115-77

planétaire

Johnson, dont le drame dépasse désormais les limites étroites d'une salle de basket.

Bizarrement, Michael Jordan ne semble pas connaître cette dissociation de personnalité provoquée parfois par l'air des sommets. Carl Lewis contemple volontiers son œuvre, ce «king» qu'il a patiemment installé sur un piédestal. Michael Jordan, lui, mâche le même chewing-gum sur les parquets et dans la vie. C'est sans doute l'autre raison de sa popularité et sa principale source d'ennuis. Car l'homme semble parfois se rendre compte de la disproportion de l'adoration qu'il suscite. Il s'ingénie alors à rabaisser son talent aux dimensions du travail et de la persévérance. Le champion qui s'envole vers les paniers n'a ainsi qu'un passe-temps lorsqu'il quitte les parquets : il se courbe humblement vers une petite balle blanche, comme si sa passion du golf lui permettait de revenir vers les humains.

Mais Jordan n'est pas le seul à s'occuper de sa démythification. Certains de ses concitoyens se sont attaqués à son image trop lisse. Dans un livre publié à l'automne, un journaliste du *Chicago Tribune* le décrit comme un joueur égocentrique, souvent méchant, et qui n'hésite pas à tyranniser ses coéquipiers pour qu'ils se mettent au service de sa gloire. Pendant l'hiver, son nom a été mêlé dans plusieurs faits-divers. Des chèques signés par le basketteur avaient été notamment retrouvés sur le corps d'un prêteur sur gages abattu lors d'un vol. Dans la communauté noire, des voix se sont élevées pour reprocher à ce fils de bonne famille de ne pas prendre position en faveur des populations défavorisées des ghettos, où se recrutent pourtant les plus inconditionnels de ses fans. Jordan, le remplisseur de stade, ressemble à tout sauf à un meneur de foule.

Avec sa participation à la conquête de l'or olympique, revêtu des couleurs nationales, Michael Jordan aura sans doute étouffé ces critiques. Mais il ne faudra pas lui en demander plus. Il a d'ores et déjà fait savoir qu'il ne participerait pas aux prochains Jeux olympiques. Il considère sans doute sa mission remplie. Il retournera dans son championnat américain, avec la certitude de ne plus avoir à se déplacer pour que le monde entier le regarde.

J. Fe.

TENNIS DE TABLE : qualifié pour les demi-finales du simple messieurs

Gatien, d'un coup de pouce

A douze ans, ses parents se réunissent en conseil de famille et décident d'une même voix de l'expédier au loin, vers Paris, pour y apprendre les règles du métier de pongiste. A seize ans, il profite du forfait d'un Suédois pour se glisser, timide mais impatient, dans la peau d'un meneur et défendre ses chances sur la table du match Europe-Asie. Mardi soir, à l'heure où Barcelone relève ses rideaux et fête joyeusement son été olympique, Jean-Philippe Gatien brandit un poing vers le ciel, sort enfin de sa réserve et offre au tennis de table français la première médaille olympique de son histoire.

Joli destin. Programmé pour la gloire par un talent précoce et la volonté de parents passionnés par le jeu, Jean-Philippe Gatien se savait depuis l'enfance condamné à réussir. Chaque épisode de sa vie l'avait vu bousculer la raison et répondre d'un geste à tous les rendez-vous. Il se savait doué, la compétition le révèle combatif. En quarts de finale du simple messieurs, mardi, il sort épuisé mais indemne d'un combat en cinq sets face au minuscule Yi Ding, un Asiatique au visage bien lisse, qui défendait pour l'occasion les couleurs de l'Autriche. La suite du tournoi décidera du métal de sa médaille. Mais il s'en réjouit d'avance. Et se plaît à avouer que son premier podium aux Jeux lui fait d'autant plus plaisir qu'il *«servira sûrement la cause d'une discipline trop souvent ignorée du grand monde»*.

Le match ? Sublime. Le premier set ne dure pour l'Autrichien que le temps d'une courte correction (21-13). Yi Ding plie mais ne rompt pas. Il relève la tête lors des deux manches suivantes (22-20, 21-18). Et, l'espace d'un instant, Gatien se croit perdu. Il le dira plus tard : *«Au quatrième set, lorsque Ding a mené 6-1, j'ai vraiment pensé que c'en était fini.»* D'un court répit imposé par une douleur au pouce, le Français sort regonflé de confiance. Il cogne sur chaque point d'une intense quatrième manche (21-18). Puis expédie sans peine l'ultime face-à-face (21-5).

Invité à jouer le grand jeu d'une demi-finale contre le Chinois Ma Wenge mercredi soir, Jean-Philippe Gatien sait bien que son destin le conduira vers les sommets de sa spécialité. Il l'a dit à sa manière, sans prétention ni fausse modestie : *«Je n'ai jamais été champion d'Europe ou du monde. Mais je ne vois pas vraiment pourquoi je me priverais des honneurs d'un titre olympique.»*

ALAIN MERCIER

RÉSULTATS

BADMINTON

DAMES

Simples. – 1. Susanti (Indon.) ; 2. Bang Soo Hyun (Sud-Corée) ; 3. Huang Hua (Chine) et Tang Jiuhong (Chine).

Doubles. – 1. Hwang-Chung (Sud-Corée) ; 2. Guan-Nong (Chine) ; 3. Gil-Shim (Sud-Corée) et Lin-Yao (Chine).

MESSIEURS

Simples. – 1. Kusuma (Indon.) ; 2. Wiranata (Indon.) ; 3. Susanto (Indon.) et Stuer-Lauridsen (Dan.).

Doubles. – 1. Kim-Park (Sud-Corée) ; 2. Hartono-Gunawan (Indon.) ; 3. Sidek-Sidek (Mal.) et Li-Tian (Chine).

BASKET

MESSIEURS

Quarts de finale. – Etats-Unis b. Porto-Rico 115-77 ; Lituanie b. Brésil 114-96 ; CEI b. Allemagne 83-76 ; Croatie b. Australie 98-65.

Programme des demi-finales : Etats-Unis-Lituanie ; CEI-Croatie.

BOXE

Sur les six premiers Cubains engagés en quarts de finale, quatre se sont qualifiés pour les demi-finales. Cuba présentait onze boxeurs en quarts, contre seulement sept pour les Etats-Unis.

ÉQUITATION

Saut d'obstacles par équipe. – 1. Pays-Bas 12 pts ; 2. Autriche 16,75 ; 3. France (Godignon, Boudy, Robert, Navet) 24,75.

ESCRIME

DAMES

Fleuret par équipes. – 1. Italie ; 2. Allemagne ; 3. Roumanie... 5. France.

HALTÉROPHILIE

Plus de 110 kg. – 1. Kourlovitch (CEI) 450 kg (205 + 245) ; 2. Taranenko (CEI) 425 kg ; 3. Nerlinger (All.) 412,5 kg.

HANDBALL

MESSIEURS

Groupe A. – Suède b. Islande 25-18 ; Corée du Sud b. Brésil 30-26 ; Hongrie b. Tchécoslovaquie 20-18.

Groupe B. – France b. Egypte 22-19 ; CEI b. Roumanie 27-25 ; Espagne b. Allemagne 19-18.

Programme des demi-finales : France-Suède ; CEI-Islande.

HOCKEY SUR GAZON

DAMES

Demi-finales. – Allemagne b. Grande-Bretagne 2-1 ; Espagne b. Corée du Sud 2-1.

PLONGEON

MESSIEURS

Haut vol 10 mètres. – 1. Shuwei Sun (Chine) 677,310 pts ; 2. Donie (E-U) 633,630 pts ; 3. Ni Xiong (Chine) 600,150 pts.

TENNIS

MESSIEURS

Simple (quarts de finales). – Arrese (Esp.) b. Lavalle (Max.) 6-1, 7-6, 6-1 ; Cherkasov (CEI) b. Oncins (Bré.) 6-1, 6-4, 6-7, 4-6, 6-2.

En double dames, les Françaises Isabelle Demongeot et Nathalie Tauziat ont été éliminées en quarts de finale par les Espagnoles Conchita Martinez et Arantxa Sanchez (6-2, 6-4).

TENNIS DE TABLE

MESSIEURS

Double. – 1. Lu-Wang (Chine) ; 2. Fetzner-Rosskopf (All.) ; 3. Kim-Yo (Sud-Corée) et Kang-Lee (Sud-Corée).

En simple messieurs, Jean-Philippe Gatien a éliminé l'Autrichien Yi Ding en quarts de finale (21-13, 20-22, 18-21, 21-18, 21-5). Il sera opposé au Chinois Ma Wenge en demi-finale.

TIR A L'ARC

DAMES

70 mètres par équipes. – 1. Corée du Sud ; 2. Chine ; 3. CEI ; 4. France (Gabillard, Hibon, Bonet).

MESSIEURS

70 mètres par équipe. – 1. Espagne ; 2. Finlande ; 3. Grande-Bretagne ; 4. France (Flute, Felipe, Taupin).

VOILE

Soling. – 1. Danemark ; 2. Etats-Unis ; 3. Grande-Bretagne.

VOLLEY

DAMES

Quarts de finale. – Etats-Unis b. Pays-Bas 3-1 ; Brésil b. Japon 3-1.

OBLIQUES

Pelota-média

C'est un sport comme on les aime, spectaculaire quand on est près. Et anti-médiatique. Le public se tait quand les joueurs engagent. On ne voit ni leurs jambes ni leurs torses, pour ainsi dire aucun muscle, ils portent des pantalons blancs. Et même leurs coudes, parfois, sont cachés, car il faut savoir retomber quand on essaie de s'envoler à la poursuite d'une fusée qu'il faudra relancer à 180 degrés de l'autre côté. Un jeu qui s'écoute, et dans le silence qui a suivi l'engagement, on entend une sorte de vent, c'est l'air qui siffle, fouetté par le bras du joueur dont le tour est venu de lancer.

La balle est en cuir, faite à la main, deux épaisseurs de peau parcheminée ; avant, dans les villages, on utilisait de la peau de chien. Sous le cuir, il y a de la laine, et au fil des échanges, la pelote devient plus vive, elle s'échauffe, on la change. En un match, les joueurs en abîment deux ou trois sur les six auxquelles ils ont droit ; elles pèsent un peu plus de 100 grammes et valent chacune 800 francs. Les autres sont conservées par l'arbitre, on le dit *«juge»* dans ce jeu, dans une petite boîte en bois. Comme les joueurs, il porte un casque blanc, car la balle revient comme un boomerang, et aussi une petite épuisette pour la récupérer si elle est sortie. Eux, ils sont mieux lotis, ils ont un panier en osier tressé qui prolonge leurs bras de fer comme des griffes, 1 500 francs à l'achat, c'est la *chistera*.

Aérien et silencieux

Contre le mur, la balle fait bruit de ping-pong, on entend les voix des joueurs, qui se décident. Et ploc, la balle tombe dans le panier dans un son étouffé. Tac. Ploc, et parfois un bris de tôle, c'est le rythme de la cesta punta, le jeu de la *«pointe du panier»*. Et entre les deux, un grand parcours aérien et silencieux, à moins que les spectateurs, des connaisseurs – qui s'intéresse à la pelote basque ? – n'aient apprécié en même temps que la balle elle-même la trajectoire qui, le long du mur, va obliger l'adversaire à s'y mesurer voire à l'escalader.

C'est l'une des disciplines de la pelote basque, un jeu qui n'a pas d'âge, comme ce peuple à la langue mystérieuse et sans doute d'origine asiatique, dont on retrouve quelques mots en japonais. Et la plus répandue, car elle offre quelques débouchés professionnels en Espagne et en Amérique latine, où l'on parie sur les joueurs, salariés par des imprésarios-entraîneurs qui se sont faits une spécialité des *«écuries humaines»*. En France, les *pelotari* – treize mille licenciés – sont des amateurs comme on n'en voit plus aux Jeux olympiques. L'un est ambulancier à Bayonne, l'autre employé à la mairie de Saint-Jean-de-Luz. Il leur arrive de gagner 500 francs, *«si on va jouer dans un quartier»*. Aux Jeux olympiques, ils ne sont là, d'ailleurs, qu'à titre de *«démonstration»*. Et l'un des Français, en arrivant au village, n'a eu qu'une envie, c'est de retourner dans le sien.

Un sport qui ne se vend pas

Un *«jeu allègre»*, du nom du terrain, le *«Jai Alaï»*, si l'on peut appeler terrain ce monde clos et lisse dont les trois murs sont des partenaires. Des Jai Alaï, il y en a à La Havane, à Buenos-Aires, à Mexico, à Manille, et sur tout le parcours de la diaspora. Et aussi à Miami mais là, dans les casinos, où quelques Européens vont faire la saison. Une balle, un mur, un décompte simple en quarante points. Si un joueur est blessé, il n'est pas remplacé et la partie est perdue par forfait.

Un divertissement, un sport qui ne se vend pas, la préhistoire des médias. Mais mardi, en finale olympique démonstrative, la France a été battue par l'Espagne, 40 à 26, en présence du roi, de la reine et de la cour du CIO lestée de ses téléphones portables. A la place des *pelotari*, on se méfierait de ces mondanités.

CORINE LESNES

هكذا من الأصل

CULTURE

PHOTOGRAPHIE

La ménagerie infernale

Des images d'animaux en voie de disparition, en captivité ou empaillés, annoncent l'enfermement de l'homme

LA MÉNAGERIE DU PALAIS
au Palais de Tokyo

Rares sont les expositions thématiques réussies, dans le domaine de la photographie. Le genre, qui s'accorde *mal avec cet art du multiple*, est miné par une série d'arbitraires et de questions dont la plus simple serait : pourquoi cette photo et pas celle-là, pourquoi cet auteur et pas un autre ?

Autre obstacle : l'interprétation des photos est douteuse dès qu'on cherche à les couper de leur auteur. Les sempiternelles expositions sur le portrait, le nu, le paysage s'embourbent lorsqu'elles ne sont pas cimentées par une idée. Quant aux tentatives *de définir une photographie* nationale, elles sont franchement aventureuses.

D'où le choix – sage, mais confortable – de la plupart des institutions *de ne monter* que des expositions personnelles, classiques rétrospectives trop souvent dignes d'un enterrement en première classe.

Bref, on pouvait craindre le pire en *se rendant* au Palais de Tokyo, qui propose une exposition «animalière», «la Ménagerie du Palais», présentée par le Centre national de la photographie (CNP). Sur ce thème rebattu, c'est une bonne surprise.

Le propos est solide et le scénario cohérent, en deux parties. Dans la seconde, chacun trouvera – ou non – son bonheur dans cet *«univers animal comme terrain de recherches personnelles»*, signé Bailly-Maître-Grand, Webb, Fontcuberta, Fukase, Norfleet ou Purcell.

La première section est consacrée à l' *«univers concentrationnaire»* des zoos et aux muséums d'histoire naturelle. Le ton est donné avec la confrontation entre de vrais animaux en voie de disparition (*Survivants de l'Eden*), que James Balog a saisis dans la lumière crépusculaire pour dénoncer la disparition de toute vie sauvage, et les panoramiques d'animaux naturalisés que Richard Ross a portraiturés dans un musée de New-York, comme cette étrange apparition de gorille sur fond de Kilimandjaro en carton-pâte.


MICHEL VANDEN EECKHOUDT/AGENCE VU

Orang-outan, zoo de Cologne (1978), par Michel Vanden Eeckhoudt.

D'autres recherches viennent renforcer cette réflexion sur le vrai et le faux, le vivant et le mort, le documentaire et la fiction. La captivité de l'animal prémonitoire de celle de l'homme. Même les auteurs du XIX[e] siècle (Pierre Petit, Horatio Ross, Désiré Charnay), s'ils collectent d'abord des informations pour aider le chercheur, mélangent dans leur prises de vue animal en captivité et *animal en liberté*.

Aujourd'hui, Michel Vanden Eeckhoudt montre avec brio que rien ne distingue ces deux mondes, tous deux incompris par l'homme. Volker Seding s'interroge sur la claustrophobie liée à l'*enfermement*. Malaise qu'il renforce par l'utilisation de petits formats, en montrant combien la matière et la couleur de l'animal se confondent avec celles des cages-cellules : le lion devient martyr, les chiens sauvages africains sont des icônes collées *au mur de leur cage*.

Un capharnaüm surréaliste

Mais les photos les plus étonnantes sont signées Pierre Bérenger, qui a fixé, en 1967-1968, *«le naufrage de cette arche de Noé contemporaine»*, à savoir la grande galerie de zoologie du Muséum d'histoire naturelle de Paris. Fermée au public depuis plus de vingt ans, sa rénovation est en cours. Mais pendant des années elle a émerveillé les rares visiteurs qui pouvaient franchir les portes de cet antre surpeuplé, plongé dans une pénombre perpétuelle.

Quel capharnaüm ! On ne sait où donner de l'œil dans cette accumulation d'espèces (jusqu'à cinquante dans le cadre), de spécimens (vingt kangourous alignés) qui défilent et se bousculent dans un désordre indescriptible sous la menace d'une imposante verrière déglinguée.

Bérenger joue avec le regard des autruches et des girafes, l'enchevêtrement des colonnes vertébrales de cétacés, le choc des mâchoires, la confrontation quasi surréaliste entre ces mille espèces uniformément couvertes de poussière. En prenant du recul, en refusant le détail, il définit de nouveaux territoires et redonne vie à cette ménagerie *infernale*.

MICHEL GUERRIN

► Palais de Tokyo, 13, avenue *du Président-Wilson*, 75016 Paris. Tél. : 47-20-32-34. Jusqu'au 12 octobre. Et un livre : *Zoologies, photographies* de Michel Vanden Eeckhoudt, textes de Claude Roy, Delpire éd., 92 p., 195 F.

CORRESPONDANCE

Les intermittents du spectacle

A la suite de la publication dans le Monde *du 18 juillet de notre article consacré à l'agitation des intermittents du spectacle, nous avons reçu de M. Francis Lalanne, au titre du droit de réponse, la lettre suivante :*

«Présent en Avignon les 15, 16 et 17 juillet 1992, c'est avec beaucoup d'attention que j'ai pris connaissance de l'article signé par Olivier Schmitt au sujet de la grève des professionnels du spectacle titré : *«Toutes les représentations du «in» ont été annulées»*. Votre correspondant écrit : *«Bien que les consultations organisées dans l'après-midi du 15 juillet par la CGT et la coordination des intermittents du spectacle n'aient pas dégagé de majorité en faveur d'une grève...»*

Je souhaiterais simplement rappeler ici les faits dont j'ai été témoin : le vote a été majoritairement en faveur de la grève et le déroulement du scrutin ne peut être contesté. Le déroulement du scrutin s'est fait à bulletin secret à partir de listes d'électeurs fournies par la direction du Festival d'Avignon. A l'issue du scrutin, ces listes ont été visées par un représentant de chaque compagnie et un représentant des organisations syndicales. Le résultat global fut le suivant : inscrits : 277 ; votants : 210 ; pour la grève : 119 ; contre la grève : 68 ; abstentions : 23.

C'est pour respecter un vote démocratique et dans un souci d'apaisement que M. Crombecque, directeur du Festival d'Avignon, a jugé bon d'annuler toutes les représentations du «in» pour le jeudi 16 juillet 1992. Il est à noter qu'avant même la décision de M. Crombecque, cette grève, unique dans l'histoire du Festival, avait débuté dès le matin dans le «off».

Je conteste par ailleurs les affirmations de M. Olivier Schmitt à la fin de son article. En effet, s'il m'avait croisé *«au pied du Palais des papes»*, il aurait pu constater de lui-même que ma présence (en tant que membre de la délégation des professionnels du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel occupant l'Odéon) aux côtés de différents responsables syndicaux n'avait pas d'autre motif que d'expliquer au public les raisons pour lesquelles une décision aussi grave que la grève avait été prise par les professionnels d'Avignon. A ce sujet, je tiens à dire que, dans leur grande majorité, les spectateurs ont témoigné de leur solidarité pour la cause des artistes.»

[Sans remettre en cause les chiffres cités par M. Francis Lalanne, il faut rappeler que la grève du 16 juillet a été votée *majoritairement sur 4 lieux de spectacle* alors que 14 lieux devaient être en activité le soir du 16 juillet. M. Lalanne parle de *«vote démocratique»*. J'ai assisté, pour partie, au déroulement de ce vote dans la Cour d'honneur – dont les intermittents se sont prononcés contre la grève – *et j'ai pu constater que l'urne n'était pas close* pendant le vote. Enfin, M. Lalanne témoigne de la *«solidarité»* des spectateurs. Or, l'un des administrateurs du Festival, venu présenter ses excuses au public *au pied* du Palais des papes, a dû recourir à la protection d'un vigile armé pour échapper aux menaces physiques de spectateurs mécontents. – O. S.]

ARCHITECTURE

Trente-neuf projets à trente-neuf ans

L'IFA présente les principaux travaux de Dominique Perrault, l'auteur de la Bibliothèque de France

Il y a moins d'un an, Denise René ouvrait sa nouvelle galerie, dans le *Marais*, avec une première exposition consacrée à un jeune architecte français : Dominique Perrault. Risques réduits puisque Perrault est l'auteur du plus grand des grands projets présidentiels : la Bibliothèque de France (BdF). Et puis, le quartier s'est habitué à ce que ses cimaises ne soient pas seulement consacrées aux arts plastiques, grâce à de courageuses galeries, comme Gasnier-Kamien ou Sadock-Uzzan. Mais l'apport en notoriété a dû paraître insuffisant soit au maître d'œuvre, soit à son principal maître d'ouvrage, régulièrement confronté, il est vrai, aux critiques acerbes d'intellectuels hostiles au *projet mitterrandien*.

Nouvelle exposition, donc, mais cette fois-ci à l'Institut français d'architecture (IFA), *et dans les grandes* largeurs. Trente-neuf projets de Dominique Perrault y sont exposés avec l'idée de mieux faire comprendre le travail de ce jeune architecte clermontois, âgé de trente-neuf ans, et qui vient de remporter un important *concours organisé par le* Sénat de Berlin dans la perspective des Jeux olympiques de l'an 2000. Au total, Perrault est déjà l'auteur de plus de soixante projets, dont une dizaine sont réalisés. Deux d'entre eux, une grande école d'ingénieurs (l'ESIEE) à *Marne-la-Vallée* et l'hôtel industriel Berlier dans le XIII[e] arrondissement de Paris («Equerre d'argent» 1990), ont assuré sa réputation en France.

Une démarche plus qu'un style

Mais le passage à l'échelle internationale, que représente la BdF (et peut-être demain le complexe *olympique de Berlin*) est une aventure à la fois exceptionnelle et très risquée, dans la mesure où elle court-circuite *les notions ordinaires de maturation* et où elle peut laisser supposer l'absence d'une doctrine ou d'une philosophie personnelle, sur lesquelles reposerait l'œuvre construit. *«Je traite l'architecture comme un art ouvert qui doit rassembler tout ce qui est lié à l'histoire d'une époque»*, explique d'ailleurs Dominique Perrault à l'occasion de cette exposition.

A travers ses bâtiments, ne se dégage effectivement pas, ou pas encore, un «style» Perrault, au sens d'une affirmation marquée et répétée pour certains matériaux ou un *dessin caractérisé*. L'architecte cherche plutôt à s'affirmer à travers une démarche, en répondant spécifiquement à une situation donnée, en respectant un bâtiment ancien (Usinor-Sacilor ou le conseil général de *la Meuse*), en créant un vaste plan incliné (école d'ingénieurs à Marne-la-Vallée). *«Je n'ai pas de style en terme d'écriture, je n'ai pas de tic, j'ai plutôt une attitude et un regard»*, ajoute-t-il.

La présentation de l'IFA, fortement architecturée, est d'une belle sobriété. Si sobre d'ailleurs qu'elle nous épargne à peu près toute forme d'explication, autre que la prose évidemment enthousiaste liée à chaque projet, et si globalement architecturée qu'elle rend très difficile la lecture autonome de chaque projet, BdF exceptée. Elle part de l'usine Someloir à Châteaudun, que l'architecte a réalisée à l'âge de vingt-neuf ans et elle enchaîne, sans que cela *soit le moins du monde signalé*, les réalisations effectives et les concours perdus (le nouveau siège de Canal Plus ou celui du *Monde*). Il faut donc un peu d'abnégation et de persévérance pour entrer dans l'univers de Perrault.

Un des buts évidents de l'exposition de l'IFA *était de mieux faire* connaître la Bibliothèque de France, des premières esquisses au projet actuel. Il est vrai qu'il circule à son propos *tant d'approximations, tant* de méchancetés excessives, tant de naïvetés qu'une telle présentation *était devenue à tout le moins* nécessaire. Non pour faire sien cet ensemble monumental, avec ses quatre tours d'angle et son jardin central, *mais pour parler au moins en* connaissance de cause. L'impact sur le paysage parisien, l'éclairage des salles de lecture, la sécurité des livres dans les tours... : tout cela est ici détaillé avec force plans, maquettes et vidéos. Etait-il cependant judicieux d'installer cet ensemble – censé exalter la maîtrise technique de Perrault et nous rassurer sur un éventuel effet de serre – sous les *combles* de l'IFA, dans la seule salle qui devienne un étouffoir par beau temps ? L'architecture, parfois, se moque ainsi des architectes...

FRÉDÉRIC EDELMANN

► IFA, 6, rue de Tournon, 75006 Paris. Jusqu'au 27 septembre.

□ **Nominations à la tête du Musée des arts et traditions populaires et du Musée des antiquités nationales.** – La direction des musées de France a annoncé, le 4 août, la nomination de M[me] Martine Jaoul, conservateur du patrimoine, à la direction du Musée des arts et traditions populaires, où elle travaille depuis 1977. Au Musée des antiquités *nationales* de *Saint-Germain-en-Laye*, consacré aux civilisations de France de la Préhistoire au haut Moyen Age, M. Alain Duval, conservateur en chef du patrimoine, succède à M. Jean-Pierre Mohen, nommé en mars dernier adjoint au directeur des *musées de France*. *Spécialiste d'archéologie celtique*, M. Alain Duval avait la responsabilité des collections de l'âge de fer des Antiquités nationales, où il était *entré en* 1970.

PARIS EN VISITES

JEUDI 6 AOUT

«La maison de Nicolas Flamel (1407) et autres vieux logis parisiens», *10 h 30, métro Rambuteau*, sortie rue du Grenier-Saint-Lazare (Paris autrefois).

«Le quartier chinois et ses lieux de culte», 11 heures, *métro Porte-de-Choisy* (P.-Y. Jaslet).

«La montagne Sainte-Geneviève, de Clovis à la *construction du Panthéon*, l'église Saint-Etienne-du-Mont», 11 heures et 17 h 45, métro Cardinal-Lemoine (*Connaissance d'ici et d'ailleurs*).

«Trésors méconnus du quartier des Halles», 14 h 30, place Sainte-Opportune (Sauvegarde du Paris historique).

«Le faubourg Poissonnière : un Marais du *dix-huitième siècle*» (certains intérieurs sous réserve), 14 h 30, angle du boulevard Bonne-Nouvelle et de la rue du *Faubourg-Poissonnière*.

«Les *villages* de Paris : le quartier des Batignolles», 15 heures, sortie métro Brochant (Monuments historiques).

«Le thé en l'hôtel de Rambouillet ou la vie raffinée des femmes du Marais», 14 h 30, *sortie métro* Saint-Paul (L. Hauller).

«Histoire de l'islam à la Grande *Mosquée de Paris*», *14 h 30, place du* Puits-de-l'Ermite (Europ explo).

«Hôtels et église de l'île Saint-Louis», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (*Résurrection du passé*).

«Les appartements royaux du Louvre», 14 h 45, 2, place du Palais-*Royal, devant le Louvre des* Antiquaires (Tourisme culturel).

«Promenade médiévale dans le Quartier latin, d'Abélard à saint Bernard de Clairvaux», 15 heures, place Saint-Michel, devant la fontaine (Paris *et son histoire*).

«La Seine, ses vieux ponts, les nautes, la batellerie», 17 heures, place du Châtelet, *devant la fontaine* (Paris autrefois).

«Hôtels, églises et ruelles du Marais *sud*», *17 heures*, métro Saint-Paul/le Marais.

«Les hôtels célèbres du Marais illuminés», 21 heures, métro Saint-Paul/le Marais (Lutèce-visites).

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant*.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde

ARTS • SPECTACLES

LA RECONNAISSANCE DU PATRIMOINE MARITIME FRANÇAIS



ASSOCIATION DES AMIS DE J.-H. LARTIGUE

« En canot automobile à 85 km/h », Cannes, 1929, photo de Jacques-Henri Lartigue

La pêche aux trésors

La réunion des vieux gréements à Brest, en juillet dernier, a marqué une étape. Désormais le sauvetage de la marine à voile est acquis en France. Mais le champ d'investigation du patrimoine maritime qui s'ouvre est énorme et surtout beaucoup moins spectaculaire. Les associations pionnières veulent recenser aujourd'hui les éléments les plus disparates du patrimoine maritime : ex-voto, casiers à poissons, balises, feux et signaux de brume... La pêche sera difficile

LA fête est finie. Le travail commence. Les deux mille voiliers rassemblés à Brest et à Douarnenez en juillet dernier se sont dispersés. Les communes et les associations qui ont restauré, ou surtout reconstruit à l'identique, ces bateaux témoins de leur passé vont devoir assurer leur avenir. Une tâche plus ingrate et tout aussi coûteuse.

Pour remplir leur contrat, dundee langoustier, sloop à cul de poule, gabare pontée ou bisquine aventureuse vont devoir naviguer. Les plus modestes continueront de satisfaire l'amour-passion de leurs heureux propriétaires, plaisanciers ou gens de mer attitrés. Les autres ont coûté cher aux collectivités – 13 millions de francs pour la *Recouvrance* de Brest (25 mètres, mise à l'eau définitive en mai 1993), 4,5 millions pour le *Renard* de Saint-Malo, un cotre corsaire de 19 mètres. Il ne s'agit pas, une fois les réjouissances terminées, de les ranger dans une boîte comme de beaux jouets trop fragiles.

Evidemment, les promoteurs de ces aventures, qui ont souvent débuté par l'étude des archives de la marine (énormes et dispersées), par la traque (difficile) des derniers acteurs de la navigation à voile ou par celle (esthétisante) des plans en demi-coques, ont pensé à l'avenir avant d'investir. La *Cancalaise*, lancée grâce à une souscription populaire à Cancale, fera des promenades en mer : initiations pour adolescents, balades touristiques ou sorties pour VIP invités des sponsors. Plus au sud, *Fleur de Lampaul*, une solide gabare construite à Camaret en 1948, restaurée en 1987 grâce aux deniers de la région Pays de la Loire, du département de la Vendée et de l'entreprise Fleury-Michon, joue la carte de la communication : bateau-librairie pendant quatre ans, il effectue aujourd'hui des croisières lointaines, où de jeunes Européens doivent s'initier au milieu marin, et participer à des films documentaires.

Ces deux voiliers étaient, bien entendu, au grand rassemblement de Brest, feu d'artifice mais surtout aboutissement d'un long travail obscur, que symbolise assez bien le concours, Bateaux des côtes de France, lancé il y a trois ans. Ce dernier a permis le sauvetage ou la reconstruction d'une centaine de bateaux. Une opération menée, loin des pouvoirs publics, par des associations locales, avant qu'il ne soit trop tard.

Jusqu'aux années 70, l'idée du patrimoine maritime était quasi inexistante en France, malgré ses 3 200 kilomètres de côtes et ses 6 900 kilomètres de voies fluviales navigables. Le ministère de la défense entretenait ses vieilles citadelles, veillait sur la mémoire de la « Royale », dont le siège reste le Musée de la marine de Paris, installé au Palais de Chaillot depuis 1943, et qui a multiplié les annexes décentralisées (treize à ce jour) pour caser ses collections (maquettes, peintures, armes et pavillons). Quelques passionnés rassemblaient cartes, poulies ou estampes. Les amateurs d'ex-voto prospéraient sous l'œil navré des curés qui les voyaient disparaître de leurs églises. Les bateaux, en bois ou en fer, pourrissaient sur les grèves ou dans les cimetières marins de l'Odet. Le monde des travailleurs de la mer s'anéantissait inexorablement. *« Deux livres ont alors provoqué une prise de conscience salutaire,* explique Bernard Cadoret, directeur de la revue d'histoire et d'ethnologie maritime *le Chasse-Marée*, basée à Douarnenez. *Celui de François Baudoin,* Bateaux des côtes de France, *et celui de Jean Le Bot,* Bateaux des côtes de Bretagne nord. *Ils donnaient un large aperçu de la diversité des bateaux qui disparaissaient les uns après les autres depuis les années 20. »*

L'impulsion identitaire

Bernard Cadoret emboîte le pas. En 1978, il publie, à Grenoble où il vit, *Ar Vag, Voiles au travail en Bretagne atlantique*, premier tome d'une série qui en compte trois aujourd'hui, gros pavés où l'iconographie, chic et authentique, a la part belle. L'équipe d'*Ar Vag* (le bateau) enregistre plusieurs milliers de témoignages de marins dans une centaine de ports de pêche situés entre Morlaix et Noirmoutier. « Ar Vag *a changé l'échelle des choses. A partir de là, nous avons élaboré l'idée de la revue* – le Chasse-Marée – *et un regroupement des associations éparses au sein de ce qui est devenu en 1979 la Fédération régionale pour la culture maritime (FRCM.) »*

Le Chasse-Marée réveille le tissu associatif, donne un coup de pouce aux petits musées locaux (comme le Musée des arts et traditions maritimes de Cancale), et soutient activement les associations qui entreprennent de sauver les vieilles coques. Ainsi les Amis du sinago, dans le golfe du Morbihan, ou Treizou (en breton : le passeur) de Douarnenez, qui construit en 1983 une des premières répliques françaises, le *Telenn Mor*, une chaloupe sardinière des années 1900, à partir des indications d'*Ar Vag*. *« Le premier virage institutionnel se produit à cette époque-là, mais à un niveau local. La DRAC de Bretagne, associée depuis le début à la FRCM, y regarde de plus près. Sur le plan national, il a fallu attendre 1992. »*

Rien n'est simple. Jusqu'alors, Paris et Douarnenez ont réussi à dialoguer. Mais *le Chasse-Marée* et la FRCM, qui se considèrent à juste titre comme les moteurs du réveil des consciences maritimes, aimeraient que juristes, fonctionnaires et universitaires (jugés trop peu nombreux, pas assez formés par la Bretagne militante) les suivent sur leur terrain. Ce que rechignent à faire un certain nombre d'associations basées loin de l'Armor et surtout le monde institutionnel de la recherche. En refusant de participer à Estuaire 92, premier grand colloque officiel organisé autour du patrimoine maritime à Nantes en avril dernier, parce qu'il n'avait pas été appelé à le co-organiser, *le Chasse-Marée* voulait montrer que le domaine maritime ne pouvait en aucun cas se passer du vaisseau amiral breton. L'Etat, quant à lui, entend bien, rester l'arbitre indispensable, afin que *« chacun ne construise pas le patrimoine qu'il veut,* comme le soulignait, à Estuaire 92, Aliette Geistdoerfer, attachée au laboratoire d'anthropologie maritime du CNRS. *Un patrimoine réduit à un ensemble d'objets emblématiques pour les pouvoirs municipaux désireux de mettre en valeur leurs actions dites culturelles, ou à des souvenirs d'un passé idéalisé, d'un âge d'or local qui n'a existé que pour quelques-uns, vu du côté des associations ».*

Si les associations reprochent, depuis longtemps, à l'Etat de vouloir intervenir alors que l'essentiel du travail de sauvegarde s'est fait sans lui (et sans subventions), le désaccord entre le ministère de la culture et les acteurs locaux – toutes régions françaises confondues – porte aujourd'hui sur les répliques. Le premier admet difficilement de subventionner des « faux ». Les seconds objectent que *« l'intérêt d'un bateau classé* [trente-cinq actuellement, plus cinq en attente de classement] *est moindre par rapport à la démarche d'archéologie scientifique, la plupart du temps très rigoureuse, qui préside à la reconstitution d'un bateau dont les traces seraient à jamais perdues. C'est là que l'on peut mesurer le savoir,* argumente Bernard Cadoret. *La vision historiciste du patrimoine maritime est dangereuse, car elle fait obstruction à la transmission des savoir-faire ».*

« Le ministère raisonne par analogie, avec la peinture par exemple, ajoute Denis-Michel Boell, conservateur du Musée du bateau de Douarnenez, premier grand musée à flot français, qui sera achevé au printemps 1993. *Mais rien n'est plus trompeur. Un bateau se transforme sans arrêt. Qui peut jurer de la pureté de ses lignes, de son intégrité par rapport à un modèle original ? »* Le Musée du bateau a donc intégré dans ses collections des répliques construites dans les ateliers qui le jouxtent, les Ateliers de l'Enfer, où charpentiers de marine et experts en voilerie revitalisent les métiers du bateau traditionnel. *Mario*, réplique d'une barque portugaise de Nazaré, a quatre ans. *Souvenir*, un sinago du golfe du Morbihan reconstitué d'après des plans de 1880, guère plus.

Un puzzle géant

Pour combler le retard français dans ce domaine (notamment par rapport aux pays d'Europe du Nord), il faut changer les règles du jeu. *« Les ports-musées n'ont pas de statut particulier en France,* ajoute Denis-Michel Boell. *Ils doivent se conformer à la réglementation en vigueur pour les affaires maritimes. Les embarcations, en deçà d'une certaine longueur, ont le statut de bateau de plaisance et ne peuvent prendre à leur bord qu'un nombre très limité de passagers. Au-dessus, ils sont considérés comme des bâtiments de commerce. Ils doivent alors être commandés par un capitaine au long cours, secondé par un officier mécanicien. C'est beaucoup pour quelques heures de navigation dans la baie. Le ministère de la culture devrait intervenir auprès du ministère de la mer pour que des dérogations soient accordées non seulement aux bateaux qui figurent à l'inventaire des ports-musées, mais également à ceux appartenant à des associations qui promeuvent le patrimoine maritime. »* Pour le moment, tout le monde est dans la même galère, naviguant à vue dans le dédale de la réglementation, tant juridique que fiscale, avec, malgré tout, quelques avancées notables : par exemple le régime d'exemption de la TVA sur les œuvres d'art est appliqué pour l'importation des vieux gréements. *« D'où la nécessité d'avoir un interlocuteur unique chargé du patrimoine maritime au ministère, et qui puisse négocier tous ces virages. »* Lourde tâche pour qui devra mettre en forme ce puzzle géant *(lire l'entretien avec Christian Dupavillon, directeur du patrimoine).*

Car comment concilier la sauvegarde scientifique et l'indispensable spectacle sans tomber dans la promotion de vastes supermarchés plus ou moins flottants, où le débit de la saucisse-frites et de la bière sur des quais surpeuplés, tient lieu de message culturel, où la réussite d'une entreprise patrimoniale se mesure exclusivement au nombre des entrées ? En commençant par le commencement, répondent les experts. Le fragile échafaudage repose sur un couple bateaux-musée qui s'apprête à fêter ses noces de platine aux Etats-Unis (Mystic Sea Port, fondé en 1929 dans le Connecticut, impressionnant monument dressé aux vieux gréements), qui se cherche encore en Allemagne (le musée Œvelgönne à Hambourg), essaie de survivre aux Pays-Bas, (Enkhuisen sur la Zuiderzee, durement touché par la désaffection de l'Etat). En France, depuis la création du Musée de la pêche de Concarneau, puis de celui de Douarnenez (coût : 100 millions de francs), l'idée n'est plus à fond de cale. Douarnenez en revendique d'ailleurs la primeur et l'affiche sur ses dépliants touristiques : *« Douarnenez capitale du patrimoine maritime ».*

Si l'étiquette est justifiée par un réel effort (ancré dans les revendications autonomistes des années 70), cette affirmation tonitruante a quelque chose de paralysant pour ceux qui, de Rochefort à Biarritz, de Berck à Fécamp, ont l'impression qu'en Bretagne *« s'occuper de patrimoine maritime équivaut à entrer en religion ».* Ce qui ne va pas sans irriter un certain nombre d'associations normandes, basques ou charentaises. Mais il faut reconnaître que cette « impulsion identitaire » a souvent du bon. Sur les rives de la Méditerranée, où cette « identification » n'existe pas, la conscience du patrimoine maritime en est à ses premiers balbutiements. En dépit d'associations dynamiques, comme celle des Voiles latines de Saint-Aygulf, primée au concours des *Bateaux des côtes de France*, et des musées qui s'enrichissent ou se spécialisent, comme celui de Bouzigues, sur l'étang de Thau (pêche en étang). A Cannes, le Musée de la mer, admirablement situé sur l'île Sainte-Marguerite, joue la carte du pluralisme (peinture, photographie), tout en s'appuyant sur l'archéologie sous-marine, comme d'autres établissements de la région (Musée du Vieil Istres, Musée d'archéologie sous-marine du cap d'Agde, Musée d'histoire de Marseille, métropole maritime pour le moment toujours aussi amnésique) .

Les municipalités ne sont pas toujours prêtes à se lancer dans l'aventure. Pour Michel Crépeau, maire de La Rochelle, l'urgence est ailleurs : *« Nous devons déjà entretenir notre patrimoine architectural, nos musées et nos ports. Nous luttons également contre la désagrégation du tissu économique de la pêche. Alors est-il raisonnable de se lancer dans l'aventure ? »* Un sentiment sans doute partagé par de nombreux édiles. Aussi certains projets en chantier n'avançent guère. L'AMERAMI (Association des amis de la mer), logée par le Musée de la marine à Paris, est toujours à la recherche d'un site pour regrouper les 75 bateaux qu'elle a collectés, du voilier de plaisance (classé) à l'*Argonaute*, un sous-marin actuellement visible au pied de la Géode de la Cité des sciences de La Villette. Les plans du port-musée qui devait les accueillir à Dives-sur-Mer piétinent.

A Dunkerque, la Maison des arts et traditions de la mer, en gestation depuis huit ans malgré une enveloppe budgétaire de plus de 12 millions de francs, finira par ouvrir ses portes en septembre prochain dans un ancien entrepôt de tabac. A Boulogne-sur-mer, Nausicaa, le Centre national de la mer, conçu par l'architecte Jacques Rougerie, ouvert en mai 1991 et qui affichait pour les huit premiers mois de son existence 540 000 entrées, s'est finalement orienté vers un grand *light-show* sub-aquatique, avec aquariums géants, musique cristalline et pénombre bleutée.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

Lire la suite page 13.

هكذا من الأصل

PATRIMOINE

UN ENTRETIEN AVEC CHRISTIAN DUPAVILLON, DIRECTEUR DU PATRIMOINE

« L'indispensable inventaire »

Depuis une décennie, les pouvoirs publics ont pris conscience de l'intérêt du patrimoine maritime. Pour Christian Dupavillon, directeur du patrimoine au ministère de la culture, la tâche la plus urgente à mener dans ce domaine est celle de l'inventaire.

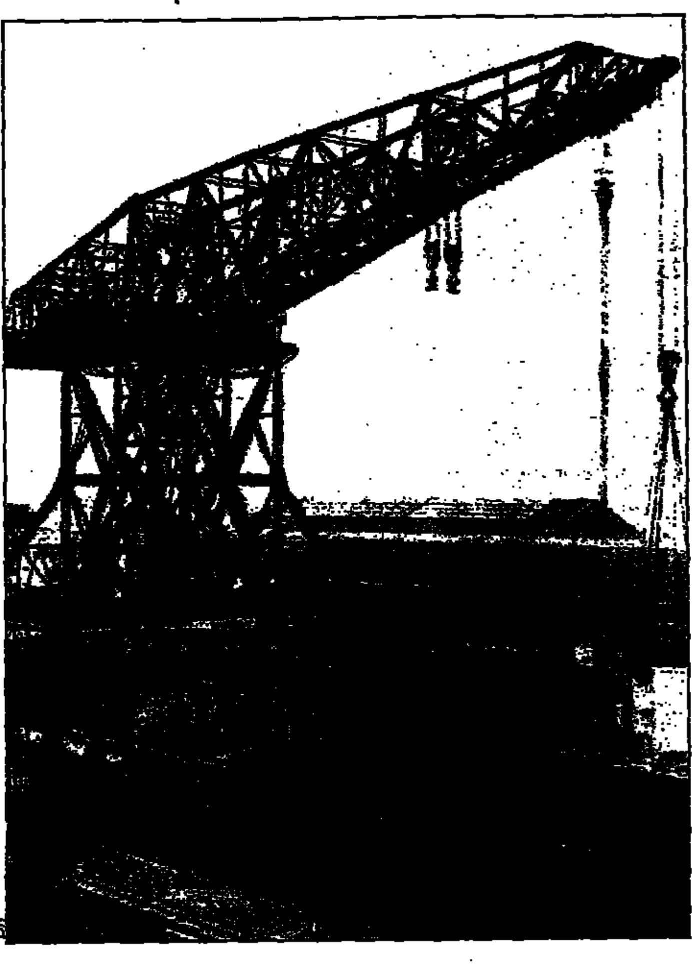
« Depuis combien de temps la direction du patrimoine se préoccupe-t-elle du domaine maritime ?

– Nous avons, en matière de bateaux, un certain retard par rapport à nos voisins européens : le premier bateau, la *Duchesse-Anne*, a été classé en 1982, à Dunkerque. C'est l'ensemble du patrimoine fluvial et maritime qu'il faut prendre en compte avec ses différents modèles d'embarcation, ses ports, ses écluses, ses arsenaux, ses phares et balises, également ses traditions et ses savoir-faire. Tout ce qui est porteur d'une certaine mémoire et qui s'incarne dans des éléments autant matériels qu'immatériels. Certains présentent un intérêt historique ou artistique – mais ce ne devrait pas être ici la seule raison. L'une des principales difficultés est celle de l'identification de ces ensembles souvent considérables, intéressants à étudier en bloc et qu'on ne peut tronçonner. On retrouve des difficultés analogues pour le patrimoine rural.

« Votre première tâche repose donc sur la précision d'un vaste inventaire ?

– L'inventaire du patrimoine du littoral est déjà largement engagé. Mais sa méthode doit s'adapter au mobilier flottant – les bateaux. Les éléments qui les composent évoluent sans cesse : voiliers transformés en chalutiers à moteur, moteurs modifiés à leur tour quand ils n'ont pas été remplacés. Quoi protéger ? L'objet transformé ou un hypothétique modèle original ? A travers cet inventaire, nous devons déterminer des critères de protection propre à ce patrimoine flottant. Le jour où un trois-mâts ou un chalutier bateau est protégé, est-il autorisé à naviguer ou doit-il être immobilisé dans un port ? Si la loi de 1913 sur les monuments historiques est strictement appliquée, il devrait rester tel quel, peut-être ne plus naviguer et croupir au fond d'un bassin. Egalement son intérêt s'amoindrit s'il est simplement « muséifié », à sec ou dans un hangar désaffecté. Si on change successivement le mât et les voiles, si on l'équipe d'un moteur, si on modifie la coque pour qu'il continue à naviguer, le bateau protégé restera-t-il authentique ? Les responsables de l'inventaire ont donc une réflexion originale à mener.

» Nous devons être capables d'inventorier et de protéger, ensuite en se posant la question : qu'est-ce qu'on protège et pourquoi protège-t-on ? Le classement strict n'est pas ici la panacée. C'est, de manière générale, une mesure pour perpétuer un patrimoine. Ici comme ailleurs, cette mesure n'a de sens qu'accompagnée d'un projet. A la limite, rien n'interdit de classer un porte-avions. Reste à savoir à quoi cela servira-t-il, et sera-t-il entretenu, etc. ? Dans bien des cas, c'est, non pas tant le bâtiment qu'il faut sauver, mais sa spécificité. Il ne m'intéresse pas de classer un torpilleur pour qu'il serve de restaurant flottant. Quand je classe, je souhaite connaître le projet d'utilisation ou de réutilisation. Certains types – très spéciaux ou très rares – méritent d'être strictement conservés en l'état. D'autres doivent pouvoir être modifiés pour continuer à naviguer. L'inventaire que nous dressons doit être à la fois plus souple et précis.



DR

Saint-Nazaire, la grue « Grand-Mère » : classée.

» Sans cet inventaire, nous serions réduits à classer les bateaux en tant que monuments historiques et de les réduire à des pièces momifiées. Je sais que les communautés actives qui se passionnent pour leur patrimoine maritime, rêvent, chacune, d'avoir leur musée. Nous n'aurons jamais, il faut le savoir, les moyens de créer dans chaque port des établissements comme celui de Douarnenez et de protéger autant de bateaux pour constituer des collections. L'intérêt d'avoir un inventaire propre au patrimoine maritime avec ses applications de protection originale est que ces bateaux puissent rester dans un port pour contribuer à son animation, rallier de grandes manifestations comme celle de Brest. La détermination scientifique du patrimoine à protéger et son usage à terme sont là intimement liés.

– Certains pays admettent que des répliques soient considérées comme des biens patrimoniaux. En France, la direction du patrimoine ne se préoccupe que des originaux.

– C'est exact. Mais rien n'empêcherait ici de réaliser une réplique exceptionnelle et de la protéger si cela est nécessaire. N'oublions pas que le patrimoine maritime n'est pas constitué uniquement de mobiliers flottants. Il est riche d'immeubles divers, phares, forts, corderies, etc., qui depuis longtemps font partie de notre champ patrimonial. Le phare de Cordouan est protégé depuis 1862. Nous nous préoccupons également – et là c'est nouveau – de ce qui touche à l'ethnologie et au patrimoine industriel portuaire. La gare maritime de Cherbourg est une construction remarquable. On vient de classer une grue de 240 tonnes, surnommée la « Grand-Mère », à Saint-Nazaire. Elle ne servira plus mais restera le symbole des activités portuaires. Nous nous interrogeons maintenant sur la « forme » Jean-Bart à laquelle était attachée cette grue et sans laquelle elle perdrait de son sens. Vous voyez, le classement est sans fin.

» Pour classer des savoir-faire, irez-vous comme au Japon jusqu'à classer des individus ?

– Non. Il s'agit de mémoriser ces savoir-faire, de le pérenniser. Ce qui m'intéresse surtout dans ce qui se fait à Douarnenez ou à Port-Ru, c'est qu'il existe, à côté d'un musée relativement classique, un chantier-école, un atelier de formation où de jeunes artisans apprennent à construire des bateaux à l'ancienne, où il est possible de réaliser des répliques parfaites. C'est en outre un créneau économique.

» Doit-on rassembler les éléments de ce patrimoine ou doit-on le laisser, comme aujourd'hui, dispersé ?

– Si on centralise cet univers éclaté en familles différentes, en clans, en zones géographiques – patrimoine méditerranéen et océanique, fluvial et maritime, commercial et militaire, breton, normand, basque ou vendéen –, on court au désastre. Chacun réclame le grand musée, difficile à créer et à gérer. En revanche, il faut faire en sorte que tous ces amateurs travaillent ensemble. Eviter que se constituent des collections similaires – il serait absurde de classer six mêmes bateaux : nous n'en avons pas les moyens. Là encore, l'inventaire permet la coordination, empêche les doublons. Pour établir cet inventaire, nous utilisons les compétences des experts issus de ce très riche réseau associatif.

– Quel doit être le rôle de l'Etat, en dehors de l'inventaire ?

– L'Etat est d'abord neutre au milieu d'associations souvent concurrentes. Il amène sa compétence, ses moyens, sa rigueur d'analyse, sa documentation informatisée, cela permet à chacun de trouver un terrain où se rencontrer pour confronter ses expériences. D'ailleurs au sein de la direction du patrimoine, un responsable du patrimoine maritime sera nommé dans les prochaines semaines, à l'intersection de plusieurs administrations (culture, équipement, mer, transports, tourisme) et des associations. Enfin, une fondation est sur le point de déposer ses statuts grâce à l'action de Louis de Cartuelan, sénateur des Yvelines. Elle devrait drainer des moyens financiers au service de ceux qui s'intéressent à ce patrimoine. »

Propos recueillis par
EMMANUEL DE ROUX

LA SÉLECTION

Cinéma

Films nouveaux

Blue, l'orchidée sauvage II, de Zalman King, avec Wendy Hughes, Tom Skerritt, Robert Davi, Brent Fraser, Nina Siemasko. Américain (1 h 47).

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16).

VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

Dar l'invincible II, de Sylvio Tabet, avec Marc Singer, Wings Hauser, Sarah Douglas. Américain (1 h 40).

VO : George V, 8e (45-62-41-46).

VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Wepler II, handicapés, 18e (45-22-47-94).

Le Dimanche de préférence, de Francesco Barilli, Giuseppe Bertolucci, Marco Tullio Giordana, Giuseppe Tornatore, avec Philippe Noiret, Ornella Muti, Jean-Hugues Anglade, Bruno Ganz. Italien (1 h 39).

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

Histoires de fantômes chinois II, de Ching Siu Tung, avec Leslie Cheung, Joey Wang, Michelle Li, Wu Ma, Jackie Cheung, Waise Lee. Hongkong (1 h 30).

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, handicapés, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40).

VF : Gaumont Alésia, handicapés, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

La P'tite Arnaqueuse, de John Hughes, avec James Belushi, Kelly Lynch, Alisan Porter, John Getz, Fred Dalton Thompson. Américain (1 h 42).

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46).

VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U. G. C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Sango malo, de Bassek Ba Kobhio, avec Jérôme Bolo, Marcel Mvondo II, Edwige Ntongon à Zock, Jean Minguelé, Jimmy Biyong, Henriette Fenda. Camerounais (1 h 33).

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Reprises

Bob et Carole et Ted et Alice, de Paul Mazursky, avec Natalie Wood, Robert Culp, Elliot Gould, Dyan Cannon. Américain, 1969 (1 h 44).

VO : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

La Femme à abattre de Raoul Walsh, avec Humphrey Bogart, Everett Sloane, Zero Mostel. Américain, 1951 (1 h 30).

VO : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

Pink Floyd The Wall d'Alan Parker, avec Bob Geldof, Christine Hargreaves, James Laurenson, Eleanor David. Anglo-américain, 1982, copie neuve (1 h 40).

VO : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85).

La Rose et la Flèche, de Richard Lester, avec Sean Connery, Audrey Hepburn, Robert Shaw. Britannique, 1976 (1 h 52).

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Festivals

Paris

Un été au cinéma (jusqu'au 29 août) : le grand déploiement filmique du ministère de la culture laisse filtrer quelques programmations intéressantes, au premier rang desquelles figurent les cinq cycles de la salle André-Malraux, à Bondy. Sous des intitulés un peu ronflants (« Famille », « Musique et racisme ») se cachent quelques perles émanant de cinéastes aussi différents que Jacques Tati, Spike Lee, René Clément, Khaled L'Seddkir, ou Jean-Claude Brisseau. Cette belle pentalogie estivale ne représente qu'une partie de l'opération « Un été au cinéma », qui offre 100 000 places à tarif réduit, des projections en plein air, et divers ateliers consacrés au cinéma. Salle André-Malraux, Bondy. Tél. : 48-49-48-11. « Un été au cinéma », renseignements : 43-48-43-23.

Intégrale Ingmar Bergman (jusqu'en janvier) : installé au Saint-André-des-Arts depuis le printemps, Ingmar Bergman sera là en août avec sept films par semaine. Au programme cette fois-ci : *la Honte*, le 5, ou la guerre vue par Bergman, suivi d'une seconde réflexion sur la mort : *Cris et chuchotements*, le 6. Le huis clos de *Sonate d'automne*, le 7, expose le conflit de deux pianistes, mère et fille (avec pour la première fois Ingrid Bergman dans un film d'Ingmar Bergman). Il précède un second huis clos : *l'Heure du loup*, projeté le 8. *Le Visage*, le 9, et *le Silence*, le 10, montrent Bergman au sommet de son art. La dix-septième semaine de cette intégrale s'achèvera sur l'exceptionnelle *Nuit des forains*, le 11. Le Saint-André-des-Arts. Tél. : 43-26-48-18.

Les cinémas de Picasso (jusqu'au 14 septembre) : six films consacrés à Pablo Picasso, dont *le Mystère Picasso* de Henri-Georges Clouzot, prix spécial du jury à Cannes en 1956. Musée national Picasso. Tél. : (1) 42-71-63-15.

Régions

Nexon (Haute-Vienne), Troisièmes Rencontres cinématographiques des films du cirque de Nexon (jusqu'au 28 août) : le volet cinématographique de « Nexon, capitale du cirque » a choisi pour thème « Quand les clowns font leur cinéma ». Le cinéma s'est longtemps nourri des talents du cirque, né un siècle avant le brevet des frères Lumière. Georges Méliès et Louis Malle, Lloyd French et Jacques Tati, René Clair, Max Linder, Pierre Etaix, James Parrot, et l'irréfutable Chaplin, sont tous célébrés à travers quatorze longs métrages, et cinquante-huit courts métrages. Une rétrospective Annie Fratellini et un hommage à Laurel et Hardy devront convaincre les derniers sceptiques de l'impact des plus grands chapiteaux du monde sur le cinéma. Salle de spectacle, rue Champlain, 87800 Nexon. Tél. : 55-58-34-71. Minitel 3615/3616 code ARTS. Réservation Minitel 3615 FESTIVARTS.

Etranger

Locarno (Suisse), Festival international du film de Locarno (du 5 au 15 août) : le Festival de Locarno se propose de dresser un état des lieux de tout ce qui bouge et se transforme encore dans le cinéma. La compétition officielle comprend une vingtaine d'œuvres présentées en première mondiale ou européenne. La France y sera représentée par *Villa mauresque*, de Patrick Mimouni, et *Vie crevée*, de Guillaume Nicloux, avec Michel Piccoli. Les « *Pardi di domani* » (léopards de demain) – sélection internationale de courts et moyens métrages de jeunes talents – y côtoieront la sélection annuelle des meilleurs films suisses. On retrouvera comme d'habitude les projections sur écran géant de la Piazza Grande de Locarno et la *Semaine* de la critique. Une série d'événements spéciaux (« Le cinéma suisse retrouvé »), et une rétrospective consacrée au cinéaste italien Mario Camerini, avec l'intégrale de son œuvre, complètent le programme. Tél. : (19) 41-93-31-02-32.

Théâtre

Bussang (jusqu'au 30 août) : *l'Amphytrion* de Molière, avec Olivier Py, Elizabeth Mazev, et Danièle Schinsky. Théâtre de Bussang, 88450 Bussang. Tél. : 29-61-50-48.

Sarlat, Festival des jeux du théâtre : *Mon frère, mon ami*, de Gérard-Henri Durand, le 6. Tél. : 53-31-10-41. Minitel 3615 code SARLAT.

Périgueux, Mimos (juqu'au 12 août) : dixième édition de ce festival, qui s'attaque à la représentation du corps sous toutes ses formes. Natural Disaster, Nadir, Iota, Moussoux-Bonte, Lackaal Ducrick, les Macloma, Compagnie B, Turbo Cacahuète, et les Russes de Derevo. Centre culturel de la Visitation, Maison du mime Tél. : 53-03-54-16.

Ramatuelle, Festival de Ramatuelle (jusqu'au 13 août) : *l'Avare*, mise en scène de Jean-Luc Moreau, le 6, *la Trilogie marseillaise*, avec Jean-Pierre Darras ; le 10. Tél. : 94-79-26-04.

Festival du Minervois (jusqu'au 8 août) : du 5 au 8 août, *le Village en flammes*, de R. W. Fassbinder d'après Lope de Vega, mise en scène de Michèle Heydorff. Tél. : 68-91-12-52.

Château Naillac, Le Blanc (Indre), Dom Juan (jusqu'au 9 août) : mis en scène par Jean-Paul Audrain et accompagné en direct par un quatuor à cordes. Tél. : 54-37-05-13.

Pléneuf-Val-André / Erquy (Côtes-d'Armor), Fête du théâtre (jusqu'au 9 août) : *le Commis Lear*, le 6, mise en scène de Dan Demuynck. *Naissances*, de Roland Fichet, mise en scène Annie Lucas, les 6, 7, 8 et 9. *Extraballe*, de Jérôme Thomas, mise en scène de Jérôme Thomas et H. Diasnas, les 7 et 8. Château de Bien Assis et collège Thalassa à Erquy, Maison de l'amirauté à Pléneuf-Val-André. Tél. : 96-72-20-55, 96-72-30-12 et 96-62-63-50.

Vaour, Festival du rire (du 5 au 13 août) : les Macloma le 6, Chantal Morel et *Deux histoires de Valletti*, les 8 et 9, Pierre Vassiliu les 11 et 13, et neuf jours pour découvrir les autres. Tél. : 63-56-36-87.

Le Thoronet (Var), festival du Thoronet (les 7, 11, et 14 août) : *les Pierres sauvages*, d'après le roman de Fernand Pouillon, mise en scène et adaptation Christophe Galland. Tél. : 96-60-10-94.

Musique

Classique

Paris

Festival estival, le 8 août : *les Histoires sacrées*, de Charpentier, par les Arts florissants et William Christie.

Le 9, récital d'orgue, par Georges Guillard. Le 11, récital de clavecin, par Pierre Hantaï. Le 13, Monteverdi, Schütz, Reina, Merula, par l'Ensemble La Fenice. Le 17, récital d'orgue, par Jean Guillou. Renseignements et location, tél. : 48-04-98-01.

Festival de l'Orangerie de Sceaux, le 8 août, Beethoven, Schubert, Schumann, par Michael Levinas (piano).

Le 9, Haydn, Schumann, par le Quatuor Muir. Le 15, Mozart, Schubert, Brahms, par le duo Crommelynck. Renseignements et location, tél. : 46-60-07-79.

Régions

Festival du Périgord noir, du 12 au 21, carte blanche à Michel Dalberto (piano), « Schubert, Schumann, l'éloge de la folie », avec le Quintette à vents Moraguès, Gérard Caussé, Michel Portal, Marc Coppey, le Quatuor Sine Nomine, l'Ensemble vocal d'Utrecht, Elisabeth Leonskaja, le Trio de Vienne, Peter Schreier, etc. Renseignements et location, tél. : 53-51-61-61.

Eté musical de Pontivy, le 10 août, Bach (*Variations Goldberg*), par Dmitry Sitkovetsky, Ron Ephrat, Leo Winland.

Le 11, « Une heure avec Dmitry Sitkovetsky (violon) » et concert du New European Strings.

Le 18, récital Jean-Marc Luisada (piano). Renseignements et location, tél. : 97-25-00-33.

Festival de Quatuors à cordes en Lubéron, les 12, 14 et 17 août, Beethoven, Chostakovitch, Schoenberg et Tchaïkovski, par Marie Atger et le Quatuor Anton. Renseignements et location, tél. : 90-75-89-60.

Festival de La Roque-d'Anthéron, le 9, récital du duo Crommelynck, le 11, Haydn, Beethoven, par Jean-Marc Luisada (piano) et l'Orchestre de chambre Haydn austro-hongrois, Adam Fischer (direction) ;

Le 12, Beethoven, Schubert, Stravinsky, par Anatol Ugorski (piano) et Granados, Falla, par Jean-François Heisser (piano).

Le 13, Dussek, par Andreas Staïer (pianoforte) et Mozart par Jean-Bernard Pommier (piano) et l'Orchestre de chambre Haydn austro-hongrois, Adam Fischer (direction).

Le 14, Clementi, Cherubini, Glinka, par Alexeï Liubimov (pianoforte). Renseignements et location, tél. : 42-50-51-15 et 51-16.

Festival international des maîtrises (Grasse) : Le 6, le Tölzerknabenchor, direction Gerhard Schmidt-Gaden : Bach, Haydn. Le 10, Chœur du New College d'Oxford, direction Edward Higginbottom : L'école anglaise et les traditions européennes. Le 11, Chœur de garçons de Moscou, direction Victor Popov : *les Vêpres*, de Rachmaninov. Renseignements et location, tél. : 93-36-70-18.

Jazz

Crest (Drôme), Crest Jazz Vocal (jusqu'au 8 août) : Liz McComb, Ray Lema, Sidran, Clementine, et des stages animés par Joy Kane, Roger Letson, Michele Hendricks, Cyrille Martial et Elizabeth Caumont. Nuit du blues avec Otis Grand et Chance Orchestra. Tél. : 75-25-09-07 ou 75-76-76-38.

Assier, Festival du château d'Assier (du 7 au 9 août) : Nougaro et Vander, Bernard Lubat, Jean-Pierre Drouet, Gérard Siracusa, Txalaparta, Eddy Louiss, Louis Sclavis, Jean-Marc Padovani, Michel Marre. Tél. : 65-40-42-42.

Marciac, Jazz in Marciac (du 8 au 15 août) : hommage à Dizzy Gillespie. Phil Woods, Jackie McLean, James Moody, et Guy Laffite au sax. Freddie Hubbard, Dee Dee Bridgewater, Tommy Flanagan, Hank Jones, Michel Petrucciani, Pat Metheny avec Roy Haynes et Dave Holland. Entre autres... Tél. : 62-09-33-33.

Rock

Saint-Flour : Susan and the Visitors, le 6. Salle des jacobins. Tél. : 71-60-09-03.

Mulhouse, « Bêtes de scène » (jusqu'au 27 août) : Carpe Diem le 6, Mercyless, Mestema, le 8. Pâte de fruits le 12. Tél. : 89-59-84-51.

Pêche aux trésors

Suite de la page 11

Et à Brest même, que faire des rives de la Penfeld, superbe ria bordée d'arsenaux de plus en plus vides? Y loger le Musée de la marine de Paris? Cette décentralisation aurait un sens, mais le ministère de la défense, son tuteur, n'envisage pas une seconde de lui faire quitter le Trocadéro. Y installer un second musée à flot? Celui de Douarnenez est trop proche. Et Brest n'est pas le seul port à se poser la question du réaménagement de zones industrielles ou militaires désaffectées. A Nantes, la fermeture des chantiers Dubigeon, en 1986, laisse vacants 14 hectares en bord de Loire. Bordeaux ne sait que faire de l'énorme base sous-marine construite par les Allemands pendant la guerre, mais aussi de certains de ses entrepôts au bord du fleuve. On songe donc à convertir l'indestructible construction de béton en un ensemble «socio-culturel». Avec bien sûr un musée du bateau.

Saint-Nazaire a sauvé, si ce n'est ses chantiers navals, ses apparences et son identité. Aujourd'hui, le quartier du Petit-Tunis, avec (là encore) son ancienne base sous-marine allemande, ses entrepôts désaffectés, ses chantiers fermés par la crise, est de nouveau fréquentable. Une partie de la base est occupée par un écomusée (le port et ses activités de construction navale), et Yan de Kersalé a conçu un système d'illumination ingénieux (il est réglé sur la densité journalière du trafic portuaire) et esthétiquement fort réussi. La «forme» Jean Bart, construite par les chantiers de la Loire entre 1935 et 1938 (le *Normandie* y fut construit), a été préservée. La grue de 240 tonnes, dite grue «Grand-Mère», qui la domine est classée. Cela suffira-t-il à ranimer le port?

A Rochefort, endormi depuis longtemps sur l'estuaire de la Charente, l'hôpital de la Marine (à coté de la Corderie royale), ouvert en 1788, désaffecté en 1984, est au bord de la ruine. En 1986, le ministère de la défense a confié au Musée de la marine de Paris la gestion d'un des deux pavillons d'entrée, l'ancienne école de médecine navale, avec ses collections d'anatomie, d'ethnologie et sa bibliothèque (25 000 volumes et rapports). Le reste de l'immense hôpital a été acheté par un particulier. Pour quel usage? Les fastes de la marine à voile, si esthétiques et porteurs de rêves soient-ils, ne doivent pas occulter leur nécessaire intégration dans un si vaste ensemble.

Aujourd'hui, l'enjeu du patrimoine maritime se déplace. Le tissu associatif est conscient de ce mouvement. Pendant quinze ans, il a mobilisé son énergie pour le sauvetage des vieilles coques. Une autre bataille se prépare : celle de l'inventaire, une chasse au trésor complexe tant son domaine est vaste et différencié. *«Cela va du relevé exact de toutes les criques d'une commune, au regroupement des marines stockées dans les greniers, en passant par les cartes, les balises, les casiers à poissons ou la préservation d'un ancien quai, d'une chapelle»*, explique Bernard Cadoret, qui veut lancer un concours sur le modèle de celui des Bateaux des côtes de France qui a culminé à Brest. Réunir deux mille vieux gréements venus de l'Europe entière était une gageure possible à tenir. Mais comment magnifier les éléments disparates d'un patrimoine souvent austère? Comment mobiliser les bonnes volontés autour d'un travail somme toute ingrat, s'il est effectué avec toute la rigueur nécessaire? Les pouvoirs publics devront, ici, sans aucun doute, épauler l'initiative privée.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ *Le Chasse-Marée*, huit numéros par an. Abri du Marin, 29100 Douarnenez. Tél. : 98-92-09-19. *Bateaux des côtes de France*, de François Baudoin, éd. Glénat. *Ar Vag, Voiles au travail en Bretagne atlantique*, aux éditions du Chasse-Marée. *Great Maritime Museum in the World*, Peter Neill et Barbara Ehrenwald Krohn, Balsam Press, New-York, 1991, 304 p., 309 illustrations, dans toutes les librairies maritimes.

Des musées en devenir

La pêche à Concarneau

École primaire, puis coopérative maritime, cette ancienne caserne située à l'entrée de la pittoresque ville close de Concarneau est devenu musée en 1961. Un armateur, un historien et un artiste peintre réunissent alors les premiers éléments d'un musée maritime – des maquettes de bateaux de pêche. En 1990, l'ensemble s'agrandit, les salles de ce musée associatif sont remaniées autour d'un patio et de galeries vitrées (2 500 mètres carrés, dont 1 200 ouverts au public).

Le musée de la pêche de Concarneau est un lieu fort agréable, clair, spacieux, facile à visiter grâce à un fil conducteur très logiquement conçu qui regroupe les objets ou documents exposés par famille et sous-famille (les pêches côtières, les langoustiers, la pêche à la sardine, la conservation du poisson) ou par ordre chronologique. On peut ainsi passer des harpons, hameçons et autres pièges à poissons conçus dans l'antiquité, aux chalutiers modernes. Les maquettes de bateaux sont accompagnées de photos *in situ* et de panneaux explicatifs. Les techniques de pêche sont exposées grâce à des dioramas fort bien faits.

Intra muros, le musée de la pêche possède une dizaine de bateaux d'origine et, à l'extérieur des remparts, le musée à flot, ouvert en 1986 au bas de la tour du Major, propose la visite de l'*Hermética*, un chalutier de 36 mètres et du *Racleur d'Océan*, un thonier germonier de 17 mètres.

Les bateaux de Douarnenez

Sur la paisible place de l'Enfer, en bordure de l'estuaire du Rhu, le Musée du bateau a officiellement ouvert ses portes en 1985, dans les locaux d'une ancienne conserverie de poissons, après quatre ans de rôdage associatif. Musée municipal contrôlé, il est aujourd'hui à la tête d'une des plus importantes collections d'Europe, deux cent cinq bateaux – pour la plupart des bateaux de travail, – regroupés sur 2 000 mètres carrés. Les architectes ont tiré un parti optimal de ce vaste hangar : reconstitution d'un petit port, largeur de vue, passerelles, boutique et librairie en rez-de-chaussée. Dans cette intimité spacieuse, les bateaux ont gardé leur âme.

Parmi eux, trente unités de belle taille, dont dix sont destinées à la navigation, sont exposées à flot dans le port-musée – Port-Rhu – qui a été inauguré le 16 juillet 1992, en clôture de Brest 92. On y trouve, par exemple, le *Tom O'Shanter*, l'un des derniers sandbaggers en état de naviguer, construit aux Etats-Unis en 1886, la *Biche*, dernier dundee thonier français, le *Scarweather*, bateau-feu britannique de 1947, le *Notre-Dame-de-Rocamadour*, langoustier (1959) caractéristique des ports de Camaret et de Douarnenez, ou encore l'*Anna-Rosa*, un gros caboteur norvégien, acquis pour 2 millions de francs en Nouvelle-Zélande à un propriétaire hollandais.

Les bateaux à flot du port-musée ont été rassemblés par acquisitions (10 millions de francs ont été engagé à cet effet dans le budget du contrat de plan 1991-1993, et autant pour la restauration), et par reconstitution de bateaux disparus. Le port-musée a recueilli quatorze unités représentatives, dans le cadre du plan Mellick de réduction des activités de pêche qui, fin 1991, a condamné un millier de bateaux. Construit sur le site d'un ancien bassin à flot transformé en décharge, le port-musée, dont la dernière tranche sera achevée en mai 1993, s'étend sur un kilomètre, avec une largeur de 100 mètres. Il constitue le premier grand ensemble français voué à la culture maritime.

Réflexion européenne à Rochefort

Installé dans les bâtiments de la Corderie royale de Rochefort (372 mètres de long), le Centre international de la mer, créé en 1985, occupe 1 700 mètres carrés. Il s'intègre dans l'ensemble de l'arsenal, en cours de réhabilitation, créé par Colbert. La manufacture des cordages a équipé de 1670 à 1926 tous les grands voiliers de la marine française. Le site, avec ses jardins reconstitués par Bernard Delassus, vaut en soi le déplacement. Une exposition permanente en rapporte l'histoire et détaille les techniques de fabrication de cordage. Enfin, des expositions temporaires à thèmes maritimes (cette saison : les oiseaux migrateurs) et des manifestations variées (spectacles, parcours pour enfants) sont organisées régulièrement.

Mais le centre, qui a rejoint le réseau des centres culturels de rencontres français, a surtout une activité d'initiation et de recherche dans le domaine maritime avec des colloques internationaux (par exemple Patrimoine maritime et développement économique, Partage des eaux dans les estuaires). A l'entrée des salles d'exposition, une excellente librairie propose près de deux mille titres à la vente.

La citadelle de Port-Louis

Cet ensemble du seizième siècle, face à Lorient, contient trois musées : un mini-musée du bateau, fort décevant, sans espace; un Musée de la marine, classique (maquettes de bâtiments de guerre), un peu délaissé (au point d'y négliger l'orthographe), et le Musée de la Compagnie des Indes qui retrace l'histoire de la compagnie, à l'origine de la naissance de la ville de Lorient au dix-septième siècle. Quinze salles permettent de retracer les aléas des relations de la ville avec l'Afrique, les Indes et la Chine, sous le monopole des compagnies de commerce royales. Porcelaines, papiers peints, meubles et gravures, maquettes de bateaux et objets de navigation s'entassent dans une apparence de désordre. Le tout est un peu confus en dépit d'un bel effort pédagogique (par maquettes et plans interposés) pour expliquer les conditions de vie à bord des vaisseaux, les sites abordés et les matières échangées.

Dans le même genre, mais en plus subtil, on conseillera le très beau Musée du Nouveau Monde de La Rochelle. A Port-Louis, les crédits affectés à la restauration des bâtiments ont mangé les budgets d'aménagement d'un vaste éco-musée de l'Atlantique, envisagé il y a dix ans.

Les maquettes de Dieppe

Ce musée très actif, installé dans le château de Dieppe, possède de belles collections de marines. Maquettes et modèles de navires (dont celui du navire de la Compagnie des Indes françaises, le *Beaumont*, de 1764). Peintures et surtout maquettes en ivoire des dix-huit et dix-neuvième siècles. Natures mortes. Expositions temporaires.

Les terre-neuvas de Fécamp

Ouvert en 1988, il a permis le regroupement de la collection maritime du Musée municipal (fondé en 1879). Les collections partent de l'héritage viking pour aboutir au temps des chalutiers. Objet : la pêche à la morue et au hareng.

DE LA SEMAINE

Chansons/Musiques du monde

Paris, Paris Quartier d'été (jusqu'au 9 août) : Ados y sus Vallenatos (Venezuela, Colombie) les 5 et 6. Les Brésiliens de Salvador-de-Bahia, Olodum les 7, 8, et 9. Tél. : (1) 40-28-40-33. Minitel 3615 Billetel.

Paris, Parc de La Villette (jusqu'au 16 août) : bal gratuit avec les Coquines (rythmes latins, funk, reggae, et blues) et un groupe brésilien surprise le 9. La baraque foraine de Georges Aperghis, les 7, 8, et 9 août. Tél. : (1) 42-40-76-10.

Lorient, Festival interceltique (du 7 au 16 août) : deux cent soixante mille spectateurs et deux cent soixante spectacles! Quatre mille cinq cents artistes. Folk breton, rock irlandais, nuit de la country, nuit de la mer, et les inévitables *pubs*. Tél. : 97-21-24-29. Minitel 3615 AZIMUT.

Sauve (Gard), Festival de la chanson française (jusqu'au 9 août) : Geoffrey Oryema et Kassav' le 6, Sapho et Jean Guidoni le 7. Michelle Torr et Hervé Villard le 8, et Bernard Lavilliers le 9. Tél. : 66-67-94-20 ou 66-67-66-14.

Montagnes du monde (du 5 au 12 août) : première édition d'une célébration des diverses cultures montagnardes, avec des groupes de Pologne, Bulgarie, Roumanie, Chine, CEI, Sardaigne, Italie et USA. La France sera représentée par le Cor des Alpes et le Quadrille du Tabuc. Tél. : 92-20-24-24.

Festival des Vans et des trois vallées (Ardèche) (jusqu'au 14 août) : soirée «Femmes du soleil» avec Debora Seffer (violoniste hongroise) et Angélique Kidjo (Bénin) le 7. Soirée jazz-rock le 11 août avec John Graeves et John McLaughlin. Tél. : 75-37-26-77.

Calvi, Citadelle in Fiesta : Amalia Rodriguez (le 9 août). Le Portugal au rendez-vous des Arts au soleil en Corse. Un hommage à Michel Giacommetti, «le Corse du Portugal». Tél. : 95-65-23-57.

Berlin, Heimatklange'92 (jusqu'au 30 août) : festival gratuit. Musiques afro-cubaines, latino-caribéennes. Zouk, salsa, mérengué, cumbia, soca, mambo. Tél. : (19) 49 308-81-15-74.

Arts

Paris-Ile-de-France

Centre Georges-Pompidou, «Manifeste» (jusqu'au 28 septembre) : à tous les étages du centre, un grand déploiement des collections d'art contemporain d'architecture, de design. Tél. : (1) 44-78-12-33.

Musée d'art moderne, Brice Marden, Opalka, Michel Verjux, hommage à André Cadere (jusqu'au 4 octobre) : pour l'été, une tétralogie d'artistes d'âge, de souche et de sources diverses. Tél. : (1) 47-23-61-27.

Fondation Cartier, «A visage découvert» (jusqu'au 4 octobre) : de la grimace, du cri, du masque, et du silence, en une très belle exposition qui rapproche les arts premiers et la peinture d'aujourd'hui. Tél. : (1) 39-56-46-46.

Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, «De Bonnard à Baselitz, chefs-d'œuvre de l'estampe du XXe siècle» (jusqu'au 13 septembre) : 3000 artistes du XXe siècle dont les œuvres – au nombre de 40 000 – sont entrées dans les collections de 1978 à 1988. Tél. : (1) 47-03-81-26.

Couvent des cordeliers, Zadkine (jusqu'au 27 septembre) : bois et pierres bien choisis, et gouaches des années 20, d'un cubiste soucieux de classicisme. Tél. : 43-29-45-73.

Régions

Aix-en-Provence, Cremonini (jusqu'au 25 septembre) : il traite de la lumière, de la chaleur de l'été sur les terrasses, des intérieurs ouverts sur la mer, de l'animalité du corps. Office départemental de la culture. Tél. : 42-27-18-48.

Albi, Vladimir Skoda (jusqu'au 30 septembre) : une «installation» de sphères et de plaques d'un sculpteur au langage rigoureux. Moulins albigeois. Tél. : 63-47-56-50.

Angers, Francis Limerat (jusqu'au 4 octobre) : ses assemblages de bouts de bois et de fils sont devenus moins aériens, plus architecturés. Musée des beaux-arts. Tél. : 41-88-64-65.

Arles, Jasper Johns (jusqu'au 30 septembre) : gravures depuis 1960. Une bonne façon d'approcher les recherches polymorphes du peintre américain. Fondation Vincent-Van-Gogh, Palais de Luppé. Tél. : 90-49-94-04.

Arles, Bernard Pages (jusqu'au 11 octobre) : les dernières sculptures, basculantes, échevelées, colorées. Dans les salles romanes du cloître Saint-Trophime, place de la République. Service des musées. Tél. : 90-49-37-88.

Bordeaux, Lawrence Weiner (jusqu'au 6 septembre) : c'est l'une des figures majeures, dures et pures de l'art conceptuel. Grande nef du CAPC, Musée d'art contemporain. Tél. : 56-44-16-35. Et aussi à Calais, en extérieur, sur le phare de la jetée ouest du port, jusqu'au 30 août. Tél. : 21-36-67-14.

Cajarc, Pierre Soulages (jusqu'au 15 novembre) : du noir à la lumière, onze polyptyques, dont quelques-uns très récents. Maison des arts Georges-Pompidou. Tél. : 65-40-63-97.

Calais, Lucas L'Hermitte (jusqu'au 30 août) : partant du noir, il fait vibrer des surfaces grises. Galerie de l'Ancienne Poste. Tél. : 21-36-67-14.

Evreux, Robert Jacobsen (jusqu'au 30 août) : rétrospective d'un sculpteur danois qui opère dans la veine du constructivisme. Et qui peut être considéré comme un des classiques du XXe siècle. Musée d'Evreux. Tél. : 32-31-52-29.

Le Havre, «Etats spécifiques» (jusqu'au 23 août) : une exploration de l'art anglais d'aujourd'hui, représenté par onze artistes très jeunes. Musée des beaux-arts André-Malraux. Tél. : 35-42-33-97.

Marseille, «Jean-Michel Basquiat, une rétrospective» (jusqu'au 21 septembre) ; la trajectoire fulgurante d'un jeune peintre new-yorkais, qui était terriblement doué. Musée Cantini. Tél. : 91-54-77-75.

Marseille, «Byeri Fang, sculptures d'ancêtres en Afrique» (jusqu'au 6 septembre) : une série de *Byeri*, statuettes reliquaires, comptant parmi les manifestations les plus impressionnantes de l'art africain. Vieille Charité. Tél. : 91-56-28-38.

Mouans-Sartoux, «Le cri et la raison» (jusqu'au 22 novembre) : Honegger, LeWitt, Morellet d'une part, Bacon, Tapiès, Penck, Appel de l'autre : une confrontation fondée sur l'opposition de l'art «construit» et de l'expressionnisme. Espace de l'art concret, château de Mouans. Tél. : 93-75-71-50.

Nancy, «L'art en Lorraine du temps de Jacques Callot» (jusqu'au 15 septembre) : école ou pas? C'est en tout cas l'occasion de faire la connaissance de quelques peintres du temps de Callot, et de revoir des Georges de Latour. Musée des beaux-arts. Tél. : 83-85-30-00. Egalement au Musée historique lorrain, Tél. : 83-32-18-74.

Nantes, Jean-François Lacalmontie (jusqu'au 31 août) : de vagues objets à la trace et beaucoup de blanc. Pourtant ce n'est pas rien. Musée des beaux-arts. Tél. : 40-41-65-65.

Nantes, Bill Viola, «Nantes Triptych» (jusqu'au 31 août) : son domaine : la vidéo, dont il fait, c'est rare, quelque chose de très bien. Chapelle de l'Oratoire, Musée des beaux-arts. Tél. : 40-41-65-65.

Nice, Ingres, «Dessins pour l'âge d'or» (jusqu'au 18 octobre) : en 80 feuilles, la préparation d'une grande peinture murale commandée par le duc de Luynes en 1839, pour le château de Dampierre. Musée des beaux-arts Jules-Chéret. Tél. : 93-44-50-72.

Noyon, «Jacques Sarazin, sculpteur du roi (1588-1660)» (jusqu'au 15 août) : s'il a bénéficié de la faveur de Louis XIII et a joui, de son vivant, d'une grande renommée, aujourd'hui on a oublié ce beau sculpteur né à Noyon. Musée du Noyonnais. Tél. : 44-09-43-41.

Ornans, «Balthus dans la maison de Courbet» (jusqu'au 6 septembre) : c'est tout simplement la première exposition de Balthus en France depuis la rétrospective du Centre Pompidou il y a dix ans. L'accent est mis sur les œuvres des années 50. Musée départemental du Doubs. Tél. : 81-62-23-30.

Rochechouart, Tony Cragg (jusqu'au 27 septembre) : un des plus surprenants sculpteurs anglais de la génération des années 80. Tél. : 55-03-77-77. Egalement en Bretagne, à Bignan. Domaine de Kerguéhennec. Tél. : 97-60-57-78.

Saint-Etienne, Alain Kirili (jusqu'au 14 septembre) : fer, marbre, et terre cuite, une sculpture axée sur le contrôle des matériaux, où les œuvres récentes côtoient des pièces plus anciennes. Musée d'art moderne. Tél. : 77-93-59-58.

Saint-Paul-de-Vence, Fondation Maeght, «L'art en mouvement» (jusqu'au 15 octobre) : espace, temps, lumière, mouvement... Une exposition historique, de Degas à Tinguely, en passant par les futuristes et tous ceux qui ont voulu que ça bouge. Tél. : 93-32-81-63.

Saint-Tropez, «Signac à Saint-Tropez» (jusqu'au 6 octobre) : en mai 1892, Paul Signac, fatigué de Paris, débarque à Saint-Tropez, il y restera jusqu'en 1913. Musée de l'Annonciade. Tél. : 94-97-04-01.

Sens, Jean-Pierre Pincemin (jusqu'au 6 septembre) : le peintre austère des années 70 s'est laissé tenter par une sorte de figuration débridée et par la sculpture. Palais synodal. Tél. : 86-46-46-29.

Sète, Robert Combas (jusqu'au 15 septembre) : sa ville natale offre au plus illustre des peintres de la figuration libre, en France, dans les années 80, une rétrospective muséale et des installations partout dans la ville. Musée Paul-Valéry. Tél. : 67-46-20-98.

Sète, Jean Le Gac (jusqu'au 31 août) : Le Gac poursuit sa *Sieste*, mais dans le Midi, où il ne dort que d'un œil. A preuve ses nouveaux montages de photographies, de pastels et de textes, dont une frise de 18mètres de long. Espace Fortant de Fran ce. Tél. : 67-60-52-34.

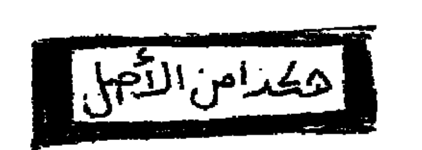
Sijean, Jacques Villon (jusqu'au 30 septembre) : dans l'un des plus beaux lieux de la région, une cave viticole admirablement aménagée, un hommage à Jacques Villon, marginal du cubisme, peintre délicat et frère de Duchamp. Au rez-de-chaussée, au même moment, les minimalistes Richard Long et Walter de Maria. Lieu d'art contemporain, hameau du Lac. Tél. : 68-48-83-62.

Sisteron, «Jean Grenier, dialogues avec la peinture», biennale des arts plastiques (jusqu'au 30 août) : des œuvres de Braque, Chagall, Dubuffet, Picasso, Rouault, de Staël, Vieira da Silva... Des artistes que l'écrivain et philosophe a aimés. Bibliothèque municipale. Tél. : 92-61-12-03.

Strasbourg, «Les modernes (1870-1950)» (jusqu'au 31 décembre) : les sculptures et les peintures mises en dépôt par le Musée national d'art moderne pour nourrir les collections du futur Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg. L'Ancienne Douane. Tél. : 88-32-48-95.

Valence, «Etienne Martin, un sculpteur, une ville» (jusqu'au 6 septembre) : la ville de Valence offre ses rues, ses places, ses parcs et ses espaces culturels à l'œuvre d'Etienne Martin, qui est né tout près, à Loriol, et dont la maison de l'enfance compte tant dans la mythologie personnelle du sculpteur des *Demeures*. Musée des beaux-arts. Tél. : 75-79-20-80. Centre de recherche et d'action culturelle (CRAC). Tél. : 75-43-42-33. Médiathèque. Tél. : 75-79-23-70. Salle des Clercs. Tél. : 75-79-20-80.

هكذا من الأمل



BILLET

Guerre commerciale euro-américaine

Il ne se passe guère de semaine sans « initiatives » américaines en matière de commerce international. La dernière en date, qui pourrait passer inaperçue en ce début d'août, est la décison prise par Washington de subventionner les exportations américaines de viande de porc vers les anciennes républiques d'Union soviétique. Une mesure apparemment anodine, puisque les producteurs américains exportent peu. Mais une mesure que les Européens – importants exportateurs – interpréteront comme un avertissement supplémentaire : hâtez-vous de conclure les négociations de l'Uruguay Round en acceptant nos demandes. En gros : exportez moins de céréales dans le monde et produisez moins d'oléagineux, afin que nous puissions vous en vendre.

Les pressions faites sur l'Europe sont incessantes et multiformes. D'une certaine façon, le directeur général du GATT, M. Arthur Dunkel, leur donne encore plus de poids quand il déclare à Montevideo qu'un échec des négociations serait *« pire qu'une guerre »*.

En réalité, la guerre a bel et bien commencé. Les Etats-Unis tentent actuellement de contraindre la CEE à modifier ses aides aux oléagineux. Or presque tous les pays européens sont, ou deviennent, de gros producteurs : l'Allemagne pour le colza, la France pour le tournesol et le colza, la Grande-Bretagne pour le tournesol, l'Italie pour le soja... L'objectif américain est clair : limiter la production européenne pour pouvoir vendre davantage à la CEE. La tactique de la Communauté a, jusqu'ici, consisté à mettre dans son camp les autres grands producteurs mondiaux que sont le Brésil, l'Argentine, la Pologne et le Canada. Cette politique d'alliances fait aussi partie de la guerre commerciale qui se prépare ou se poursuit.

Pour se faire bien comprendre, Washington menace d'augmenter fortement les droits de douane sur les produits sensibles exportés par la CEE aux Etats-Unis : vins, cognac, fromages... Une première liste a été publiée. Une seconde devrait suivre. C'est la date d'application de ces mesures qui reste incertaine. Probablement pas avant le référendum sur Maastricht, pour éviter que les pressions américaines ne soient interprétées en France comme une tentative directe de Washington pour peser sur les résultats du référendum.

Mais, passé septembre, la guerre commerciale redoublera probablement d'intensité : elle ira de l'acier à un dollar manifestement sous-évalué.

ALAIN VERNHOLES

Au conseil des ministres

Mme Martine Aubry présente un dispositif pour développer le travail à temps partiel

Le ministre du travail et de la formation professionnelle, Mme Martine Aubry, a présenté, mercredi 5 août, en conseil des ministres, un ensemble de mesures destinées à favoriser le développement du travail à temps partiel. Ce dispositif donnera lieu à un projet de loi qui sera présenté à l'automne au Parlement.

« Nous ne réduirons pas le chômage si nous ne nous engageons pas résolument dans le partage du travail. » Le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, l'avait clairement annoncé, le 8 avril, lors de son discours d'investiture devant l'Assemblée nationale : une *« croissance plus riche en emplois »* n'est possible que grâce, notamment à une *« pratique du partage »*, avait souligné le premier ministre. Les trois axes du plan de Mme Aubry en faveur d'une incitation au développement du travail à temps partiel reprennent les grandes lignes annoncées par M. Bérégovoy. Présenté comme un moyen de favoriser le temps *« choisi »* pour les salariés, mais aussi de contribuer à une meilleure *« efficacité »* des entreprises, le dispositif du gouvernement vise à permettre un développement du travail à temps partiel dans un sens favorable à l'emploi.

La première mesure concerne l'*« abattement forfaitaire et permanent des cotisations sociales à la charge des employeurs »* annoncé par le premier ministre. Bénéficiant à l'ensemble des employeurs de droit privé – à l'exception des employeurs individuels qui relèvent du dispositif des emplois familiaux, – cet abattement sera de 30 % des cotisations patronales au titre de la Sécurité sociale et s'appliquera aux contrats de travail à durée indéterminée à temps partiel conclus à partir du 1er septembre 1992. Afin d'accroître l'impact de cette mesure sur l'emploi, cette exonération ne sera applicable qu'aux seuls contrats résultant du passage, avec l'accord du salarié, d'un travail à temps plein au temps partiel ou d'une nouvelle embauche effectuée à temps partiel – avec une vérification préalable que l'entreprise n'a pas licencié de façon abusive pour bénéficier de cette exonération.

Abattement de cotisations

L'employeur qui embauchera un nouveau salarié effectuant, sur trois jours, une durée de travail de vingt-quatre heures hebdomadaires – et payé sur la base d'un salaire de 1,3 fois le SMIC (7 483 francs bruts pour un temps plein) – bénéficiera ainsi d'un abattement de cotisations de 420 francs par mois, soit un gain pour l'entreprise de 5 040 francs sur un an. Les employeurs souhaitant bénéficier de cette aide devront cependant signer des contrats de travail fournissant des *« garanties »* au salarié, notamment en matière de déroulement de carrière et de priorité d'affectation aux emplois à temps plein.

La seconde mesure concerne l'aménagement des formules actuelles de cessation progressive d'activité. Destinés à transformer des emplois à temps plein en emplois à mi-temps, ces dispositifs garantissent aux salariés volontaires un revenu égal à environ 80 % de leur salaire brut antérieur et permettent aux salariés de plus de cinquante-cinq ans de bénéficier d'une transition progressive entre la vie professionnelle et la retraite. Les contrats de solidarité de préretraite progressive et l'allocation spéciale du Fonds national pour l'emploi (ASFNE) mi-temps, qui n'ont jusqu'à présent concerné que quatre mille cinq cents salariés par an, seront unifiés et simplifiés. Au lieu du seul mi-temps autorisé actuellement, les préretraités pourront exercer des horaires de travail variant entre 30 % et 50 % du temps plein. Cet assouplissement sera accompagné d'un encouragement au tutorat (transmission d'un savoir-faire professionnel dans l'entreprise) et devrait permettre, selon le gouvernement de porter à quinze mille personnes par an le nombre des bénéficiaires.

En outre, la clause de *« maintien des effectifs »* imposée jusqu'ici aux entreprises qui souscrivent des contrats de préretraite progressive sera supprimée, au profit d'une exigence d'*« embauches compensatrices »* portant sur des jeunes ou des personnes en difficulté. Cet encouragement au développement de la préretraite progressive est destiné notamment à freiner l'utilisation par les entreprises du dispositif de départ anticipé, sans aucune transition, sous la forme de préretraites « sèches » qui ont représenté un coût de près de 50 milliards de francs au total pour l'Etat et le régime d'assurance-chômage (UNEDIC) en 1990, contre 500 millions de francs pour l'aide à la cessation progressive d'activité.

Enfin, le dispositif du gouvernement comprend diverses mesures législatives destinées à encourager les négociations de branche. Le rapport de M. Jean Marimbert, ancien directeur général de l'ANPE, présenté le 18 mars (*le Monde* du 20 mars), avait largement montré le peu d'impact de la loi du 3 janvier 1991 et la *« modestie de l'activité négociatrice en matière de temps partiel »*. En 1990, sur cent huit conventions collectives nationales, trente-neuf seulement traitent de temps partiel et, sur 2 431 accords d'entreprise sur le temps de travail, quatre-vingt-deux incluaient le temps partiel.

Afin d'éviter l'*« outil de flexibilité permanent »* que représente le travail à temps partiel pour les entreprises, du point de vue notamment, précise M. Marimbert, *« de l'adaptation aux pointes d'activités anticipées ou non »*, et comme variable d'ajustement au jour le jour du nombre d'heures travaillées, le pourcentage autorisé par la loi d'heures complémentaires effectuées par le salarié à temps partiel sera ramené d'un tiers à 10 % du temps de travail prévu par le contrat. Mme Aubry réunira, dès septembre, les principales branches pour les inciter à entreprendre et à conclure, avant la fin de l'année, des négociations de mise en œuvre.

OLIVIER PIOT

Le travail à temps partiel en France de 1982 à 1988

taux en pourcentage

FEMMES – non salariées – salariées

HOMMES – non salariés – salariés

30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 6, 4, 2, 0

1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988

Source : INSEE, enquête EMPLOI. Extrait de Données Sociales 1990

La proportion d'actifs travaillant à temps partiel en France est passée de 7 % en mars 1982 à 12 % en mars 1988. Elle a ensuite stagné pour atteindre 12,5 % des actifs en 1991.

Les tensions entre les Etats-Unis, l'Europe et le Japon

Washington subventionne des exportations de viande et Paris restreint des importations japonaises

L'administration américaine a étendu, pour la première fois, son programme de subventions aux exportations agricoles au secteur de la viande de porc. Ces produits alimentaires seront proposés aux anciennes Républiques soviétiques, a-t-on appris, mardi 4 août, auprès du département de l'agriculture (USDA), à Washington. Cette décision, qui permet à la Communauté des Etats indépendants (CEI) d'acheter jusqu'à 30 000 tonnes de porc à des prix favorables, pourrait marquer le début d'un élargissement de ce programme, qui visait jusqu'à maintenant à promouvoir surtout les exportations de blé et de riz.

L'initiative de l'administration Bush s'explique par la volonté des Etats-Unis de faire monter la pression sur la CEE pour forcer Bruxelles à conclure un accord sur l'agriculture au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). La Communauté exporte en effet de grandes quantités de viande de porc dans la CEI. Washington n'avait jamais, jusqu'à présent, subventionné ses exportations de porc dans la mesure où les éleveurs américains exportent peu. Les 30 000 tonnes de viande proposées représentent environ 380 000 porcs, soit le nombre d'animaux abattus en une semaine aux Etats-Unis. En revanche, les Etats-Unis subventionnent abondamment les exportations de blé depuis 1985, alors que leur part du marché mondial dans cette catégorie de céréale se réduit sous l'effet de la concurrence de la CEE.

D'autre part, le gouvernement japonais envisage d'envoyer prochainement une mission d'experts à Paris à la suite des dernières mesures françaises de restriction sur les importations nippones, a-t-on appris, mercredi 5 août, à Tokyo, de source officielle. Des discussions ont encore lieu actuellement entre les ministères japonais des affaires étrangères, de l'agriculture et de la santé, pour évaluer la meilleure réponse à donner à la décision française – mal accueillie à Tokyo – d'imposer, à partir du 1er août, des tests de radioactivité sur les produits alimentaires japonais.

Taux maximum de radioactivité

Deux textes sont à l'origine du différend. Le premier, un avis aux importateurs, publié au *Journal officiel* du 21 juillet au titre du ministère du budget, fixe le taux maximal toléré de radioactivité dans les denrées végétales en provenance du Japon. Un certificat de non-contamination radioactive doit être fourni par un laboratoire agréé par le ministère japonais de la santé et du bien-être. Le second texte, identique, publié au titre du ministère de l'agriculture au *Journal officiel* du 26 juillet, concerne les denrées d'origine animale.

Officiellement, Paris impute cette initiative réglementaire à des considérations purement techniques et sanitaires. Mais la France tente aussi depuis plusieurs années sans succès de faire supprimer par le Japon des dispositions similaires exigées par Tokyo sur les denrées européennes après l'accident de Tchernobyl en 1986. Or Paris juge ces contrôles sans fondement. Du côté japonais, on laisse entendre que cette affaire, abondamment relayée par la presse, risque de porter atteinte à la récente amélioration des relations franco-japonaises et de jeter une ombre sur la visite, début septembre au Japon, des ministres français de l'industrie, M. Dominique Strauss-Kahn, et du travail, Mme Martine Aubry.

La France est aussi à l'origine d'une décision de la CEE d'interdire toute entrée en Europe des coquilles Saint-Jacques japonaises à la suite de la découverte de toxines.

Un Européen devient vice-PDG de General Electric

General Electric s'est choisi un vice-président européen. M. Paolo Fresco, cinquante-neuf ans, vient d'être nommé vice-PDG (vice-chairman and executive officer) du cinquième groupe industriel américain basé à Fairfield dans le Connecticut. Couvrant un portefeuille d'activités très large (moteurs d'avions, turbines à gaz, composants électroniques, électroménager, radiologie, services financiers, auxquels s'ajoute le contrôle de la chaîne de télévision américaine NBC), General Electric pèse plus de 300 milliards de francs en chiffre d'affaires (30 milliards sont réalisés en Europe) et emploie 284 000 salariés. Ce poste de vice-PDG est une création. Et M. Fresco, citoyen italien, est le premier Européen nommé à un poste de cette importance chez General Electric.

Entré en 1962 comme juriste dans la filiale italienne du groupe américain, M. Fresco dirigeait les opérations de General Electric International depuis 1985 et a participé à plusieurs transactions importantes, comme le rapprochement avec General Electric Company en Angleterre ou l'acquisition des activités d'imagerie médicale de Thomson CGR en France.

Alors que la convertibilité externe du rouble est reportée à 1993

La Banque centrale de Russie envisage la création d'une Banque de la CEI

Le nouveau président de la Banque centrale de Russie, M. Viktor Guerachenko, étudie la possibilité de créer une banque centrale pour l'ensemble des Etats de la Communauté des Etats indépendants (CEI), a annoncé, mardi 4 août, l'agence de presse Interfax, reproduisant les propos du vice-président du Parlement russe, M. Youri Voronine. Ce dernier a expliqué que M. Guerachenko envisageait cette éventualité, après avoir constaté l'incapacité dans laquelle s'est trouvée ces derniers mois la banque centrale russe de stabiliser le rouble en restreignant le crédit, alors que dans le même temps les autres Républiques de la CEI pratiquent une politique monétaire très souple. Le gouvernement russe a ainsi été contraint de reporter à 1993 la convertibilité externe du rouble, qui était programmée pour le 1er août.

Les dettes des entreprises

Toujours selon le vice-président du Parlement russe, une Banque centrale commune aux Républiques de la CEI serait en mesure de coordonner les politiques monétaires des anciennes Républiques soviétiques qui souhaitent conserver le rouble, ainsi que de veiller au retrait du rouble dans les Etats qui créent leur propre devise.

Le nouveau président de la Banque centrale de Russie semble multiplier initiatives et effets d'annonce. Lundi 3 août, un député réformiste, M. Piotr Filipov, a dévoilé à la presse un télégramme envoyé le 28 juillet 1992 par la banque centrale russe aux banques commerciales, les enjoignant d'annuler en partie les dettes des entreprises d'Etat ; des dettes qui s'élèveraient à 3 000 milliards de roubles (100 milliards de francs). Le gouvernement russe a réagi dès le lendemain, mardi 4 août, en demandant au président de la Banque centrale de Russie de revenir sur une décision qu'il considère comme une violation d'un décret présidentiel récent prônant la négociation entre créanciers et débiteurs pour trouver des solutions négociées. Le ministre russe de l'économie, M. Andreï Netchaïev, s'est déclaré *« sûr à 99 % que la Banque centrale accéderait à la volonté du gouvernement »*.

Loral et Carlyle relèvent leur offre sur les activités missiles de LTV

Loral Corp, un important fournisseur du Pentagone, et le groupe d'investisseurs Carlyle, candidats à la reprise des activités missiles et aéronautiques du conglomérat américain LTV, ne désarment pas. Les deux alliés, auxquels se joint théoriquement Northrop sur les activités aéronautiques, ont déclaré avoir relevé leur offre, quelques heures après que Martin Marietta eut annoncé la conclusion d'un accord de principe avec LTV pour la reprise de ces mêmes opérations (*le Monde* du 5 août). Cette nouvelle offre est de 424 millions de dollars au comptant et 21 millions en actions Loral privilégiées. Martin Marietta avait proposé 440 millions de dollars : 396 millions de dollars au comptant et le restant, soit 44 millions de dollars, en actions.

M. Louis Mermaz signe deux accords de coopération avec la Russie

A l'occasion d'un voyage en Russie, du 30 juillet au 3 août, M. Louis Mermaz, ministre de l'agriculture et de la forêt, a signé avec les autorités de ce pays deux accords bilatéraux. Un accord cadre gouvernemental organise la coopération économique, industrielle, scientifique et technique dans les domaines agricole et agro-alimentaire et prévoit la mise en place d'un groupe de travail réunissant des responsables des deux pays.

Un autre accord est relatif à l'enseignement et à la formation de cadres. Les échanges entre étudiants et stagiaires des deux pays seront renforcés. En 1991, le ministère français de l'agriculture avait déjà accueilli 180 stagiaires russes.

INDICATEURS

BELGIQUE

• **Hausse du chômage de 6,1 % en juillet.** – Le chômage a augmenté de 6,1 % en Belgique en juillet, par rapport au mois de juin. Les chômeurs sont désormais 418 838, soit 11,7 % de la population active, a annoncé mardi 4 août le ministère belge du travail et de l'emploi. Par rapport au mois de juillet 1991, le nombre des chômeurs a crû de 12,3 %. Les secteurs les plus touchés sont les services (11 089 emplois perdus), le commerce (2 383) et la construction (1 016).

CANADA

• **Activité : hausse de 0,1 % de l'indice avancé en mai.** – L'indice composite avancé, principal instrument de prévision économique du gouvernement canadien, a enregistré en mai une légère hausse (0,1 %) qui est la cinquième progression mensuelle consécutive, a annoncé mardi 4 août *Statistique Canada*. L'indice de la construction a enregistré une hausse de 1,3 %. Les secteurs du meuble et de l'équipement ménager étaient en hausse de 0,4 %. En revanche, les autres biens durables étaient en baisse.

ÉTATS-UNIS

• **Conjoncture : recul de l'indice composite en juin.** – L'indice composite américain, qui regroupe les principaux indicateurs économiques et financiers, a reculé de 0,2 % en juin, accusant sa première baisse depuis six mois, a annoncé mardi 4 août le département du commerce. Ce recul fait suite à une progression de 0,6 % en mai et de 0,3 % en avril et mars.

ÉCONOMIE

FINANCES

A l'occasion de la prise de contrôle de Baco par Legrand

Le Conseil des Bourses de valeurs précise les mesures de garanties de cours sur le hors-cote

Le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) a précisé, mercredi 29 juillet, les mesures de garanties de cours sur le hors-cote, à l'occasion de la prise de contrôle de la société Baco Constructions par Legrand.

Le 26 juin, le groupe familial *Baumgarten, qui détenait 88,12 %* (76 667 titres) de la société Baco Constructions, a cédé la totalité de ses titres à Legrand au prix unitaire de 4 023 francs. Les actions n'étant inscrites ni à la cote officielle, ni au second marché, pas plus qu'au marché hors-cote depuis le 1er mars, la cession s'est effectuée directement. Mais fallait-il alors *mettre en œuvre* l'article 5-3-6 du règlement général du Conseil des Bourses de valeurs prévoyant que *« l'acquisition, par une ou plusieurs personnes déterminées, d'un bloc de titres susceptible de conférer le contrôle majoritaire en capital ou en droits de vote d'une société dont les titres sont négociés sur le marché hors-cote donne lieu à une mise en œuvre de la garantie de cours »* ?

Dans sa séance du 29 juillet, le CBV a tranché : retirées de la cote depuis le 2 mars – et jusqu'au 2 juillet, – les actions Baco ne pouvaient plus être qualifiées de *« titres négociés sur le marché hors-cote »*. En conséquence, la garantie de cours ne s'imposait plus. Dans une lettre adressée aux *minoritaires* le 16 juillet, le président de Legrand se proposait d'offrir 3 000 francs par titre après détachement du coupon, soit un prix nettement inférieur au prix unitaire offert par Legrand à la famille Baumgarten.

Reste le litige entre Schlumberger Industries et Legrand. Celui-ci, portant sur l'acquisition éventuelle de ces mêmes 76 667 actions (représentant 88,12 % du capital de Baco) par Schlumberger, a été tranché provisoirement par une ordonnance de référé du tribunal de commerce de Strasbourg le 10 juillet. La proposition de Legrand ne sera définitive que lorsque le tribunal en aura validé la cession. La cotation des actions Baco devrait reprendre sur le marché hors-cote le 5 août.

F. Bn.

INDUSTRIE

Avec une progression des ventes de 0,8 % en juillet

Le marché automobile français attend toujours la reprise

Le marché automobile français est *resté stable en juillet*, avec 224 900 voitures particulières immatriculées, soit une hausse de 0,8 % en chiffres bruts par rapport au même mois de 1991, et de 5,5 % à jours ouvrables comparables. Selon les chiffres publiés par le Comité français des constructeurs automobiles, sur les sept premiers mois de l'année, les immatriculations ont légèrement augmenté de 0,2 % par rapport à la période correspondante de 1991 pour s'établir à 1 216 000 unités.

Les ventes de voitures étrangères ont progressé de 1,7 % en juillet, soit plus que les marques françaises (0,2 %). Ce score est dû au mauvais résultat enregistré par PSA (– 8,7 %). En revanche, Renault poursuit sa progression (+ 11,3 %).

□ **Augmentation de 9,6 % des ventes automobiles aux Etats-Unis à la mi-juillet.** – Les ventes d'automobiles ont progressé de 9,6 % du 10 au 20 juillet par rapport à la même période de 1991, poursuivant ainsi le mouvement de reprise constaté depuis le début de l'année, indiquent des statistiques professionnelles *publiées lundi 3 août*. Ces bonnes performances sont surtout dues à une progression de 24,8 % pendant ces dix jours des ventes de camionnettes et de minibus.

COMMUNICATION

Malgré l'amende de 30 millions de francs infligée à la chaîne

Le CSA note un « effort sensible » de TF 1

Comme chaque année le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) se livre à une analyse du bilan global des chaînes. Il apparaît une nouvelle fois que les infractions n'entraînent pas les mêmes sanctions, selon qu'elles sont commises par des chaînes publiques ou privées.

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a infligé à TF 1 une amende de 30 millions de francs, *parce qu'il refusait de considérer* comme œuvres d'expression originale *française (EOF)* la scénarisation des tirages du « Tapis vert ». Cette *« infraction »* aux quotas de diffusion d'œuvres d'expression française visait-elle à encourager la chaîne de M. Francis Bouygues à respecter au plus tôt la réglementation ? On pourrait le penser à la lecture du satisfecit global que le CSA a décerné à la Une, dans son communiqué sur le bilan 1991 de la chaîne.

Selon le CSA, la Une a réalisé un *« effort sensible »* en matière de quotas et de respect des règles. Ainsi en matière de parrainage et de publicité, *« après avoir commis de nombreuses infractions les années précédentes, la chaîne a accompli en 1991 des progrès notables pour se mettre en conformité avec la réglementation »*. La Française des jeux, société productrice du « Tapis vert », avait d'ailleurs vivement manifesté son mécontentement contre le CSA, estimant sans doute qu'une mise en doute du caractère de l'œuvre « Tapis vert » *menaçait de mort* cette production. Les chaînes de télévision sont si obsédées par cette contrainte réglementaire qu'elles ne programment des émissions qu'à la condition qu'elles entrent dans les fameux « quotas ».

« Encouragement » au délit

La sévérité de l'amende a été d'autant plus vivement ressentie *que le CSA n'a pas de droit de* sanction sur les chaînes publiques. *Or, comme le font remarquer les* dirigeants de l'Union syndicale de la production audiovisuelle (USPA), qui regroupe l'ensemble des producteurs, *« il apparaît qu'Antenne 2 n'a pas atteint son minimum d'investissement en matière de cinéma et a d'autre part mis en danger la production française de programmes pour la jeunesse, par la faiblesse de son activité en ce domaine »*.

Pire encore, jugent les producteurs, FR 3 *« n'a pas rempli ses obligations de production audiovisuelle avec un écart de près de 10 % »*. L'USPA ajoute qu'elle ne saurait accepter que la seule sanction proposée par le CSA soit *« le report de ses obligations à une date ultérieure »*, estimant qu'un tel report est un *« encouragement »* au délit. Elle fait remarquer également que M 6 avait dû, pour des infractions de même nature, s'engager à des investissements très supérieurs à ses obligations dans un passé récent.

Bien que le CSA soit intervenu très *fermement contre* Antenne 2 à propos des coupures publicitaires jugées illégales *dans ses émissions* de jeux, le système de contrôle et la panoplie de sanctions dont il dispose sont incohérents. Son pouvoir n'est pas le même sur les chaînes de télévision publiques ou privées. Son arsenal de pénalités étant quasi inexistant sur les chaînes publiques, ce devrait être à l'Etat actionnaire de réagir. Mais il n'est encore jamais arrivé en France qu'une administration pénalise une entreprise du secteur public, au prétexte qu'elle bénéficierait d'avantages anticoncurrentiels.

Y. M.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 5 août ↑

Retournement de tendance

Séance très heurtée mercredi 5 août à la Bourse de Paris, qui après avoir ouvert en baisse a ensuite réagi vivement à une rumeur de publication d'un sondage donnant la victoire au « oui » lors du référendum sur la ratification du traité de Maastricht pour basculer à la hausse. En repli de 0,35 % à l'ouverture et de près de 0,60 % *quelques minutes* plus tard, l'indice CAC 40 s'effritait *dans un marché* peu actif quand en fin de matinée une rumeur sur un vote *favorable au traité de Maastricht a totalement* modifié l'orientation du marché. Du coup, le CAC 40 *réussissait même* à franchir le seuil symbolique des 1 800 points sur lequel il bute depuis plusieurs jours. En début d'après-midi, l'indice gagnait 1,06 % à 1 806,57 points.

Cette petite flambée spéculative est d'autant plus étonnante que le marché reste dans l'ensemble attentiste et prudent. Les investisseurs hésitent à s'engager en raison des multiples incertitudes économiques et politiques. Les chiffres récemment publiés sur l'activité économiques sont médiocres. Au premier trimestre, la production industrielle a baissé de 0,4 % en France, et aux Etats-Unis l'indice composite de juin, censé donner des indications sur l'activité des six à neuf mois à venir, a cédé 0,2 %.

Du côté des valeurs et parmi les titres en hausse, on note UFB qui gagne 6,4 %, La Rochette avec une progression de 5,9 % et Euro Disney qui poursuit sa reprise et affiche un gain de 3,9 %. En revanche, Sodecco perd 5,5 % et Immobilière Phénix 3,3 %.

NEW-YORK, 4 août ↓

La reprise stoppée

Après cinq séances consécutives de hausse, les prises de bénéfice ont donné un coup d'arrêt à ce mouvement, mardi, à la Bourse de New-York. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 384,30, en baisse de 11,10 points (- 0,33 %). Quelque 167 millions d'actions ont été échangées.

L'indice composite des principaux indicateurs économiques a reculé de 0,2 % en juin, son premier recul en six *mois. Cette statistique, qui montre la* faiblesse persistante de la reprise économique américaine, est une mauvaise nouvelle pour le président Bush.

Les incertitudes sur le *résultat des* élections de novembre aux Etats-Unis ont également contribué à tenir à l'écart des investisseurs, ont noté des analystes.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a reculé à 7,42 % contre 7,45 % la veille au soir.

VALEURS	Cours du 3 août	Cours du 4 août
Alcoa	73	71 7/8
ATT	44	43 7/8
Boeing	40 1/4	40 1/4
Chase Manhattan Bank	24 7/8	25
Du Pont de Nemours	53 5/8	53 1/4
Eastman Kodak	43 1/2	43 3/4
Exxon	64 1/4	65
Ford	45 1/2	44 1/8
General Electric	76 1/4	76 1/2
General Motors	41	40 1/4
Goodyear	67	68 3/8
IBM	95 3/4	94 3/8
ITT	67 7/8	67
Mobil Oil	65 7/8	65 1/2
Pfizer	78 1/4	80 3/4
Schlumberger	66 7/8	68
Texaco	63 7/8	64 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	112 3/8	110 7/8
Union Carbide	14 7/8	14 3/8
United Tech.	56 5/8	57 1/4
Westinghouse	17 1/2	17 1/4
Xerox Corp.	74 3/4	76 3/4

LONDRES, 4 août ↓

Accès de faiblesse

Les incertitudes concernant l'évolution économique ont une fois de plus, mardi 4 août, troublé la Bourse londonienne, qui a terminé la séance sur une note faible.

L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 12,7 points (0,5 %) à 2 407,5.

Les valeurs avaient ouvert en hausse, *mais la faiblesse du marché à terme* et des fonds d'Etat les a ensuite déstabilisées. Les investisseurs attendent la publication jeudi d'un nouveau sondage sur les intentions de vote des Français *au référendum du 20 septembre sur le* traité de Maastricht.

Les bancaires ont constitué le centre d'attention. National Westminster Bank a terminé en baisse de 4 pence à 320, alors qu'elle avait initialement gagné 5 pence après l'annonce d'un double*ment de son bénéfice imposable semes*triel, dû en grande partie à une réduction de ses provisions pour mauvaises dettes.

TOKYO, 5 août ↑

Fermeté

Dans un marché très calme, la Bourse de Tokyo a terminé la séance de mercredi 5 août sur une note ferme, l'indice Nikkei gagnant 291,05 yens, soit 1,85 % à 15 983,64 yens.

La Bourse avait ouvert en hausse de 99,56 yens (+ 0,6 %) à 15 792,15 yens.

Le volume d'affaires a atteint 100 millions d'actions au cours de la matinée, contre 80 millions mardi matin et 143,9 *millions pour toute la journée de* mardi.

Un opérateur a noté que ce volume très bas reflétait bien l'absence des investisseurs sur le long terme.

En hausse, la banque, l'immobilier et quelques électriques comme Hitachi.

VALEURS	Cours du 4 août	Cours du 5 août
Ajinomoto	1 110	1 150
Bridgestone	1 080	1 120
Canon	1 220	1 260
Fuji Bank	1 330	1 360
Honda Motors	1 280	1 280
Matsushita Electric	1 220	1 260
Mitsubishi Heavy	620	620
Sony Corp.	4 040	4 070
Toyota Motors	1 430	1 440

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Cibles	4300	4300	Immob. Hôtelière	1050	1060
Arnault Associés	190 10	195	Interm. Computer	149	....
B.A.C.	23 70	28 70 d	I.P.B.M.	53 50	53
Bque Vernes	700	690	Locamic	100	....
Boiron (Ly)	465	465	Matra Comm.	295 70	295 70
Boisset (Lyon)	201	202	Molex	150	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	719	725	Publ.Filipacchi	440	437
Calberson	326	326	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	330	330
Cardif	727	745	Select Invest (Ly)	93	93 90
C.E.G.E.P.	160	152	Seribo	250	256
C.F.P.I.	290	290	Sopra	325	315
C.N.I.M.	1025	1021	TF1	512	512
Codetour	265	263	Thermador H. (Ly)	335 50	....
Conforama	1218	1218	Unilog	270	265
Creeks	128	126	Viel et Cie	89	....
Dauphin	290	285	Y. St-Laurent Groupe	800	831
Delmas	1130	1130			
Demachy Worms Cie	365 10	363			
Devanlay	1065	1065			
Deville	165	165			
Dolisos	107	107			
Editions Belfond	240	....			
Europ Propulsion	173	175			
Finacor	100	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	65	60			
G.L.M.	370	370			
Gravograph	150	150			
Guintoli	795	795			
I.C.C.	161	160 90			
Idianova	79 10	77			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 4 août 1992
Nombre de contrats estimés : 125 910

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	105,38	105,62	105,98
Précédent	105,14	105,40	105,70

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 92	Déc. 92	Sept. 92	Déc. 92
107	0,10	0,75	0,03	0,31

CAC 40 A TERME
(MATIF)

Volume : 7 310

COURS	Août 92	Septembre 92	Octobre 92
Dernier	1 800	1 820	1 833
Précédent	1 806	1 815	1 785

CHANGES

Dollar : 4,99 F =

Le marché des changes faisait encore preuve d'attentisme mercredi 5 août. Le dollar était, à mi-journée, en légère hausse autour de 4,99 francs lors des premiers échanges entre banques à Paris, contre 4,9815 francs à la clôture des échanges interbancaires de mardi.

FRANCFORT	4 août	5 août
Dollar (en DM)	1,4790	1,4775
TOKYO	4 août	5 août
Dollar (en yens)	127,28	127,30

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (5 août) ...... 9 7/8 % - 9 15/16 %
New-York (4 août) ...... 3 3/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-81)	3 août	4 août
Valeurs françaises	103,20	103,50
Valeurs étrangères	92,80	93
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	482,48	484,27
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 784,44	1 787,63

NEW-YORK (indice Dow Jones)	3 août	4 août
Industrielles	3 395,40	3 384,30

LONDRES (indice « Financial Times »)	3 août	4 août
100 valeurs	2 420,20	2 407,50
30 valeurs	1 814,80	1 804
Mines d'or	89,30	86,60
Fonds d'Etat	88,35	88,26

FRANCFORT	3 août	4 août
Dax	1 594,71	1 611,51

TOKYO	4 août	5 août
Nikkei Dow Jones	15 692,59	15 983,64
Indice général	1 200,17	1 213,34

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4,9890	4,9910	5,0745	5,0795
Yen (100)	3,9200	3,9232	3,9802	3,9868
Ecu	6,8860	6,8880	6,8689	6,8761
Deutschemark	3,3780	3,3785	3,3812	3,3842
Franc suisse	3,7656	3,7701	3,7820	3,7896
Lire italienne (1000)	4,4670	4,4690	4,4215	4,4290
Livre sterling	9,5600	9,5650	9,5596	9,5719
Peseta (100)	5,2871	5,2921	5,2472	5,2580

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

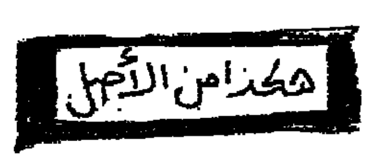
	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16	3 3/4	3 7/8
Ecu	10 7/8	11	10 7/8	11	10 7/8	11
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 11/16	9 13/16	9 3/4	9 7/8
Franc suisse	8 3/16	8 5/16	8 3/8	8 1/2	8 3/8	8 1/2
Lire italienne (1000)	14 1/4	14 1/2	14 1/4	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Livre sterling	10 1/16	10 3/16	10 3/16	10 5/16	10 5/16	10 7/16
Peseta (100)	13	13 1/4	13 3/16	13 7/16	13 5/16	13 9/16
FRANC FRANÇAIS	10	10 1/8	10 3/16	10 5/16	10 1/4	10 3/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en *fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.*

AXA s'implante en Asie du Sud-Est

Après avoir pris pied de façon spectaculaire aux Etats-Unis en devenant le premier actionnaire d'Equitable Life, la compagnie d'assurances française AXA accroît à nouveau son implantation internationale en renforçant sa présence en Extrême-Orient. Le groupe de M. Claude Bébéar augmente ainsi sa participation (de 3 % à 30 %) dans le conglomérat malaisien Sime Darby Bhd et prend une participation majoritaire (50 %) dans sa filiale de Singapour.

Le chiffre d'affaires du groupe malaisien a été en 1991 de 670 millions de francs pour un résultat net de 27 millions. Pour l'assureur français, cette opération pourrait n'être qu'un début, et d'autres investissements dans cette région du monde devraient suivre.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 5 AOUT

Cours relevés à 14 h 00

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4700	C.N.E 3%	4710	4720	4735	+ 0 53
905	B.N.P. T.P.	830	850	830	....
877	Cr.Lyon. T.P.	889	885	885	- 0 45
1571	Renault T.P.	1600	1599	1612	+ 0 75
1653	Rhone Poul. T.P.	1650	1660	1660	+ 0 61
1020	Saint Gobain T.P.	1035	1028	1029	- 0 58
880	Thomson T.P.	800	819	803	+ 0 38
645	ACCOR	636	636	638	+ 0 31
725	Air Liquide	762	746	768	+ 1 86
605	Alcatel-Alsthom	626	625	637	+ 1 76
1780	Als.Superm.	1810	1761	1761	- 2 71
290	A.L.S.P.I.	285	284	284	- 0 35
415	AGF Sté Centrale	411	409 70	408 40	- 0 63
140	Avenir H. Média	154	154	153	- 0 65
760	Axa (ex Cie Midi)	793	791	809	+ 2 02
123	Bail	160	150	150	....
98	Bail-Equipem.	98 50	98	98 50	....
695	Bail Investiss.	678	678	691	+ 1 77
336	Bancaire	337	332	336 50	- 0 15
785	Bazar H.-V.	770	....	....	....
1260	Berger (M)	1250	1186	1290	+ 3 20
400	Bertrand Faure	400	410	410	+ 2 50
785	Bic	820	819	815	- 0 61
1050	B.I.P.	1055	1050	1050	- 0 47
250	BIS	232 50	231	231 50	- 0 43
330	B N P (CI)	328	330	329	+ 0 30
720	Bollore Tech.	700	700	700	....
3050	Bongrain	3050	3000	3020	- 0 98
585	Bon-Marché	596	595	600	+ 0 67
530	Bouygues	558	550	557	- 0 18
96	BP France	91 50	91 80	91	- 0 55
1050	B S N	1023	1023	1040	+ 1 66
1150	Canal Plus	1204	1198	1220	+ 1 33
215	Cap Gem.S.	224 90	224 90	228 80	+ 1 73
2500	Carrefour	2542	2538	2555	+ 0 51
133	Casino	138	138	141	+ 2 17
88	Casino ADP	90	89 50	89 80	- 0 22
480	Castorama D.I.	480	481	477 90	- 0 44
165	C.C.F.	169 50	168	168	- 0 88
35	CCMC Ly	36 60	....	....	....
390	C.D.M.E.	398	....	....	....
165	C.E.G.I.D.	155	150	150	- 3 23
77	Centrest (Ny)	80	80	78	- 2 50
380	C.E.P. Comm.	348	345	345	- 0 86
108	Cerus	110	108 10	109 10	- 0 82
710	Cetelem	727	723	717	- 1 38
225	CF Int.	228 90	223	223	- 3 00
280	CGI Info.	285	285	280	- 1 75
1010	C G I P	1005	1000	1024	+ 1 89
650	CGP	648	....	....	....
1100	Chargeurs S.A.	1135	1125	1134	- 0 09
315	Christian Dior	308	305 10	305 10	- 0 94
585	C I C A (M)	550	560	560	....
370	Ciments franç.	340	321	330	- 2 94
730	Clarins	730	730	730	....
430	Club Méditer.	446	446	450	+ 0 90
168	CMB Packa.	167 40	165	167	- 0 24
820	Colas	835	840	830	- 0 60
195	Cpt. Entrep.	200	200	200	....
1090	Compt. Mod.	1123	1121	1100	- 2 05
225	CPR (Paris Ré.)	230	233	232	+ 0 87
740	Créd. Foncier	798	797	797	- 0 13
245	Crédit Loc France	252 50	251 90	251	- 0 59

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
505	Cr Lyon.(CI)	502	493 10	498	- 0 80
870	Crédit Nat.	862	866	855	+ 0 35
255	CSEE	318	319	330	+ 3 77
3190	Damart	3182	3182	3182	....
380	Dassault Aviation	383	377	385	+ 0 52
170	Dassault Electr.	175	170	177	+ 1 14
1670	De Dietrich	1760	1760	1784	+ 1 36
66	Dév.P.d.C.(LI)	70	....	...	....
110	Dév.R.Sud-Est	116	116	115	- 0 86
320	D M C	318 20	320	325	+ 2 78
400	Docks France	396	398	395	- 0 25
220	Dynaction	214 80	210	217	+ 1 02
2070	Eaux (Gle)	2099	2095	2101	+ 0 10
850	E.B.F.	840	840	840	....
395	Ecco	399	399	399	....
330	Elf Aquitaine	340	339	345	+ 1 47
990	ElfSanofi(ExSanofi)	998	999	1004	+ 0 60
230	Erap-Elf (Certif)	244 90	....	....	....
570	Eridania-Beghin	612	620	615	+ 0 49
390	Essilor	382 80	380	380	- 0 73
178	Essil.Int.(DP)	186	185 50	180	- 3 23
790	Esso	800	804	800	....
1280	Eurafrance	1270	1275	1270	....
590	Eurocom	579	577	583	+ 0 69
97	Eurodisneyland	86 75	88 35	90 20	+ 3 98
930	Europe 1	996	984	984	- 1 20
30	Eurotunnel	30 10	30	30 15	+ 0 17
1450	Exor	1470	....	....	....
99	Finextel	99	98	99	....
345	Fives Lille	343	349	348	+ 1 75
3220	Fromager. Bel	3100	3115	3110	+ 0 32
1920	Gal.Lafayette	2040	2010	2010	- 1 47
385	G.A.N.	390	390	385 90	- 1 15
505	Gascogne (B)	500	500	500	....
1240	Gaz et Eaux	1201	1218	1210	+ 0 75
855	Géophysique	895	895	894	- 0 14
615	Groupe André SA	634	634	639	+ 0 79
505	Groupe Cité	542	520	538	- 0 74
390	GTM-Entrep.	405	407	405	....
1610	Guyenne-Gas.	1630	1638	1640	+ 0 81
114	Hachette	120	122 50	123 40	+ 2 83
455	Havas	489 60	488	490 40	+ 0 18
290	Idi	304 90	300 50	300	- 1 61
310	Imétal	313	312	315	+ 0 64
110	Immob. Phénix	113 80	112	110	- 3 34
92	Ingénico	89 90	87 10	87 50	- 2 67
6470	Inst. Mérieux	6840	6830	6880	+ 0 60
390	Interbail	390	390	390	....
880	Intertechnique	885	865	865	- 2 92
800	J. Lefebvre	789	780	805	+ 2 03
465	Klépierre	465	470	470	+ 1 08
700	Labinal	660	660	660	....
310	Lafarge	328 50	326	329	+ 0 77
280	Lebon	285	290	290	+ 1 75
4240	Legrand	4395	4399	4490	+ 2 16
2210	Legrand (DP)	2185	2180	2230	+ 2 06
340	Legris Industries	357 10	357 10	357	- 0 03
800	Locindus	625	630	616	- 1 44
3430	L.V.M.H.	3741	3750	3835	+ 2 51

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
495	Lyon.Eaux/Dumez	514	512	514	....
82	Majorette Ly.	87 10	89 85	87 10	....
270	Mar. Wendel	285	285	285	....
180	Matra	181	180	180	- 0 55
445	Merlin-Gerin	468	470	485	+ 3 63
74	Metaleurop	74 50	75	73 80	- 0 94
29	Métrologie In.	30 20	30 25	29 65	- 1 82
200	Michelin	214 50	212	213 90	- 0 28
156	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	...	....
77	MMB	88 75	88 60	91 30	+ 2 87
131	Moulinex	127	127	127	..
900	Navig. Mixte	870	860	865	- 0 57
110	Nord-Est	115	114	116 90	+ 1 65
240	Nordon (Ny)	226	230	230	+ 1 77
645	Nouv Galeries	647	647	647	....
101	Olipar	72 70	76 50	72	- 0 96
905	Oréal	935	931	942	+ 0 64
300	Paribas	329	328	332 90	+ 1 19
183	Pechiney Int.	180	179 80	178 90	- 0 61
305	Pechiney (CIP)	307	309	312	+ 1 63
380	Pernod Ricard	382	381	383 70	+ 0 45
685	Peugeot	677	673	668	- 1 33
345	Pinault	353	351 50	350	- 0 85
770	Plastic-Omn.	768	780	760	- 1 04
500	Poliet	510	499	515	+ 0 98
700	Pomagez	730	730	725	- 0 68
710	Printemps	710	704	696	- 1 97
670	Promodes	650	648	644	- 0 92
450	Radiotechn.	456	458	455	- 0 22
5600	Redoute (La)	5660	5660	5690	+ 0 53
155	Remy Cointreau	169 50	168	169 70	+ 0 12
585	R. Poulenc CIP	566	566	571	+ 0 88
55	Rochette(La)	57 50	58 95	60 90	+ 5 91
445	Roussel Uclaf	415	411	419	+ 0 96
2800	R. Imp&Ly *	2835	2850	2850	+ 0 53
159	Sade (Ny)	154	154	154	....
2140	Sagem	2100	2100	2100	....
525	Saint Gobain	550	543	549	- 0 18
1130	Saint Louis	1170	1159	1159	- 0 94
1310	Salomon Ly.	1330	1281	1281	- 3 68
295	Selvepar (Ny)	310	....	....	....
1350	S A T	1400	1400	1400	....
225	Saul. Chât.	229 10	230	229 10	....
1000	Saupiquet (Ny)	1040	1030	1035	- 0 48
585	Schneider	600	595	613	+ 2 17
13	SCOA	14 10	14 50	14 50	+ 2 84
315	Scor s.a.	300	300	295	- 1 67
2000	S.E.B.	2110	2100	2015	- 4 50
375	Sefimeg	389 60	391	386	- 0 92
116	Sélectibanque	118	117 90	116	- 1 69
187	Sextant A.	175	177 90	177 90	+ 1 66
590	S F I M	698	695	695	- 0 43
189	S.G.E.	198	192	192	- 3 52
355	Simco	372 30	379	379	+ 1 80
625	St. Rossignol	628	625	625	- 0 48
430	Sligos	444	438	432	- 2 70
440	Société Géné.	469 50	469	477	+ 1 60
50	Sodecco(B)	53	50 50	50 10	- 5 47
92	Sodero(Ny)	96	96	96	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
990	Sodexho	991	994	1000	+ 0 91
67	Sogenal(Ny)	69 60	72	72	+ 3 45
375	Sogerap	363	373 50	364	+ 0 28
1330	Som-Allib.	1295	1300	1308	+ 1 00
355	SOPHIA	365	365	365	..
1700	Source Perrier	1700	1700	1701	+ 0 06
710	Sovac	733	725	725	- 1 09
275	SPEP	279 50	277 50	277 50	- 0 72
270	Spie-Batignol.	274	289	274	..
745	Strafor Facom	745	740	744	- 0 13
255	Suez	261 90	260 80	262 80	+ 0 34
995	Synthelabo	1035	1040	1040	+ 0 48
128	Thomson CSF	132 50	132	132 50	
230	Total	232 90	232 20	235 80	+ 1 25
171	- (certif)	165	160	160	- 3 03
181	Traflex Fin.	190	190 40	190 40	+ 0 21
405	U.A.P.	403	404	407 50	+ 1 12
235	U F B Locab.	233	247 90	247 90	+ 6 39
250	U.G.C. DA (Robur)	251 10	255 20	255	+ 1 55
480	U I C	474	472	474 50	+ 0 11
405	U I F	398	398	398	...
750	U I S	745	..	...	
400	Unibail	404	395 10	399 90	- 1 01
720	Valéo	766	753	764	- 0 26
153	Vallourec	133	134 80	134	+ 0 75
220	Via Banque	213	215 90	215	+ 0 94
270	Worms et Cie	270	269	270	...
1170	Zodiac	1219	1199	1199	- 1 64
945	Elf Gabon	955	979	956	+ 0 10
98	Amax	102	101 40	101 40	- 0 59
144	Amer. Barrick	145	145 20	145	
120	Amer. Express	114 50	114 50	112 80	- 1 48
215	A.T.T.	220 30	...		
148	Anglo Amer.C.	148 30	150 30	151 20	+ 1 96
270	Amgold	263	263	263	.
195	Banco Santander	195	192	193	- 1 03
730	B.A.S.F.	760	764	770	+ 2 67
865	Bayer	908	910	910	+ 0 22
45	Blenheim Plc	42 70	43 60	43 60	+ 2 11
30	Buffelsfont.	28 20	28 80	28 80	+ 2 13
128	Chase Manh.	125 30	126 50	126 50	+ 0 96
2400	Daimler Benz	2261	2280	2230	- 1 37
88	De Beers	100	101 90	101	+ 1 00
2200	Deutsche Bank	2130	2125	2104	- 1 22
1080	Dresdner Bank	1110	1107	1125	+ 1 35
56	Driefontein	50 60	52 20	50 50	- 0 20
245	Du Pont-Nem.	269 80	...		
205	Eastman Kodak	217	218 10	217 60	+ 0 28
12	East Rand	11 20	11 20	11 20	..
32	Echo Bay	31 40	31 60	31	- 1 27
195	Electrolux	209	211	211	+ 0 96
110	Ericsson	114	113	113	- 0 88
315	Exxon Corp.	315	324 50	323	+ 2 54
220	Ford Motor	229 70	....	....	...
43	Freegold	40 50	41	41 65	+ 2 84
14	Gencor	15 40	15 50	15 50	+ 0 65
385	Gén. Elect.	377	378 50	377	....
196	Gén. Motors	206 60	202 70	202 70	- 1 89
325	Gén. Belgique	324 50	....	....	...

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
43	Gd Metropol	41 40	40 60	41 40	
50	Guinness	52 50	53 20	51 20	- 2 48
19	Hanson PLC	20	20	19 85	- 0 75
21	Harmony Gold	20	20	19 50	- 2 50
355	Hewlett Packard	369 30	..	...	.
29	Hitachi	29	29 70	29 90	+ 3 10
755	Hoechst	806	807	807	+ 0 12
71	Homestake	70	69 10	69 10	- 1 29
107	I.C.I.	111 60	113 50	113	+ 1 25
465	I.B.M.	470 70	471 30	466 50	- 0 89
325	I.T.T.	339 80	338 90	335 20	- 1 35
157	Ito Yokado	156 90	155	155	- 1 21
47	Matsushita	47 50	48 70	48 70	+ 2 53
3 55	Maxwell	3 55	...		.
215	Mc Donald's	214	213 50	215	+ 0 47
250	Merck	268	266 70	268 20	+ 0 08
490	Minnesota M.	503	501	501	- 0 40
35	Mitsubishi	35 30	35	35	- 0 85
320	Mobil corp.	331 50		...	.
295	Morgan J.P.	299 50	....	.	.
35120	Nestlé	34920	35090	35250	+ 0 95
125	Norsk Hydro	123	121 20	121	- 1 63
92	OFSIL	90	.	.	..
1760	Petrofina	1791	1799	1802	+ 0 61
390	Philip Morris	402 50	403 50	403	+ 0 12
76	Philips	76	74 55	77 20	+ 1 58
57	Placer Dome	53 60	53 55	53 50	..
255	Procter Gamble	252	250 30	254	+ 0 79
160	Quilmès	172 20	168	168	- 2 44
21	Randfontein	18 75	19 15	18 90	+ 0 80
275	Rhone Poul. Rorer	279 90	..		
435	Royal Dutch	437 20	435 10	436 90	- 0 07
53	R T Z	55 50	55 45	56	+ 0 90
11	Saat & Saatch.	13	13 05	12 85	- 1 15
26	St Helena	25 10	26 80	26 30	+ 4 78
310	Schlumberger	333	329 60	329 70	- 0 99
44	Shell transp.	44 65	44 05	44 05	- 1 34
2090	Siemens	2120	2101	2101	- 0 90
154	Sony	160 30	158 10	158	- 1 43
50	Sumitomo Bank	53 20	55	54 70	+ 2 82
152	T.D.K.	147 50	..	...	...
54	Telefonica	54 10	54 50	54 50	+ 0 74
25	Toshiba	24	24 10	24 10	+ 0 42
540	Unilever	553	550	552	- 0 18
265	Unit.Techn.	284 10	284 20	285	+ 0 32
235	Vaal Reefs	223	228	225	+ 0 90
1170	Volkswagen	1200	1199	1199	- 0 08
300	Volvo	334	324	324	- 2 99
107	West. Deep	94 75	96 90	95	+ 0 26
360	Xerox Corp.	368 20	.		..
91	Yamanouchi	89 90	93 85	91	+ 1 22
3 16	Zambia Cop.	4 78	4 56	4 48	- 6 28

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	100 06	0 64
10,80% 79/94	....	9 91
Emp.Etat 13,4%83	103 91	8 34
Emp.Etat 12,2% 84	100 25	10 06
10,26% mars 88	102 30	4 10
OAT 10% 5/2000	105 30	1 91
OAT 9,9% 12/1997	....	6 38
OAT 9,8% 1/1996	100 90	5 03
PTT 11,2% 85	103 66	6 98
CFF 10,30% 86	101 70	5 01
CFF 10,25% nov 90	104 55	4 01
CNA 10 % 1979	....	4 13
CNB Bques 5000F	98 20	0 81
CNB Paribas 5000F	97 50	0 81
CNB Suez 5000F	97 50	0 81
CNI 1/82 5000F	98 20	0 81
CNT 9 % 86	95 65	2 66
CRH 10,90% déc.85	105	5 87
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1050	....
Cema	2201	....
Alcatel 6 % janv. 89	828	....
Ly. Eaux cv 6,5%	780	....
Thoms. cv 9,2% 88	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ssa fin.)	700	701
Applications Hydr.	1650	....
Arbel	450	446
Bains C.Monaco	930	930
B.Hypoth.Europ.	357	357
B.N.P. Intercont.	360	359 40
Beghin-Say (C I)	469	....
Bénédictine	2629	....
Bidermann Internat.	490	....
Blanzy Ouest	1939	1751 o
B T P	59 10	57
Cambodge	1145	1135
Carbone Lorraine	425	438
Case Poclain	5	5
C.B.C.	300	300
C.E.G.F (Frigor.)	700	705
Centenaire Blanzy	360	363
Cerabati	50	...
Champex Ny	52	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CIC (CIP)	178 90	178 80
C.I.M.	878	763
C.I.T.R.A.M. (B)	2500	2257 o
Comiphos	418	418
Cie Industrielle	5360	5130
Cpt Lyon Alemand	331	331 50
Concorde	610	610
Conser.Méc.Prov.	15 20	....
Crédit Gén.Ind.	130	....
Cr Universel (Cie)	430	430
Darblay	535	....
Degremont	1798	1802
Delmas Vieljeux	3247	....
Didot Bottin	525	540
Eaux Bassin Vichy	3200	3071
Ecia	363 90	362 50
Ent.Mag. Paris	4200	....
Eterx	1970	1970
Finalens	302 80	304 20
F.I.P.P.	70	....
F.N.A.C.	1909	1855
Foncière (Cie)	445	445
Fonc.Lyonnaise	804	875
Foncina	345	346
Fougerolle	801	801
France I.A.R.D.	518	517
France SA (La)	1777	1780
From. Paul-Renard	1528	1528
Gaumont	460	....
Genefim	280	256 10
Gévelot	490	490
G.F.C.	293	294
Groupe Victoire	920	900
G.T.I (Transport)	210 10	215
Immobail	304	305
Immobanque	595	595
Im.Marseillaise	4400	4600
Immofice	368 50	367 90
Invest.(Ste Cle.)	3202	....
Lambert Frères	235	259 d
Lille Bonnières	951	951
Locafinancière	470	....
Louis Vuitton	850	....
Louvre	2317	2291
Lucia	619	610
Machines Bull	30 10	29 50
Mag.Uniprix	188	....
Magnant	540	....
Métal Déployé	420	406
Mors	63	63
Navigation (Nle)	198	198
Optorg	280	289
Oréal (CI)	507	501
Origny-Desvroise	670	....
Palais Nouveauté	1260	....
Paluel Marmont	610	610
Parfinance	150	150
Paris France	199	199

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris Orléans	210	219
Parthena Invest	270	274
Pathé Cinéma	500	....
Piper Heidsieck	1000	....
Porcher	470	470
Promodès (CI)	377	376 90
Publicis	717	710
Rochefortaise	120	....
Rosario	155 10	....
Rougier	251	250
S.A.C.E.R.	448	....
S.A.F.A.A.	240	....
S.A.F.I.C Alcan	200	....
Saga	400	....
Saint Dominique (F.)	104	103
Salins du Midi	584	560
Savoisienne M.	159	....
S.C.A.C.	800	790
Sanofi	425	425
S.Eaud.Part. (M)	124	....
Sfic	554	587
Sovim	114	114
S.I.P.H.	135	121 90o
S.M.C.I.	100	....
Sofal	630	....
Soffo	264 20	251 10
Sofical	1110	1070
Softam (ex Sesam)	70	70
Sofragi	2423	2302
Soudure Autogène	758	758
Sovabail	330	363 80o
Suant	497 80	....
Taittinger	2200	2190
Testut-Aequitas	220	....
Tour Eiffel	191	....
Ufiner	1140	1100
Vicat	480	480
Viniprix	1510	1512
Virax	120	....
Maroc Sté Brasserie	300	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	556	...
Akzo Nv Sico	400	....
Alcan Aluminium	97	....
American Brands	231	....
Arbed	570	....
Asturienne Mines	95 10	....
Banco Popular Espa.	470	486
B.Reglements Int.	18510	20400 d
Can.Pacifique	74	72 10
Chrysler Corp.	106 10	106 10
C I R	6 20	...
Commerzbank	830	...
Dow Chemical	285 50	..
Fiat	20 50	22 55d
GBL (Brux Lamb.)	495	480
Gevaert	1000	...
Glaxo Holdings Ltd	70	70
Goodyear Tire	337	...
Grace and Co (WR)	181	....
Honeywell Inc. Im.	356	....
Johannesburg	71 50	..
Koninklijke Pakhoed	132 30	...
Kubota	18 60	
Midland Bank	40 10	...
Noranda Mines	78 70	...
Olivetti priv.	9 90	....
Pfizer Inc.	398	401 60
Ricoh	19 50	...
Robeco	270	271
Rodamco NV	126 10	128
Rolinco	285 30	287
Saipem	7	....
Sema Group	27 90	27 90
SKF Aktiebolaget	86	...
Tenneco Inc.	170	206 50d
Thorn Electrical	70	..
Toray Ind.	20 90	.
West Rand Cons	6 10	...

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	...
Calciphos	85 10	...
C G H Cogenhor.	3 98	..
Coparex	815	815
Drouot Assurances	339	..
Electro-Banque	311	..
Europ. Accum.	81	..
Europ Soutres Ind.	20	...
Gechot S.A	37 50	39
Guy Degrenne	402	..
Lecteurs du Monde	165	165
Nicolas	1200	1200
Parisop Parcier	350	...
Quadrant	40	...
Rorento N.V.	220 60	220 20
St-Gobain-Emballage	1802	....
S.E.P.R.	1648	..
S.M.T. Goupil	0 40	4 99o
S.P.R. act. B.	285	....
Waterman	1200	...

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/8	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 993	....	4 7	5 2
Ecu	6 891	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 820	....	326	348
Belgique (100 F)	16 404	....	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	299 630	....	288	308
Italie (1000 lires)	4 489	....	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 810	....	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 587	....	9 2	10
Grèce (100 drachmes)	2 748	....	2 4	3 1
Suisse (100 f)	377 260	....	365	385
Suède (100 krs)	93 040	....	89	97
Norvège (100 k)	85 890	....	82	90
Autriche (100 sch)	48	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 301	....	5	5 6
Portugal (100 esc)	3 970	....	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 217	....	4	4 4
Japon (100 yens)	3 923	....	3 7	3 9

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/8
Or fin (kilo en barre)	57000	56600
Or fin (en lingot)	57900	57250
Napoléon (20f)	329	328
Pièce Fr (10 f)	401	.....
Pièce Suisse (20 f)	329	326
Pièce Latine (20 f)	329	323
Souverain	427	427
Pièce 20 dollars	1935	1875
Pièce 10 dollars	947 50	945
Pièce 5 dollars	580	.....
Pièce 50 pesos	2140	2140
Pièce 10 florins	336	342

SICAV (sélection) 4/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	188 60	183 55
Amési-gan	7031 44	6761
Amplia	270596 83	270596 83•
Amplitude	610 41	592 63•
Arbitrages Court.T.	7332 04	7332 04
Associc	1099 35	1099 35
Atout Futur	402 78	392 96
Aurecic	1136 72	1103 61
Avenir Alizes	1683 67	1631 05
Axa Capital	169 03	164 11
Axa Court Terme	8064 44	8064 44
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	860 39	835 33
Axa.Ep Fr.Ex Agepargn.	771 10	748 64
Axa Europe	124 16	120 54
Axa Investissements	99 79	96 88
Axa NPI	110 84	107 61
Axa Ob.Fr.Extrans.	139 36	135 30
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se.	130 84	127 03
Axa Prem.Ex.Agepra.	114 26	110 92
Axa Sél.Ex.Dr Séle.	139 11	135 06
Axa Valeurs PER	119 56	116 08
Cadence 1	1028 76	1008 58
Cadence 2	1038 70	1018 33
Cadence 3	1029 64	1009 45
Capimonétaire	6391 37	6384 99
Capioblig	6320 13	6196 21
Capiracic	1306 52	1286 23
Coexis	1315 23	1283 15
Comptavalor	3565 18	3559 84
Convertimmo	321 82	315 31
Credinter	428 83	418 34
Credit Mutuel Capital	1282 60	1257 45
Cred.Mut.Ep Cour T.	679 43	679 43
Cred.Mut Ep.Indus.	92 94	90 45
Cred.Mut.Ep.J.	70600 74	70600 74
Cred.Mut.Ep.long.T	183 99	179 07
Créd.Mut.Ep.Monde	1089 37	1060 21
Cred.Mut.Ep Quatre	1091 39	1062 18
Diezo	1292 43	1260 91
Drouot France	829	804 85
Drouot Sécurité	217 74	211 40
Ecocic	1047 61	1017 10
Ecupar	125 56	121 90
Ecureuil Capitalisation	2563 60	2538 22
Ecureuil Géovaleurs	2278 09	2209 80
Ecureuil Invest.	433 38	420 76•
Ecureuil Monepremière	68066 47	68066 47
Ecureuil Monétaire	40030 71	40030 71
Ecureuil Trésorerie	2469 01	2469 01
Ecureuil Trimestr.	2008 58	1988 69
Elicash	2 839734	2 839734•
Energia	261 91	250 03
Eparcic	3656 96	3656 96
Epacourt-Sicav	4351 90	4340 95
Epargne Associat.	25672 06	25379 75
Epargne Capital	10715 44	10609 35
Epargne Croissance	1628 82	1585 03
Epargne Obligat.	192 53	187 38
Epargne Première	14478 50	14370 72
Epargne-Unie	1239	1208 78
Epargne Valeurs	419 93	408 69
Eul. Cash capi.	8432 69	8432 69•
Eufinvest capi.	612 07	594 24•
Eurocic Leaders	1035 64	1005 48
Eurodyn	1153 19	1125 06
Euro Gan	6086 38	5852 29
Europe Nouvelle	535 67	511 38
Fonsicav	14641 20	14641 20
France-gan	9626 76	9256 50
France Garantie	258 92	258 40
France Index Sicav	107 38	104 24

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Obligations	466 83	462 21
Francic	455 85	442 57•
Francic Pierre	97 09	94 26
Francic-Regions	1178 94	1144 60
Fructi-Associations	35 80	35 80
Fructi-Cap	41 79	41 17
Fructidor	233 89	230 43
Fructifrance action C	892 99	871 21
Fructifrance action D	872 78	851 47
Gestilion	14878 60	14802 59
Gest.Associations	164 44	160 82
Horizon	1174 50	1140 29•
HLM Monétaire	14143 52	14143 52
Indust.Fce.Court.T.	1493 06	1493 06•
Interepar	104337 22	101298 27
Interoblig	13599 97	13333 30
Intersélection Fce	515 52	505 41
Japacic	135 89	131 93
Jeunepargne	287 81	283 56
Latitude	2288 66	2285 23
Leumi C.T.	12739 37	12739 37
Leumi L.T.	6302 71	6119 14
Lion Association	11292 07	11292 07
Lion Institution	29377 42	29304 16
Lionplus	972 71	953 84
Lion Trésor	2089 84	2089 15
Lion 20 000	26636 47	26636 47
Livret Bourse Inv.	546 97	531 04
Livret Portefeuil.	678 12	658 37
Méditerranée	170 24	165 28
Mensuel CIC	10079 92	9990 12
Monedex	69081 63	69081 63
Mone J	73733 70	73733 70•
Monévalor	83308 84	83308 84
Mutualité dépôts	13544 83	13517 79
Natio Court Terme	288814 00	288614
Natio-Epargne	17740 07	17564 43
Natio-Ep. Ret.	127 08	123 68
Natio Eparg.Trésor	7807 41	7791 83
Natio-Imm.	1068 05	1039 46
Natio-Inter	1373 80	1337 03
Natio-Monétaire	25688 91	25688 91
Natio-Patrimoine	1310 20	1276 13
Natio-Placements	64767 10	64767 10
Natio-Revenu	1025 02	1014 87
Natio Sécurité	12243 51	12243 51
Natio-Valeurs	844 12	821 53
Nippon-Gan	4211 43	4049 45
Nord Sud Dévelop.	1560 21	1557 10
Obli-Associations	149 78	148 30
Oblicic-Mondial	2577 87	2539 77
Oblicic-Régions	1021 35	1006 26
Oblifutur	2820 12	2751 34
Oblig. ttes caté.	175 32	172 73
Oblilion	1339 01	1325 75
Oblisécurité Sicav	13109 34	13109 34
Oraction	1014 93	990 18
Orvalor	6968 07	6831 44
Paribas Capitalisation	1472 63	1450 87
Paribas Opportunités	120 91	115 98
Paribas Patrimoine	553 42	530 85
Patrimoine Retraite	223 20	218 82
Pervalor	604 77	592 91
Placement A	1418 50	1390 69
Placement J	7341 64	7326 99
Placement M	68048 17	67912 35
Placement Nord	934 75	916 42
Plénitude	131 04	127 53
Poste Croissance	22041 13	22019 11•
Poste Gestion	66831 30	66831 30
Première Oblig.	10689 04	10678 38

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil.	110	108 91
Prv'Associations	29911 37	29911 37
Proficias	917 90	885 51
Quartz	129 05	125 90
Réalvalor	723 09	708 91
Rentacic	157 21	154 89
Revenus Trimestr.	5297 99	5245 53
Revenu-Vert	1122 59	1095 21
St Honoré Vie & Santé	957 67	914 24
St Honoré Bons du Tr.	11406 37	11349 62
St Honoré Global	219 24	209 30
St Honoré Invest.	754 78	720 55
St Honoré Pacifique	517 03	493 58
St Honoré PME	514 88	491 53
St Honoré Réel	15201 13	15140 57
Sécuricic	1769 42	1769 42
Sécuri-Gan	13000 48	12745 57
Sécuritaux	1413 69	1413 69
Sicasden	708 90	698 42
Sicav Associations	1873 15	1873 15
SFI-CNP Assur.	629 99	611 64
S.G. Fr. opportunités	1145 72	1123 25
Sicav 5.000	429 70	418 20
S.I. Est	1237 58	1201 53
Sivafrance	689 88	671 42
Sivam	375 52	365 47
Sivarente	205 68	201 66
Sivinter	403 36	392 58
S.N.I	1065 71	1034 67
Sogenfrance	1096 54	1074 08
Sogépargne	314 11	307 95
Sogevar	970 26	951 24
Soginter	1213 31	1189 52
Soleil Investissements	555 17	533 82
Solstice	2157 43	2152 05
State Street Act. Eur.	9141 59	8832 46•
State Street Act. Frce.	10350 51	10049 04•
St. Str. Act.Japon	8788 41	8491 22
State Street Emer. Mkt	10742 84	10226 35•
St.Street OAT Plus	10063 02	9965 71•
Stratégie Actions	802 09	771 24
Stratégie Rendement	1408 13	1361 67
Technocic	1013 44	983 92
Techno-Gan	5489 80	5288 27
Thesora	862 44	656 88
Trésor Plus	1279 29	1266 62
Trésor Trimestriel	1010 08	1000 08
Trésoricic	131913 39	131913 39
Trilion	5104 65	5039 14
UAP Investissement	415 29	400 28
UAP Actions France	571 62	550 96
UAP Act. Select.	597 12	575 54
UAP Aedificandi	502 94	484 76
UAP Altafi	195 50	188 43
UAP Alto Sicav	154 90	149 30
UAP Moyen Terme	138 78	133 76
UAP Premiere Cat.	10672 85	10287 08
Uni-Associations	124 81	124 81•
Uni-Foncier	1140 75	1112 93
Unifrance	566 70	552 89•
Uni-Garantie	1285 71	1260 48
Uni Régions	1335 06	1302 50
Univar	239 64	239 64•
Univers Actions	1190 34	1161 31
Univers Obligations	1771 87	1728 65
Valorg	2077 59	2076 51
Valeval	54099 76	54072 72

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

هكذا من الإصل

CARNET DU Monde

Décès

– Laurent et Isabelle,
ses enfants,
Keiko Kanada-Azoulay,
sa belle-fille,
Florence et Olivia,
ses petites-filles,
Hélène Adida,
sa tante,
Pierre Lévy,
son oncle,
Et toute sa famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Sylviane AZOULAY,

survenu le 3 août 1992.

Elle a lutté courageusement contre la maladie.

Les obsèques auront lieu le vendredi 7 août, à 14 h 45, au cimetière nouveau de Puteaux (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, résidence Boieldieu,
92800 Puteaux.

– Grenoble. Nice. Miliana (Algérie).

M. et Mme Jean-Pierre Bonnet,
ses enfants,
M. et Mme Jean-Michel Bonnet,
ses petits-enfants,
Karine et Emilie,
ses arrière-petites-filles,
Les familles parentes et alliées,
Ses amis,
Ses anciens élèves,
ont le chagrin de faire part du décès, survenu le 24 juillet 1992, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, de

M. Denis BONNET,
professeur honoraire de lycée,
ancien maire de la ville de Miliana,
ancien conseiller général d'Orléansville,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques.

Les obsèques religieuses ont été célébrées à Grenoble, et l'inhumation a eu lieu au cimetière Saint-André de Nice (Alpes-Maritimes).

« Heureux ceux qui gardent ce qui est droit et font en tous temps ce qui est juste. »

(Psaume CVI, 3.)

8, avenue de l'Europe,
38120 Saint-Egrève.

– Sa famille
Et ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Annette BORDES-PAGES,

survenu à Seix (Ariège), le 4 août 1992.

La cérémonie aura lieu le jeudi 6 août, en l'église de Seix, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Bordes-Pages,
Quai Bordes-Pages,
09140 Seix.

– *Gabriel-Xavier Culioli*
et Sandra, sa fille,
Leur famille,
Paul et Nadette Richet,
ses parents,
Jean-Luc Richet,
son frère,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Nadine RICHET-CULIOLI,

survenu lors d'un accident d'autobus en Turquie.

Elle reposera dans le cimetière familial de Chera (Corse-du-Sud).

Pensez à elle ainsi qu'à

Anne et à Jordi,

morts à ses côtés.

– M. Pierre Dupuy,
préfet honoraire,
et *Madame*,
ses parents,
Sa famille,
Ses amis,
font part du décès de

Marie-Pierre DUPUY,
directrice du CDDP de l'Essonne,

survenu le 29 juillet 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

164, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

– M. et Mme André Godinot,
ses parents,
Marie-Paule et Jacques Scherer,
Marie-France et François Itier,
Paul Godinot,
Denis et Françoise Godinot,
Alain et Chantal Godinot,
Marc Godinot,
Régis et France Godinot,
Marie-Alix et Régis Bouche,
ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Ainsi que leurs enfants et petits-enfants,
Florence Di Costanzo,
sa fiancée,
ont la douleur de faire part du décès accidentel survenu à l'étranger de

Vianney GODINOT,

le 31 juillet 1992, dans sa trentième année.

Les obsèques auront lieu en l'église d'Haironville, le samedi 8 août, à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes. Les dons seront versés à l'association ATD.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. et Mme Godinot,
12, route de la Forge,
55000 Haironville.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Anne-Marie KERBOUL,
ancienne élève de la Légion d'honneur,

survenu le 1er août 1992, dans sa quatre-vingt-dixième année à Paris.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le mardi 4 août, au cimetière du Père-Lachaise.

De la part de
Toute la famille
Et de son frère en particulier.

– Mme Elizabeth Kheraskoff,
sa mère,
Sa sœur Hélène,
Ses neveux Ivan et Gabrielle,
Ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Marie KHERASKOFF,

survenu à Paris, le 26 juillet 1992, dans sa quarante-et-unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 7 août, à 9 h 45, en la cathédrale Alexandre-Newsky, 12, rue Daru, Paris-8e, et sera suivie de l'inhumation au cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois, à 11 h 45.

– M. et Mme Peter Dikteruk,
M. et Mme Pierre-Bernard Ladousse,
M. et Mme Roger Schott,
M. et Mme Alexis Ladousse,
M. et Mme Jo Roitg,
ses *enfants*,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

**général de brigade aérienne
Albert LADOUSSE,**
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le dimanche 2 août 1992, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

L'inhumation aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, le jeudi 6 août, à 14 heures.

Une bénédiction aura lieu à 13 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

8 *ter*, avenue Vion-Whitcomb,
75016 Paris.

Messes anniversaires

– Il y a un an, le 6 août 1991,

Serge LEGAL

disparaissait.

Que tous ceux qui l'on connu, estimé et aimé s'unissent en pensée à la messe de requiem qui sera célébrée à son intention, le jeudi 6 août 1992, à 18 heures, en l'église Saint-Eustache (chapelle Sainte-Agnès), Paris-1er.

Anniversaires

– Le 6 août 1972,

Gérard d'HEILLY

nous quittait subitement.

Il demeure présent dans notre esprit et notre cœur.

– Le 6 août 1982,

Jean PUYBASSET

nous a quittés.

Ceux qui l'ont connu et aimé pensent à lui.

HANDICAPÉS

Deux conventions pour faciliter l'insertion professionnelle

A partir de 1994, l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) accueillera 4 000 stagiaires handicapés chaque année, au lieu de 2 000 actuellement, aux termes d'une convention, signée mardi 4 août, entre Mme Martine Aubry, ministre du travail, M. Michel Gillibert, secrétaire d'Etat chargé des handicapés et M. Michel Praderie, directeur général de l'AFPA. L'AFPA s'engage aussi à améliorer l'accessibilité de ses centres, à former ses personnels à l'accueil des handicapés, à travailler plus activement avec les centres de rééducation professionnelle et à mettre en place, d'ici à la fin 1993, un observatoire du placement des stagiaires handicapés formés à l'AFPA.

L'AFPA a signé une seconde convention avec l'AGEFIPH (Association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés) – qui collecte les contributions des entreprises dont le personnel n'atteint pas le quota de 6 % de handicapés, – prévoyant que d'ici à la fin 1994, elle aidera 1 000 handicapés à *« élaborer un parcours individuel d'insertion en milieu ordinaire de formation ».*

LETTRES

Maître du roman policier japonais

Seicho Matsumoto est mort

TOKYO

de notre correspondant

L'écrivain Seicho Matsumoto est mort, mercredi 5 août à Tokyo. Il était agé de quatre-vingt-deux ans. Auteur prolixe et populaire, ce « Simenon japonais » avait élevé la littérature policière au rang du roman de mœurs, pourfendant les maux de la société moderne. Outre ses œuvres policières, il laisse plusieurs grandes fresques sociales et historiques. Seicho Matsumoto constituait une sorte d'institution dans le monde littéraire nippon : bien qu'il se soit surtout consacré à un genre considéré comme mineur, il était considéré par la critique comme un grand écrivain.

« J'écris les livres que j'aimerais lire », avait-il coutume de dire. Beaucoup de ses contemporains partageaient son goût, puisque ses ouvrages (plus de deux cents titres) se sont vendus à des millions d'exemplaires.

Né en 1909 dans la préfecture de Fukuoka, cet autodidacte commença à écrire après avoir été ouvrier dans un atelier d'imprimerie. Il fit une entrée remarquée en littérature en obtenant, en 1952, le prix Akutagawa (sorte de Goncourt) avec l'*Histoire du journal de Kokura*. Puis *Points et lignes* (1957) devint un classique du roman policier.

Dans toutes ses œuvres, Matsumoto poursuivit avec une passion obsédante la vérité historique et personnelle. Ardent défenseur d'une certaine justice sociale, dénonçant notamment les corruptions politico-financières, il sut créer un monde où le crime est niché au creux de la vie quotidienne, de ses mesquineries comme de ses inquiétudes. Chacun peut se reconnaître dans ses petits inspecteurs, ses salariés ballottés par la vie ou ses escrocs, anti-héros par excellence tenaillés par la passion de trouver la vérité, la vengeance ou le désir de réussir.

Certains de ses romans ont été traduits en français. Citons *le Vase de sable*, le très célèbre *Tokyo Express* et, dernièrement, *la Voix* (aux éditions Philippe Picquier).

PHILIPPE PONS

DÉFENSE

En attendant une étude pour en réduire le coût

Le programme d'avion de combat européen est gelé pour trois mois

Les ministres de la défense des pays participant au projet de l'avion de combat européen (EFA, European fighter aircraft) ont décidé, mardi 4 août à Madrid, un gel de trois mois sur les nouveaux contrats de ce programme. En attendant une commission d'experts doit réaliser, avant le 30 octobre prochain, une étude de faisabilité pour une version « allégée » de l'appareil, d'un coût inférieur de 30 % au projet initial.

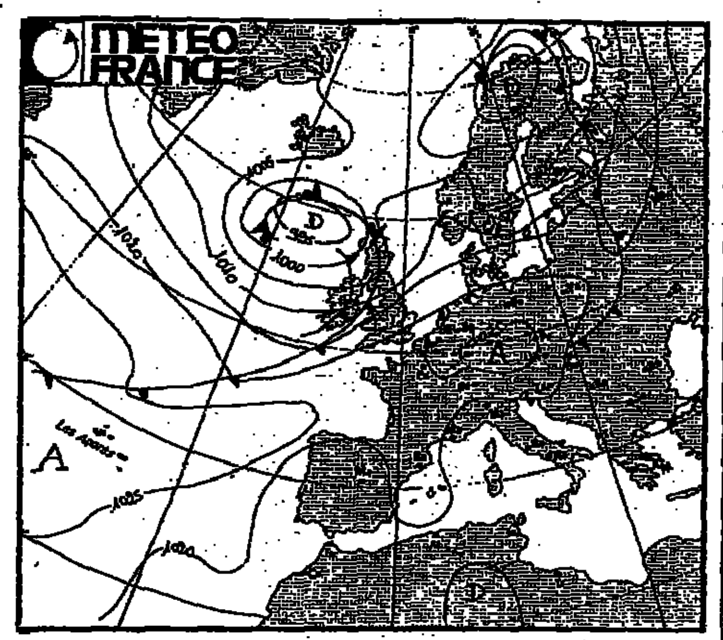
Cette mesure est conforme aux exigences de l'Allemagne qui, le 1er juillet dernier, s'était retirée du projet EFA, acceptant cependant l'éventualité d'investir 3 à 6 milliards de deutschmarks dans le développement d'un appareil plus léger et moins coûteux (*le Monde* du 2 juillet). La Grande-Bretagne, ardent défenseur, jusqu'à présent, de l'EFA dans sa forme initiale, a donc cédé à l'Allemagne, satisfaisant aussi les deux autres associés au projet, l'Espagne et l'Italie, également partisans d'une réduction drastique de son coût.

M. Julian Garcia Vargas, ministre de la défense espagnol, a justifié la décision des quatre partenaires par *« la nécessité de s'adapter aux nouvelles conditions économiques européennes »*, et à la *« disparition du pacte de Varsovie »*, tout en gardant la volonté de *« créer une industrie de défense européenne »* et de *« ne pas dépendre de l'industrie américaine »*.

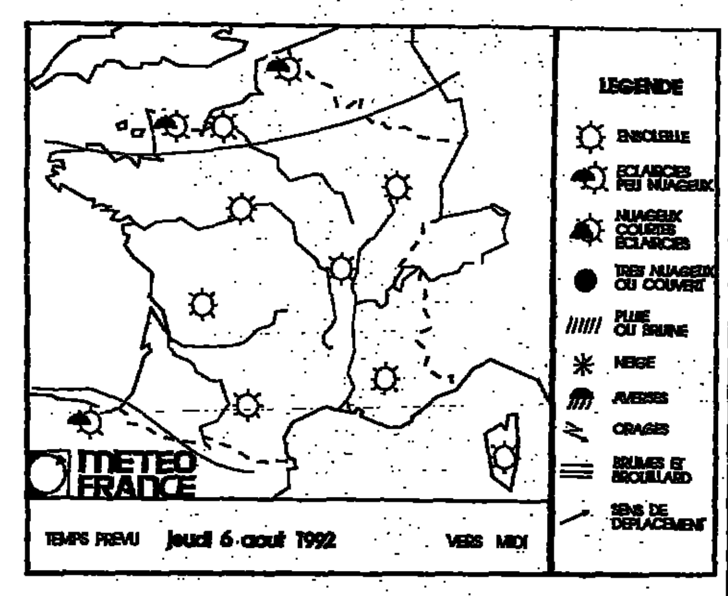
Selon le ministre espagnol, le coût unitaire de l'intercepteur nouvelle formule pourrait se situer entre 55 et 70 millions de dollars (entre 275 à 350 millions de francs), inférieur à celui de ses concurrents les plus directs, le F-22 ou le F-15 G américains.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5 AOUT A 0 HEURE TUC



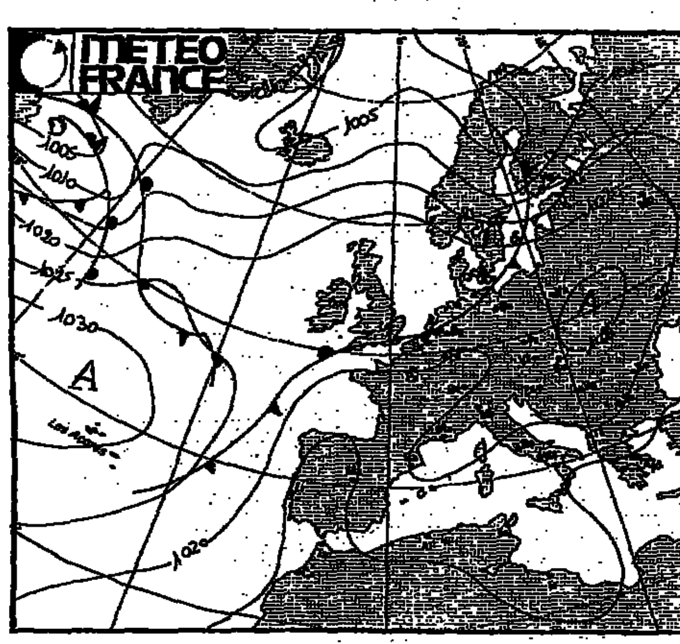
PRÉVISIONS POUR LE 6 AOUT 1992



Jeudi : soleil et chaleur. – Les brumes locales se dissiperont rapidement pour laisser place à un beau soleil. Toutefois, le matin, quelques passages nuageux troubleront le ciel du Nord Finistère au nord de la Seine, mais l'après-midi le soleil sera prédominant. La journée sera bien ensoleillée sur le reste du pays et les températures seront en hausse. En fin de journée, les nuages élevés deviendront plus nombreux sur l'ouest du pays. Des orages isolés sont possibles sur les Pyrénées et sur l'est des Alpes. Les vents de nord-est dominants seront faibles sur le pays. Au lever du jour, il fera encore frais avec 12 degrés à 14 degrés au nord et 14 degrés à 16 degrés au sud.

L'après-midi les températures maximales atteindront 28 degrés à 30 degrés au nord et 30 degrés à 33 degrés au sud.

PRÉVISIONS POUR LE 7 AOUT 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 04-8-1992 à 18 heures TUC et le 05-8-1992 à 6 heures TUC — le 05-8-92

FRANCE			
AJACCIO	30	20	D
BIARRITZ	26	16	D
BORDEAUX	26	14	D
BOURGES	25	12	B
BREST	21	14	N
CAEN	22	10	D
CHERBOURG	20	8	D
CLERMONT-FER.	25	11	D
DIJON	26	14	D
GRENOBLE	32	16	D
LILLE	23	11	D
LIMOGES	24	14	D
LYON	26	16	D
MARSEILLE	33	19	D
NANCY	24	9	D
NANTES	24	10	D
NICE	29	22	D
PARIS-MONTS	24	14	D
PAU	23	14	D
PERPIGNAN	30	20	D
RENNES	24	11	D
ST-ETIENNE	24	11	D
STRASBOURG	27	11	D
TOULOUSE	27	14	D
TOURS	25	10	D
POINTE-A-PITRE	30	24	N
ÉTRANGER			
ALGER	34	19	D
AMSTERDAM	22	13	N
ATHÈNES	34	21	D
BANGKOK	31	26	C
BARCELONE	29	21	D
BELGRADE	34	20	D
BERLIN	26	14	D
BRUXELLES	23	12	D
COPENHAGUE	22	14	N
DAKAR	30	26	N
DELHI	30	–	–
GENEVE	27	10	D
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	29	21	N
JÉRUSALEM	27	17	D
LE CAIRE	32	21	D
LISBONNE	35	21	D
LONDRES	24	16	N
LOS ANGELES	28	19	D
LUXEMBOURG	22	12	D
MADRID	38	21	D
MARRAKECH	32	20	D
MEXICO	22	12	D
MILAN	32	22	N
MONTRÉAL	20	15	A
MOSCOU	30	19	D
NAIROBI	20	12	C
NEW-YORK	30	19	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	35	22	D
PÉKIN	30	25	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	31	22	D
SÉVILLE	43	25	D
SINGAPOUR	31	24	N
STOCKHOLM	23	15	N
SYDNEY	16	10	C
TOKYO	23	19	C
TUNIS	35	23	D
VARSOVIE	31	13	D
VENISE	32	21	D
VIENNE	28	18	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 5 août

TF 1

20.50 Téléfilm : Le Secret de château Valmont. De Charles Jarrot (dernière partie).
22.50 Magazine : Club olympique.
0.25 Journal et Météo.
0.35 Série : Passions.
1.00 Concert : Festivals de l'été en France.
2.05 Feuilleton : On ne vit qu'une fois.
2.30 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

20.50 Jeux sans frontières. Au Portugal. A la découverte de Lisbonne.
22.15 ▶ Théâtre : Chat en poche. Pièce de Georges Feydeau, mise en scène de Christian Bujeau, avec Robert Manuel, Claudine Coster, Alain Feydeau.
23.55 Journal et Météo.
0.07 Magazine : Les Arts au soleil.
0.10 Magazine : Musiques au cœur de l'été.
1.05 Jeux olympiques. Les meilleurs moments.
2.25 Documentaire : Délirenlair.

FR 3

20.00 Jeux olympiques. Athlétisme : finales du 400 m dames et messieurs et du 800 m messieurs ; Tennis de table : demi-finales du simple messieurs ; Escrime : finale du fleuret par équipes messieurs ; Basket-ball : matches de classement et demi-finales dames ; Tennis de table : demi-finales simples messieurs ; Base-ball : finale ; Football : demi-finales ; Volley-ball : quarts de finale messieurs.
22.30 Journal et Météo.
22.50 Série : Les Incorruptibles.
23.40 Soirée spéciale : Francophonie. Emission de Dominique Gallet.

CANAL PLUS

16.30 Jeux olympiques. Athlétisme : finales disque messieurs, 400 m haies dames, 400 m dames, 400 m messieurs, 800 m messieurs ; Basket-ball : demi-finales dames ; Football : demi-finales ; Hockey sur gazon : demi-finales messieurs ; Lutte : finales 52 kg, 68 kg, 100 kg ; Tennis ; Tennis de table : demi-finales simple messieurs ; Water-polo : Allemagne-Australie, Grèce-Hongrie, Espagne-Italie ; Volley-ball.
23.15 Flash d'informations.
23.20 Cinéma : Double jeu. ■■ Film américain de Sondra Locke (1989). Avec Theresa Russell, Jeff Fahey, George Dzundza.
1.05 Débat : Jeux de mots.
1.20 Jeux olympiques. *Les compétitions non retransmises en direct dans la journée ou leurs meilleurs moments sont diffusés dans la nuit.*

M 6

20.40 Téléfilm : Prête-moi ta vie. De Robert Chenault et Melville Shalveson.
23.45 Magazine : Vénus.
1.00 Six minutes d'informations.
1.05 Magazine : Nouba.
1.30 Rediffusions.

ARTE

20.40 Documentaire : Festival Martina Franca. De Christopher Swann.
21.10 Documentaire : Sons de glace. De Lothar Mattner et Joachim Dennhardt.
22.10 Documentaire : Un Américain à Bourges.
22.35 Danse : Dance in America. De Thomas Grimm. Recréation en studio de plusieurs des chorégraphies du répertoire du Joffrey Ballet.
23.35 Danse : Nature morte au café Pingouin. Chorégraphie de David Bintley, sur une musique de Simon Jeffé, par the Royal Ballet.

FRANCE-CULTURE

20.55 Festival de Montpellier. Les Rencontres de Pétrarque : est-ce la fin des idéologies ?
22.40 Musique : Nocturnes. Festival de Montpellier. Concert (enregistré le 24 juillet, à l'abbaye de Saint-Hilaire) : Chœur Il Fondamento ; la famille Bach.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Jean Roy. A 21.00, Concert (donné le 21 juillet lors du Festival de Montpellier) : Totentanz pour piano et orchestre, de Liszt ; Concerto pour piano et orchestre en ut dièse mineur op. 30, de Rimski-Korsakov ; Le Bal masqué, cantate profane pour baryton et orchestre, de Poulenc ; Gnossienne nº 3, de Satie (orchestration de Poulenc) ; Gnossienne nº 3, de Satie (orchestration de Milhaud) ; Le Bœuf sur le toit, ballet op. 58 a, de Milhaud, par l'Orchestre de Porto, dir. : Jan Latham-Koenig ; Jean-François Heisser, piano, Laurent Naouri, baryton.
0.05 Bleu nuit.

Jeudi 6 août

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Côte Ouest.
15.20 Série : Marie Pervenche.
16.45 Club Dorothée vacances.
17.35 Série : Loin de ce monde.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa Barbara.
19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Pas folles les bêtes.
19.55 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal, Résumé des J. O., Tiercé, Météo et Tapis vert.
20.50 Téléfilm : Extrême violence. De Dick Lowry.
22.30 Magazine : Club olympique.
0.05 ▶ Documentaire : Histoires naturelles. D'Igor Barrère et Jean-Pierre Fleury. Des faisans, des lièvres... et des jolis perdreaux.

A 2

13.40 Jeux olympiques. Athlétisme : demi-finales 100 m haies, 1 500 m dames et messieurs et 5 000 m messieurs ; finales 200 m dames et messieurs, longueur et 400 m haies messieurs ; Tennis ; Basket-ball : demi-finales messieurs ; Natation synchronisée : finale solo ; Lutte libre : finales 48, 74 et 130 kg ; Water-polo : CEI-France ; Escrime : épée par équipes.
15.20 Tiercé, en direct de Deauville.
15.30 Jeux olympiques (suite).
19.59 Journal, Résumé des J.O., Journal des courses et Météo.
20.45 Documentaire : Des trains pas comme les autres. Etats-Unis, de l'Atlantique au Pacifique.
21.45 Série : Histoires fantastiques. Le Train fantôme, de Steven Spielberg. A 22.10 : La Poupée, de Phil Joanou.
22.45 ▶ Drive in. Présentation du film de la soirée.
22.48 Cinéma : La Charge de la 8e brigade. ■■ Film américain de Raoul Walsh (1964).
0.40 Journal des courses, Journal et Météo.

FR 3

13.25 Les Vacances de Monsieur Lulo.
14.50 Série : L'Homme de Vienne.
15.40 Série : La Grande Vallée.
16.30 Variétés : 40° à l'ombre. En direct de Sanary. Avec Benny B, Nilda Fernandez, Chico et les Gipsy.
18.30 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Jeux olympiques. Athlétisme : finale du 100 m haies dames ; Escrime : finale de l'épée par équipes messieurs ; Basket-ball : matches de classement messieurs ; Handball : demi-finales messieurs ; Volley-ball : demi-finales dames.
22.30 Journal et Météo.
22.50 Cinéma : Pentimento. ■ Film français de Tonie Marshall (1989). Avec Patricia Dinev, Antoine de Caunes, Magali Noël.
0.15 Série : Les Incorruptibles.

CANAL PLUS

13.05 Magazine : En clair. En direct du studio Canal Plus, à Barcelone, retour sur les finales du matin et présentation des épreuves de l'après-midi.
14.00 Jeux olympiques. Basket-ball ; Boxe : demi-finales ; Escrime ; Handball : demi-finale dames ; Hockey sur gazon : demi-finales dames ; Natation synchronisée : finale solo ; Tennis.
16.00 Le Journal télévisé olympique.
16.30 Jeux olympiques. Athlétisme : demi-finales 100 m haies, 1500 m dames et messieurs, 5000 m messieurs, finales 200 m dames et messieurs, longueur messieurs, 400 m haies messieurs, 100 m haies dames ; Basket-ball : demi-finales messieurs ; Escrime : finale épée par équipes ; Gymnastique rythmique et sportive : éliminatoires ; Handball : demi-finales dames et messieurs ; Hockey sur gazon ; Lutte libre : finales 48, 74, 130 kg ; Tennis ; Volley-ball : demi-finales dames ; Water-polo : Italie-Grèce, CEI-France, Espagne-Cuba.
0.00 Cinéma : Big Top Pee Wee. □ Film américain de Randal Kleiser (1989). Avec Pee Wee Herman, Penelope Ann Miller, Kris Kristofferson.
1.25 Débat : Jeux de mots.
1.40 Jeux olympiques. Les compétitions non retransmises en direct dans la journée ou leurs meilleurs moments sont diffusés dans la nuit.

M 6

13.25 Série : Madame est servie (rediff.).
13.50 Série : Les Années FM.
17.15 Magazine : Nouba.
17.35 Série : Brigade de nuit.
18.30 Série : L'Etalon noir.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, Spécial J. O.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Surprise-partie.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Ovni Café. De Paul Schneider.
22.15 Série : La Malédiction du loup-garou.
23.10 Magazine : Le Glaive et la Balance. Les flagrants délits.

ARTE

17.00 Cinéma : La Salamandre. ■■ Film suisse d'Alain Tanner (1971). Avec Bulle Ogier, Jean-Luc Bideau, Jacques Denis (rediff.).
19.00 Documentaire : Le Monde des années 30. De Dieter Franck. 6. L'Empire romain.
19.30 Documentaire : Visages retrouvés, hommes durant la guerre du Golfe. D'Andrea Morgenthaler.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Patrie étrangère (2e partie). Soirée proposée par Anne Even.
20.45 Documentaire : Chop Suey. De Jan Schütte. *Un Pakistanais et un Chinois à Hambourg.*
22.00 Documentaire : Seconde Patrie. D'Antonia Lerch.
23.05 Documentaire : Nouvelle Patrie, terre étrangère. De Dietmar Hochmuth. *Le sort d'anciens réfugiés d'Allemagne de l'Est trois ans après leur installation en Allemagne de l'Ouest.*

FRANCE-CULTURE

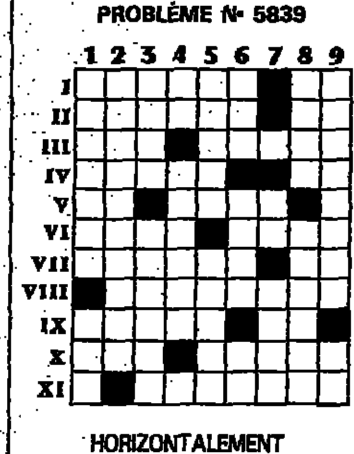
20.55 Festival de Montpellier. Les Rencontres de Pétrarque : réinventer la République ?
22.40 Musique : Nocturnes. Festival de Montpellier. Concert (enregistré le 25 juillet, à l'abbaye de Grandmont) : Sergio et Odair Assad, guitare. Œuvres de Rameau, Giuliani, Debussy, Petit, Piazzolla, Gershwin, Bellinati.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Marc André. A 21.00, Concert (donné le 7 août 1988 lors du Festival du Périgord noir) : Chaconne pour violon seul de la sonate pour violon seul BWV 1004, de Bach ; Introduction et variations pour violon seul sur « Nel cor piu non mi sento » de la Molinara de Paisiello, de Paganini ; Sonate pour violon et piano nº 9 en la majeur op. 47, de Beethoven, par Tedi Papavrami, violon, Bruno Rigutto, piano ; Sonate pour violon et piano nº 10 en si bémol majeur, de Mozart ; Fantaisie pour violon sur un thème de Carmen, de Sarasate, par Gabriel Croitoru, violon, Seijo Azuma, piano.
0.05 Bleu nuit.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5839



HORIZONTALEMENT

I. Son travail lui donna des ampoules. Dure un certain temps. – II. Marqué dans un tempo. Ordre d'éloignement. – III. Marâtre. Déesse (graphie admise). – IV. Mesures à prendre contre le froid. Elle est au parfum (épelé). – V. En nombre. Pièges. – VI. Sort de l'eau. Sont battues par ce qui les cerne. – VII. Arrêts facultatifs. Lettres de dénonciation. – VIII. Il lui arrive de prendre, elle aussi, un chemin qui ignore la ligne droite. – IX. Prouvera son mauvais caractère. Terme musical. – X. Grande « perche ». Se laisse facilement cueillir. – XI. Tamisées.

VERTICALEMENT

1. Elles entrouvrent les lèvres. Courant violent. – 2. Un auteur dont les œuvres sont appelées à connaître un certain retentissement. – 3. Eau. Distinguées. – 4. En short. Doit être régulièrement alimenté quand il est public. – 5. Perdue de vue. Ne doivent jamais être repoussés. – 6. Plus dans le noir. Il savait rendre la moindre des nuances. D'un auxiliaire. – 7. Endroit chaud situé non loin des côtes (épelé). Prophète. – 8. Promesse d'acquittement. Partie de quille. – 9. Ne survécut pas à une aimable réflexion. Vis.

Solution du problème nº 5838

Horizontalement

I. Chagrin. – II. Oo. Léna. – III. M.R. Zestes. – IV. PS. En. Sus ! – V. Odette. – VI. Soutier. – VII. Ie. Et. – VIII. Tuf. Eculé. – IX. Evoé ! Lei. – X. Urus. Taon. – XI. Restreint.

Verticalement

1. Compositeur. – 2. Hors-d'œuvre. – 3. Eu. Fous. – 4. Gazette. Est. – 5. Entité. – 6. Ils. E.E. Té. – 7. Nets. Roulai. – 8. Neuf. Léon. – 9. Bass. Eteint.

GUY BROUTY

Le Monde

Pour création d'un emploi fictif

M. Jean-Claude Gaudin est convoqué par un juge en vue d'être inculpé d'escroquerie

M. Jean-Pierre Murciano, le juge de Grasse chargé d'instruire l'affaire Saincene, du nom d'un vacataire employé au conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a adressé une convocation, pour le vendredi 7 août, à M. Jean-Claude Gaudin, président (PR) du conseil régional et sénateur des Bouches-du-Rhône, aux fins de lui notifier son inculpation du chef d'escroquerie pour création d'un emploi fictif.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

La comparution de M. Gaudin devant le magistrat instructeur avait été prévue, initialement, à la fin de mars dernier (*le Monde* du 21 mars). Mais elle avait été *repoussée, à deux reprises, en raison* des sessions ordinaire puis extraordinaire du Parlement, pendant lesquelles M. Gaudin ne pouvait être inculpé sans le vote préa*lable, par le Sénat, de la levée de* son immunité parlementaire. Le président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) a déclaré au *Monde* qu'il *« s'attendait » à son inculpation et* qu'il s'expliquerait, publiquement, lorsque celle-ci lui aurait été officiellement notifiée.

L'inculpation d'escroquerie que le juge Murciano a décidé de prononcer à l'encontre de M. Gaudin *s'inscrit dans la logique de la pro*cédure. Elle fait suite, en effet, à l'inculpation, le 18 décembre 1991, pour escroquerie et complicité d'escroquerie, de M. Claude Bertrand, directeur du cabinet de M. Gaudin, auquel il est reproché d'avoir recruté au conseil régional, en 1986, en tant que vacataire, M. Fernand Saincene, qui n'occu*pait pas les fonctions pour les*quelles il était rémunéré.

Après avoir été affecté, pendant trois ans, à l'Office régional de la mer, M. Saincene avait ensuite été inscrit, fictivement, dans les effectifs du parc du matériel de l'Office régional de la culture, alors qu'il gravitait dans le cabinet du président du conseil régional en usant du titre de chargé de mission. Cet ancien tenancier de boîte de nuit et ancien gérant d'une éphémère officine de sécurité, membre de l'UDF *depuis 1978, était bien introduit* dans la police et l'administration fiscale marseillaises. Nanti d'une fausse carte de police et se déplaçant dans une R25 ornée d'une cocarde *tricolore, il se faisait pas*ser pour commissaire des renseignements généraux.

Arrêté en octobre 1991 et inculpé pour trafic d'influence et corruption dans une affaire de racket fiscal, il avait accusé *M. Bertrand de lui avoir remis de* l'argent – une somme de 20 000 F trouvée en sa possession – pour recueillir des informations susceptibles de compromettre M. Tapie. *On avait, en effet, découvert qu'il* était un maniaque du renseignement, tenant, à son domicile, un fichier informatisé, notamment sur les dirigeants et les joueurs de l'OM.

« Dans nos bagages »

Le juge Murciano a estimé que les rémunérations versées à ce curieux vacataire – 12 000 F par mois – n'avaient eu aucune contrepartie réelle et constituaient donc une escroquerie au préjudice du Trésor public. Il a été suivi par le parquet de Grasse qui a pris des réquisitions supplétives en ce sens. Tout en s'accusant d'avoir *« manqué de vigilance »*, M. Bertrand s'est toujours défendu, pour sa part, d'avoir utilisé M. Saincene comme « espion » ou exécuteur de basses œuvres. *« Il était plutôt dans nos bagages*, plaide-t-il, *comme des dizaines de gens quand on fait de la politique. »*

La question est de savoir si M. Saincene a pu être recruté et occuper, pendant des années, des fonctions de franc-tireur au cabinet de M. Gaudin à l'insu de celui-ci. D'une part, tous ses contrats, renouvelés mensuellement, ainsi que les centaines d'ordres de mission qui lui ont été délivrés, ont, certes, été signés de la main de M. Bertrand, imitant – illégalement – le paraphe de M. Gaudin. Mais d'autre part, ni M. Saincene, ni aucun autre témoin, n'ont directement mis en cause le président du conseil régional.

Le juge Murciano paraît, pourtant, considérer que M. Gaudin, en tant qu'employeur, n'a pu être tenu dans l'ignorance de la situation particulière de son subordonné. *D'autant que les documents* saisis au siège du conseil régional et les témoignages d'employés recueillis par les enquêteurs tendent à démontrer que M. Saincene dépen*dait, effectivement, du cabinet.*

Le magistrat instructeur s'est *donc résolu à faire application du* code de procédure pénale qui interdit d'entendre une personne comme simple témoin si des charges – ou un faisceau de présomptions – existent contre elle. Sur le fond, il n'en reste pas moins que l'interprétation extensive du délit d'escroquerie (article 460 du code pénal), faite en la circonstance, prête largement à discussion.

« Cette affaire n'a rien à voir avec un quelconque enrichissement personnel ou des fausses factures, nous a déclaré M. Gaudin. *Je n'ai strictement rien à me reprocher et il est donc totalement exclu que je me démette de mes mandats. Je m'expliquerai publiquement, le moment venu, et il faudra que le juge fasse la démonstration de ce qu'il avance. »*

GUY PORTE

Impliquant deux personnalités du MRG

Le dossier de l'Union des coopérateurs de Lorraine sera instruit à Nancy

NANCY

de notre correspondante

Deux personnalités du MRG, M. Claude Catesson, adjoint au maire de Lille, et M. Jacques Maroselli, ancien maire de Luxeuil (Haute-Saône), devront prochainement s'expliquer devant la justice à Nancy sur la nature réelle de deux factures issues de la comptabilité de l'Union des coopérateurs de Lorraine (UCL), encore appelée « Coop » dans la région. Ainsi en a décidé la chambre criminelle de la Cour de cassation qui a désigné mardi M. Vincent Turbeaux, juge d'instruction à Nancy, pour enquêter sur une facture de 110 000 francs émise par la SARL Cortec en 1989 et qu'avait payée l'UCL.

M. Catesson était alors responsable du bureau d'études de la Cortec installé à Lille. Les sociétaires de l'UCL, une entreprise aujourd'hui démantelée, l'accusent d'avoir usé de son influence afin d'*« acheter »* la Légion d'honneur d'un ancien président du tribunal de commerce de Nancy. Ce dernier, indigné, a demandé qu'une enquête soit diligentée afin que tout malentendu à son égard se dissipe.

La Cour de cassation a également examiné une autre requête, toujours dans le cadre de l'affaire des Coop de Lorraine. Elle en a confié l'instruction à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy. Elle concernait une facture de 430 000 francs, également payée à la Cortec en 1987 par l'UCL. Cette facture, découverte par les salariés de l'UCL, correspondait à des honoraires relatifs à une étude d'agrandissement d'un magasin Rond-Point (une enseigne des Coop) à Luxeuil-les-Bains. Les salariés contestent la réalité de cette prestation. C'est M. Maroselli qui aurait été l'intermédiaire, mettant en contact le bureau d'études et l'UCL.

MONIQUE RAUX

En Allemagne

La Cour constitutionnelle suspend la loi libéralisant l'avortement

BERLIN

de notre correspondant

Battus le 25 juin dernier au Parlement lors de l'adoption d'une nouvelle législation plus libérale sur l'interruption de grossesse, les partis conservateurs allemands ont obtenu, mardi 4 août, que son entrée en vigueur, prévue le lendemain, soit suspendue jusqu'à ce que la Cour constitutionnelle se prononce, à l'automne, sur sa conformité avec la loi fondamentale. En attendant, les deux législations en vigueur à l'ouest et dans l'ex-RDA restent applicables. A l'est de l'Allemagne prévaut la liberté de l'avortement pendant les trois premiers mois de la grossesse. L'ancienne Allemagne fédérale a l'une des législations les plus hypocrites d'Europe, qui pénalise tout avortement non justifié par des raisons médicales ou psycho-sociales. Appliquée différemment selon les Lander, elle n'a pas empêché les avortements, tout en donnant bonne conscience aux dirigeants conservateurs.

Une tentative de libéralisation de cette législation dans les années soixante-dix s'était heurtée à la Haute Cour qui, au nom de la protection de l'embryon, avait estimé que l'avortement contrevenait au *Code pénal* et ne pouvait pas relever de la seule responsabilité de la femme. Pour éviter cet obstacle, la nouvelle législation adoptée en juin dernier pour harmoniser la situation à l'est et à l'ouest prévoit une obligation de « conseil », qui ne préjuge pas cependant de la décision de l'intéressée.

Proposée par les sociaux-démocrates, les libéraux et quelques chrétiens-démocrates opposés à la ligne officielle de leur parti, cette nouvelle législation avait été adoptée à une large majorité malgré une virulente campagne des milieux hostiles à toute libéralisation, notamment au sein de la hiérarchie catholique. Un recours en annulation a été déposé en juillet devant la Haute Cour de Karlsruhe par 247 députés des partis chrétien-démocrate (CDU), – *dont le chancelier* Helmut Khol –, et chrétien-social (CSU), ainsi que par le gouvernement conservateur du très catholique Land de Bavière.

HENRI DE BRESSON

Tout en minimisant leur portée

Le Pentagone confirme l'existence de projets de coopération militaire avec l'Irak avant la guerre du Golfe

A la suite de révélations faites par le *Washington Post*, le Pentagone a confirmé, mardi 4 août, que des programmes de coopération militaire avec l'Irak avaient été envisagés peu avant l'invasion du Koweït. Mais il a ajouté que ces études n'étaient pas remontées jusqu'au secrétaire à la défense, M. Richard Cheney, ni au chef d'état-major interarmes, le général Colin Powell, et qu'elles ne s'étaient pas concrétisées. En juin 1989, l'ambassade américaine à Bagdad avait *« estimé qu'il était temps de tester la sincérité des déclarations que le gouvernement irakien faisait à l'époque, selon lesquelles l'Irak voulait améliorer le dialogue avec le gouvernement américain »*, a déclaré le porte-parole du Pentagone.

En conséquence, une directive de sécurité nationale avait conseillé, au mois d'octobre suivant, un programme d'entraînement et des échanges médicaux, en raison de l'importance stratégique de l'Irak, a ajouté le porte-parole, selon lequel *« aucune proposition de contact militaire n'a été faite au gouvernement irakien »*. Se référant à des documents secrets du gouvernement, Le *Washington Post* avait affirmé que le Pentagone avait prévu d'entraîner des soldats et de mettre au point un programme d'échanges de trois mois avec Bagdad, le comité des chefs d'état-major cherchant à accroître *« l'accès et l'influence »* américaine au sein de l'armée irakienne, à la suite d'une directive secrète du président Bush. En octobre 1989, M. Bush avait ordonné à son administration de proposer à l'Irak une assistance militaire au cas par cas, ajoutait le journal.

Par ailleurs, l'Irak et l'Iran ont sévèrement critiqué les manœuvres communes koweito-américaines commencées mardi par le débarquement de 1 900 marines près de Koweït, dans le cadre de l'accord de défense entre les Etats-Unis et l'émirat. Elles visent *« à maintenir les dirigeants du Koweït dans l'illusion qu'ils sont en sécurité grâce au parapluie américain »*, a estimé le quotidien irakien *al Saoura*, organe du parti Baas au pouvoir. En Iran, le *Tehran Times*, proche du gouvernement, a qualifié les manœuvres de *« provocations »* et de *« gestes inamicaux »*, tout en condamnant les revendications irakiennes sur le Koweït.

Bagdad a enfin accusé les Etats-Unis d'avoir fait larguer la semaine dernière des *« bombes incendiaires »* sur la région de Salamiya, dans le nord de son territoire, ce que le Pentagone a démenti, tout en n'excluant pas la possibilité que des problèmes techniques aient été à l'origine d'un tel largage. – *(AFP.)*

□ **Des colons israéliens menacés d'expulsion à Jérusalem-est.** – Provoquant un tollé de la droite israélienne, qui a demandé un débat d'urgence au Parlement, le ministre israélien de la police, M. Moshe Shahal, a annoncé, mardi 4 août, qu'il avait décidé de faire évacuer des colons juifs installés depuis plus d'un an dans deux maisons appartenant à des Palestiniens, dans le quartier musulman de la vieille ville de Jérusalem. *« Le gouvernement risque de provoquer à nouveau la division de Jérusalem »*, que l'Etat juif considère comme sa capitale unifiée, a déclaré, M. Michaël Eytan, député du Likoud. – *(AFP.)*

SOMMAIRE

LES FINS D'EMPIRES

15. – La mort de Timour le Boiteux.. 2

ÉTRANGER

La question des camps de concentration et la situation militaire en Bosnie 3
Tchécoslovaquie : mort du cardinal Tomasek 3
Chine : la mort de Wang Hongwen, *le benjamin de la « bande des quatre »* 4
Brésil : le président Collor confronté à la crise politique 4
Afrique du Sud : la grève générale a été un succès pour l'ANC 5
Somalie : selon Amnesty International, 10 000 *« civils » ont été* tués en cinq mois 5
Nouvelle-Zélande : la mort de l'ancien premier ministre Robert Muldoon 5

POLITIQUE

La préparation du *référendum* du 20 septembre : les mouvements d'extrême gauche vont à la bataille en *ordre dispersé* ; « La France est aujourd'hui très européenne », selon le porte-parole du gouvernement 6
Point de vue : « Les clochers de l'an 2000 », par M. Paul Graziani. 6

SOCIÉTÉ

Le procès des dirigeants de la tranfusion sanguine au tribunal de Paris : coupables mais pas responsables 7
Affaire Tannouri : un proche de l'homme d'affaires en garde à vue. 7

JEUX OLYMPIQUES

Athlétisme : relais d'infortune ; *Handball* : un entretien avec Daniel Costantini ; Equitation : la France médaille de bronze par équipes ; Basket : Michael Jordan, vedette planétaire ; Tennis de table : Gatien *d'un coup de pouce ; Voile : les* vagues à l'âme de Marc Bouët ; Obliques : Pelota-media ...... 8 et 9

CULTURE

Photographie : la *ménagerie infernale*.......... 10
Architecture : les principaux projets de Dominique Perrault, l'auteur de la Bibliothèque de France..... 10

ARTS ◆ SPECTACLES

● La reconnaissance du patrimoine maritime français : la pêche aux trésors ; un entretien avec Chris*tian Dupavillon, directeur du patri*moine ; des musées en devenir
● La sélection des programmes de la semaine .... 11 à 13

ÉCONOMIE

Mme Aubry présente un dispositif pour *développer* le travail à temps partiel 15
Les tensions commerciales entre les Etats-Unis, le Japon et l'Europe... 15
Le Conseil des Bourses de valeurs *précise les mesures de garanties* de cours sur le hors-cote 16

COMMUNICATION

Le CSA note un « effort sensible » de TF 1 16

Services

Abonnements 10
Annonces classées 18
Marchés financiers .... 16 et 17
Météorologie 19
Carnet 18
Mots croisés 19
Radio-télévision 19

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 5 août 1992 *a été tiré à 447 718 exemplaires.*

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : Tokyo, Barcelone, Lisbonne...

Treize ans après son premier séjour, René de Ceccatty revient au Japon à la recherche des traces littéraires ; on croise les ombres de Kawabata, de Soseki, de Kobo Abe... Geneviève Brisac est allée à la rencontre (imaginaire) de Virginia Woolf. Si Barcelone est un roman, Francisco Gonzalès Ledesma est l'un de ses principaux romanciers, estime Tahar Ben Jelloun. Patrick Kéchichian *évoque un Portugal très littéraire, celui des céramiques peintes,* de Camoens et de Pessoa.

« Pêche au gros » spatiale

Les responsables de la NASA avaient prévu pour la navette Atlantis un vol mouvementé avec, notamment, l'expérimentation du TSS, le « satellite à fil » italien (*le Monde* du 4 août). L'équipage n'a pas été déçu sur ce point. Au largage laborieux de la plateforme *spatiale Eureca, dimanche,* a succédé une sorte de partie de pêche spatiale homérique, dans laquelle le rôle du poisson était tenu par un satellite rétif.

Tout a commencé, mardi soir 4 août, avec le refus d'obtempérer *de l'une des deux prises* d'alimentation électrique de l'engin. Les astronautes en vinrent à bout par la ruse. Une manœuvre d'Atlantis pour exposer longuement *au soleil* et *réchauffer la pièce* coincée, une légère poussée des petits moteurs du TSS, et le tour était joué.

Mais quelques instants plus tard, le treuil du câble retenant le satellite se bloquait à son tour, *alors que ce dernier ne se trouvait* qu'à 179 mètres de la navette. Seule solution : rembobiner sur une dizaine de mètres, avant de « laisser filer » à nouveau. Il fallut aussi modifier un peu le fonctionnement du « moulinet » géant pour régler le problème.

Aux dernières nouvelles, mercredi matin, les astronautes assimilaient peu à peu leur nouveau rôle de spécialistes de la « pêche *au gros » et semblaient maîtriser* « la bête ». Grâce, notamment, à la dextérité du commandant Loren Shriver qui, aux commandes d'Atlantis, s'efforcait de compenser *par des manœuvres* adroites le mouvement de pendule du satellite en laisse. La NASA décidait, pourtant, une pause de sept heures, alors que 257 mètres de câble sur les vingt kilomètres prévus avaient été déroulés. Une mesure de prudence : le plus difficile sera, en effet, de ramener le TSS dans la soute, après trente heures de vagabondage au bout de son fil, et il convient de prendre toutes les précautions *pour éviter de perdre le précieux* engin. Un ennui n'arrivant jamais seul, les astronautes devaient aussi, mercredi, jouer les plombiers pour réparer les toilettes du pont inférieur...

J.-P. D.

Les « fuites » dans l'affaire Urba

M. Michel Vauzelle proteste contre les atteintes au secret de l'instruction

Invité sur FR 3, mardi 4 août, M. Michel Vauzelle, ministre de la justice, a répondu à la lettre envoyée par M. Bailhache, président de la chambre d'accusation de Rennes, au procureur général de la ville (*le Monde* du 4 août), niant les *« fuites judiciaires »* qui avaient précédé l'inculpation de M. Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale. Le garde des sceaux a estimé notamment qu'en France *« le secret de l'instruction est aujourd'hui scandaleusement bafoué »*. Il a ajouté qu' *« aucune pression d'aucune sorte »* n'est exercée à l'encontre de la justice et qu'*« il n'y a pas d'héroïsme à être juge d'instruction en France »*. *Dans sa lettre, M. Bailhache expri*mait en particulier son *« indignation »* de voir *« l'impartialité du juge Van Ruymbeke mise en cause »* dans le dossier Urba.

Deuxième cas de dopage à Barcelone

Mme Michèle Verdier, porte-parole du Comité international olympique (CIO), a annoncé mercredi 5 août que la Biélorusse Madina Biktagirova, qui s'était classée quatrième du marathon féminin le 1er aout, avait subi un contrôle anti-dopage révélant des traces de noréphédrine, un stimulant. C'est la deuxième athlète exclue des Jeux de Barcelone pour dopage. D'autre part, la presse allemande a révélé que la championne du monde des 100 et 200 m, Katrin Krabbe, avait subi un contrôle positif, ainsi que Grit Breuer et Manuela Derr dans un camp d'entraînement. Les contre-expertises ne devraient toutefois pas être faites avant la fin des Jeux olympiques. Krabbe avait été poursuivie par les instances sportives allemandes et internationales, en même temps que Breuer et Silke Moeller, en raison d'une manipulation des échantillons d'urine prélevée lors d'un camp d'entraînement en Afrique du Sud, le 24 janvier. Absoute en juin par la Fédération internationale (IAAF), elle avait renoncé à participer aux Jeux.

□ **ITALIE : adoption du décret-loi anti-Mafia.** – Après l'avoir amendé, les députés italiens ont adopté, mardi 4 août, à une écrasante majorité de 343 voix (51 contre) le décret-loi anti-Mafia présenté par le gouvernement après l'assassinat des juges Giovanni Falcone et Paolo Borsellino. Le Sénat, qui avait déjà voté le texte, doit examiner les amendements adoptés. L'un d'eux prévoit la suppression, dès décembre, du Haut-Commissariat anti-Mafia, critiqué pour son inefficacité, au profit de la nouvelle *Direzione investigativa antimafia* (DIA, direction anti-Mafia), qui doit recevoir les moyens des carabiniers, des polices et de la garde des finances. Le décret permet les écoutes téléphoniques et l'infiltration de la Cosa Nostra. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Une cinquantaine de morts en Chine après un glissement de terrain.** – Un glissement de terrain *dans la province de Sichuan, au* sud-ouest de la Chine, a entraîné la mort d'au moins 48 personnes. 29 autres sont toujours portées disparues. – *(AFP.)*

Le président russe en vacances au bord de la mer Noire

Bien qu'il ait déclaré ne pas prendre de vacances cette *année, le président russe,* Boris Eltsine, est arrivé, mardi 4 août, dans la station balnéaire d'Adler (Russie), près de Sotchi, sur les bords de la mer Noire, a annoncé l'agence *Itar-Tass.*

Selon *Interfax*, M. Eltsine pourrait prendre deux semaines de vacances dans la région et ne regagner Moscou que le 18 août. *Lundi, le pré*sident russe avait signé un accord provisoire sur la flotte de la mer Noire avec son homologue ukrainien, M. Léo*nid Kravtchouk*, puis il s'était rendu à Sofia, pour une pre*mière visite officielle en* Bulgarie. – *(AFP, Itar-Tass.)*